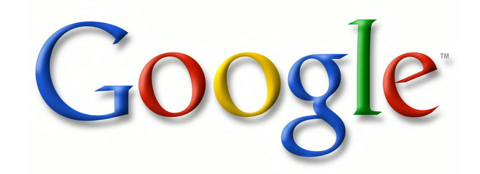
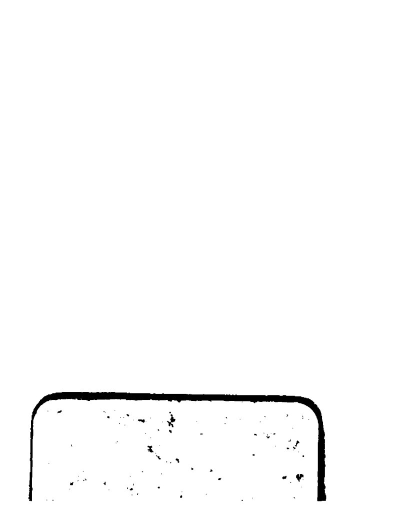




Spt 1969



HISTOIRE

DE

LOANGO, KAKONGO,

ET AUTRES ROYAUMES

D'AFRIQUE.

HISTOIRE DE LOANGO, KAKONGO, ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE;

Rédigée d'après les Mémoires des Préfets Apostoliques de la Mission françoise; enrichie d'une Carte utile aux Navigateurs:

DÉDIÉE A MONSIEUR.

Par M. l'Abbé PROYART.

PRIX 3" relié en veau.



A PARIS,

Chez { C. P. BERTON, Libraire, rue Saint Victor.
N. CRAPART, Libraire, rue Vaugirard.

A LYON,

Chez BRUYSET-PONTHUS, Imprimeur-Libraire, rue Saint Dominique.

M. DCC. LXXVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI





A

MONSIEUR, FRERE DU ROI.

MONSEIGNEUR,

DIGNE héritier des ſentimens du Sage que la France pleure encore ; comme lui

vous estimez les Lettres, mais autant que l'usage en est réglé sur leur destination légitime. Qu'un Ouvrage soit en lui-même une Merveille d'invention, ou un Modele de style, il n'est plus qu'un beau Monstre à vos yeux, dès qu'il peut écarter son Lecteur des regles sacrées du devoir; & l'on sait qu'au contraire les moindres productions de l'Esprit, qui ont pour but l'utilité commune, dans l'ordre Moral ou Littéraire, ont des droits privilégiés à

votre estime. C'est, MONSEIGNEUR, *sur ces sentimens & cette disposition de votre cœur, que je fonde la confiance que ce petit Ouvrage ne vous déplaira pas : c'est le tableau simple d'un Peuple simple, mais pourtant d'un Peuple d'hommes. Ce seul titre*, MONSEIGNEUR, *vous intéressera ; & vous applaudirez, avec cette douce satisfaction des Ames sensibles & vertueuses, aux vues de la Religion, la vraie mere de*

l'Humanité, qui se propose de conduire ce Peuple grossier au souverain bonheur, par la connoissance du Dieu qui en est le principe & le terme.

Je suis avec le plus profond respect,

DE MONSEIGNEUR,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
l'Abbé PROYART.



HISTOIRE DE LOANGO, KAKONGO, ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Idée de l'Ouvrage & sa division.

IL est assez surprenant que nos vaisseaux fréquentent habituellement les côtes de Loango, Kakongo, & autres Royaumes d'Afrique, que nos Négocians même y ayent des comptoirs; & que nous ignorions absolument ce qui se passe dans l'intérieur de ces Etats, & quels sont les peuples qui les habitent. On aborde chez eux : on leur donne

des marchandises d'Europe : on charge leurs esclaves & on revient. Personne jusqu'ici n'avoit encore pénétré dans le pays en observateur ; personne du moins ne s'y étoit fixé assez de temps pour qu'on pût compter sur ses observations. On juge de ces différens peuples par ceux qui habitent le long des côtes ; & parce que ceux-ci, souvent trompés par les Européens, ne se font point scrupule de les tromper à leur tour, on accuse toute la nation de duplicité. Ils vendent des hommes, on les accuse d'inhumanité. Est-il beaucoup plus humain de les acheter que de les vendre ? mais on ne fait point attention que ces hommes qu'ils vendent sont des ennemis pris en guerre & auxquels souvent ils auroient eu droit d'ôter la vie. On croit que le pere vend son fils, le Prince ses sujets ; il n'y a que celui qui a vécu parmi eux qui sache qu'il n'est pas même permis au maître de vendre son esclave, s'il est né dans le Royaume, à moins qu'il ne se soit attiré cette peine par certains crimes spécifiés dans la loi.

On ne s'en tient point à ces imputations : on prétend que ces peuples sont aussi dissolus dans leurs mœurs que perfides & inhumains dans le commerce de la vie ; &, sans qu'ils ayent été entendus sur des chefs si graves, on leur fait le procès : les conjectures & les ouï-dire, quelques relations infideles sont les preuves & les témoins. Ils sont en même temps accusés, jugés, condamnés. Des gens qui n'ont jamais considéré leur pays que du haut de l'Observatoire les excommunient, la carte à la main, & déclarent leurs climats déchus de toute espérance à la religion du vrai Dieu. A une sentence si rigoureuse, fondée sur une accusation si frivole, reconnoîtroit-on le siecle qui ne prêche que raison & humanité ?

Ces peuples ont des vices, quel peuple en est exempt ? mais fussent-ils plus méchans & plus vicieux encore, ils n'en auroient que plus de droit à la commisération & aux bons offices de leurs semblables ; & quand le Missionnaire désespéreroit d'en faire des Chrétiens, l'homme

devroit encore essayer d'en faire des hommes.

Celui qui ne mérite que les noms odieux de sacrilege & d'impie, en prêchant au Chrétien la suffisance de la loi de nature, pourroit s'appeller l'Apôtre de l'humanité, s'il alloit en prêcher l'observance au Barbare qui s'en écarte. Mais il y a peu d'apparence que le zèle qui porte certains Philosophes modernes à parcourir les grandes villes, à voyager de palais en palais, en se donnant en tous lieux pour les patrons de l'humanité, leur persuade jamais de s'arracher à la douceur des climats qui nourrissent leurs docteurs de l'encens de la flatterie, pour aller au-delà des mers annoncer à des hommes pauvres & grossiers qu'ils sont hommes, & leur apprendre à se connoître en connoissant le Dieu qui leur a donné l'être. Cet emploi si digne d'un vrai philosophe, ne fut jamais que celui du philosophe chrétien : tant il est vrai que l'humanité, comme les autres vertus sociales, sont bien plus les vertus de la religion chrétienne que

celles de la philoſophie du jour. Ce ſont des Miſſionnaires qui, malgré les préjugés ſi peu favorables aux peuples dont nous parlons, n'ont pas fait difficulté de s'expatrier pour aller ſe fixer auprès d'eux; dans le deſſein, ſinon de les rendre parfaits, au moins de les rendre meilleurs. Nous ne hazarderons dans cette hiſtoire aucune conjecture: nous n'avancerons rien que d'après ces témoins irréprochables. Comme ils ignoroient la langue du pays, à leur arrivée, ils eurent le loiſir d'être obſervateurs, avant de pouvoir être Miſſionnaires.

On ne doit point s'attendre que nous donnions une hiſtoire bien étendue de peuples qui n'ont pas encore l'uſage de l'écriture, & qui n'y ſuppléent par aucune eſpece de monument; enſorte que cet ouvrage ſera moins le récit de ce qui s'eſt paſſé chez eux, que le tableau de ce qui s'y paſſe aujourd'hui. Je le diviſerai en deux parties. Je rapporterai à la premiere tout ce qui regarde le pays, & à la ſeconde ce qui concerne la Miſſion. Dans l'une

on verra quelle eſt la ſituation géographique des lieux & la température du climat; la nature du ſol & ſes productions les plus communes dans les genres végétal & animal: quel eſt le caractere des peuples, leurs vertus & leurs vices; leurs alliances, leurs occupations, leur gouvernement & leurs loix, leur commerce & leurs guerres, leur langue, leur religion. La ſeconde partie fera connoître l'origine & les progrès de la miſſion; le peu de confiance que ces peuples ont dans leurs idoles; leurs diſpoſitions favorables à l'égard de la religion chrétienne; la facilité qu'il y auroit, après les avoir déſabuſés de leurs erreurs, d'en faire de parfaits Chrétiens. Le lecteur ſenſible à la gloire de Dieu, verra ſur tout avec plaiſir la relation d'une découverte que viennent de faire les Miſſionnaires d'une colonie de Chrétiens, au Royaume de Kakongo.



CHAPITRE II.

De la situation du pays, & de la température de l'air.

LES peuples dont nous parlons habitent la côte occidentale de l'Afrique, depuis la ligne équinoxiale jusqu'au fleuve du Zaire, dont l'embouchure se trouve vers les six degrés de latitude méridionale.

Cette étendue de pays est divisée en plusieurs Royaumes, dont le plus remarquable est celui de Loango; il commence au village de Makanda: non pas à un demi degré de l'Equateur, comme le rapportent quelques voyageurs, mais vers le quatrieme degré cinq minutes de latitude méridionale. Il a vingt lieues de côtes, & il finit à la riviere de Louango-Louisa, qui coule sous le cinquieme degré cinq minutes de la même latitude. Bouali sa capitale, que les François appellent communément Loango, est située vers le quatrieme degré quarante-cinq

minutes. Le Royaume de Kakongo (1), que les mariniers appellent Malimbe, & celui de n'Goio qu'ils nomment Cabinde, sont au sud de Loango. On trouve au nord un Royaume de Iomba, que les mariniers & les Géographes appellent Ma-ïomba, mais à tort, parce que Ma-ïomba signifie Roi de Iomba, comme Ma-Loango signifie Roi de Loango. A l'orient de Loango sont situés le Royaume de n'Teka, & un autre Royaume de Iomba, que l'on confond quelquefois avec le premier. Au-delà de ces Royaumes en sont d'autres encore, qui nous sont inconnus, & où les Européens n'ont pas encore pénétré.

Comme ces différens Etats ne sont pas situés à une distance notable de la ligne équinoxiale, les jours &

(1) Quelques Géographes appellent ce Royaume Caconda. Malimbe est le port de Kakongo, comme Cabinde est celui de n'Goïo. Ainsi, quand nous appellons ces Royaumes Malimbe & Cabinde, c'est comme si les Anglois appelloient la France le Royaume de Calais, parce que leurs vaisseaux abordent au port de cette ville.

les nuits y sont, à peu de chose près, égaux toute l'année : on n'y connoît pas le froid. Un Physicien du fond de son cabinet, décideroit que les chaleurs y sont excessives ; mais quand on est sur les lieux, on les trouve supportables, & l'on ne peut s'empêcher de reconnoître & d'admirer cette Providence qui a tout prévu, qui tempére & régit tout avec une merveilleuse économie. L'année, dans ces climats, est divisée en deux saisons à-peu-près égales. La plus agréable & la plus saine commence au mois d'Avril, & finit au mois d'Octobre. Pendant tout ce temps il ne tombe jamais de pluies ; mais il se répand toutes les nuits des rosées assez abondantes pour entretenir la végétation des plantes. Le soleil, pendant six mois de sécheresse, échaufferoit excessivement la terre ; mais le plus souvent le Ciel est couvert de vapeurs qui en interceptent les rayons & en modérent les ardeurs. La saison de la sécheresse n'est point celle des plus grandes chaleurs : l'été se compte depuis le mois d'Octobre jusqu'au

mois d'Avril. Les chaleurs alors ſont exceſſives, & ſeroient insupportables, ſur-tout aux Européens, ſi rien n'en modéroit la violence; mais elles ſont accompagnées de pluies abondantes & preſque continuelles qui rafraîchiſſent l'athmoſphere; ce ſont toutes pluies d'orage: il ſe paſſe peu de jours ſans qu'on entende gronder le tonnerre.

Ces pluies forment en pluſieurs endroits des marais dont les exhalaiſons corrompent la pureté de l'air. Les naturels du pays n'en ſont nullement incommodés; mais les Européens qui ne ſont point encore faits au climat, doivent s'éloigner autant qu'ils peuvent des endroits marécageux. Le Royaume de Kakongo, par cette raiſon, eſt beaucoup plus ſain pour eux que celui de Loango, parce qu'outre que les pluies y ſont moins fréquentes, la diſpoſition du pays favoriſe davantage leur écoulement.

CHAPITRE III.

Du Sol, des Eaux & des Forêts.

La terre en général eſt légere & un peu ſablonneuſe, plus propre au mays & au millet qu'à aucun des grains que nous cultivons en Europe. Elle eſt d'ailleurs très-fertile : l'herbe y croît naturellement juſqu'à la hauteur de huit à dix pieds ; mais les Negres ne ſavent pas tirer parti d'un ſi bon fonds : ils ne le cultivent que ſuperficiellement avec une eſpece de petite bêche, & c'eſt dans la ſaiſon des pluies. Cette légere culture ſuffit pourtant pour que la terre leur rende au centuple, & ſouvent beaucoup au-delà, les grains & les plantes qu'ils lui ont confiés. Un ſeul grain de mays en produit juſqu'a huit cens ; & communément il n'en rend pas moins de ſix cens.

On voit dans le pays beaucoup de montagnes & de très-hautes. Elles ne renferment ni pierres ni cailloux ; ce ſont des amas de terre par-

faitement ſemblable à celle des campagnes.

Six mois de pluies continuelles n'empêchent pas qu'il ne ſe trouve de vaſtes plaines incultes & déſertes, parce que l'eau y manque. A quelque profondeur qu'on creuſe, on ne trouve ni le tuf ni la pierre. C'eſt une couche d'argille compacte, qui contient l'eau dans l'intérieur de la terre : elle manque en certains endroits, d'où il arrive que les écoulemens minant peu-à-peu le terrein, préparent ſouvent de larges & profonds abymes qui s'ouvrent tout-à-coup pendant la chute des pluies. Les habitans du pays fuient autant qu'ils peuvent le voiſinage de ces terres mouvantes, qui reſtent incultes.

Les Negres ne connoiſſent point l'uſage des puits, ils n'en creuſent jamais : ce ſont les lacs, les fontaines & les rivieres qui leur fourniſſent l'eau dont ils ont beſoin, & quelquefois ils vont la puiſer fort loin de leur demeure.

Les fleuves & les rivieres qui arroſent le pays coulent, pour la

plupart, dans des vallées profondes, & sont ombragées par d'épaisses forêts, qui conservent à l'eau sa fraîcheur. Le fleuve du Zaire, qui borne au sud les Royaumes de n'Goïo & Kakongo, coule avec autant d'abondance & de rapidité après les six mois de sécheresse qu'à la fin de la saison pluvieuse. On a observé qu'il en étoit de même des plus petites rivieres & des moindres ruisseaux, dont plusieurs sont exposés le long de leur course à toute l'ardeur du soleil : ils ne tarissent jamais, ils ne diminuent pas même sensiblement pendant la sécheresse. Ne pourroit-on pas dire, pour expliquer ce phénomene, que l'eau des pluies dont la terre est imprégnée pendant six mois de l'année, ne se décharge que peu-à-peu, & pendant un même espace de temps, dans les rivieres & dans les réservoirs qui fournissent à leurs sources ?

Des forêts toujours vertes couvrent une grande étendue de pays. Tous les Negres y ont droit de chasse, & peuvent y couper autant de bois qu'ils jugent à propos ; mais

ils se contentent de ramasser le bois mort, qui leur suffit pour faire du feu. Quelques-unes de ces forêts sont si épaisses, que les chasseurs ne peuvent y pénétrer que par les issues que font les bêtes sauvages pour aller paître la nuit dans les campagnes, & se désaltérer aux rivieres.

CHAPITRE IV.

Des plantes, des légumes, & des fruits de la terre.

Manioc. LES peuples de ces pays, naturellement peu laborieux, s'attachent particulierement à cultiver les plantes qui produisent le plus avec le moins de travail; tel est le manioc. Sa tige est une espece d'arbrisseau d'un bois tendre & moëlleux, qui porte des feuilles assez ressemblantes à celles de la vigne sauvage. Une tige de manioc produit tous les ans dix à douze racines de quinze ou vingt pouces de longueur, sur quatre à cinq de diametre. Le manioc pourroit multiplier par la

ſemence ; mais comme il reprend de bouture, ils en coupent la tige par petits morceaux, qu'ils fichent en terre pendant la ſaiſon des pluies, & qui produiſent la même année. Pour que la même tige produiſe pluſieurs années de ſuite, il ſuffit d'épargner, quand on fait la récolte, quelques-unes des plus petites racines.

Le manioc eſt le pain du peuple, & un pain aſſuré que les plus pauvres ont en abondance ; auſſi ne voit-on point de mendians dans le pays. Si cependant la pluie ne tomboit pas dans la ſaiſon ordinaire, comme on aſſure que cela eſt quelquefois arrivé, il s'en ſuivroit la plus cruelle famine ; parce que ces peuples ne conſervent point de proviſions d'année à autre, & qu'ils n'ont aucun moyen de s'en procurer de l'Etranger.

On prépare la racine de manioc de pluſieurs manieres : après l'avoir fait fermenter dans l'eau pendant pluſieurs jours, on la coupe, ſuivant ſa longueur, par tranches qu'on fait griller ; ou bien on en fait une eſpece

de compote. Les Negres ont pour cela des vaſes de terre à deux fonds : ils mettent le manioc ſur le premier, qui eſt percé en forme de couloir ; le fond inférieur eſt plein d'eau : ils ferment le vaſe hermétiquement & le mettent ſur le feu : l'évaporation de l'eau bouillante fait cuire le manioc, qui feroit inſipide s'il étoit cuit dans l'eau.

Manioc acide.

Il y a une eſpece de manioc acide qu'on ne mange qu'après en avoir exprimé le jus, & ce jus eſt un poiſon. On a obſervé que les vaſes de cuivre dans leſquels on apprêtoit ce manioc ne prenoient pas le verd de gris, même pluſieurs jours après qu'on s'en étoit ſervi pour cet uſage. La feuille de manioc ſe mange auſſi en guiſe d'épinards.

Pinda.

Après le manioc il n'eſt rien que les Negres cultivent avec plus de ſoin que la *pinda*, que nous appellons piſtache : c'eſt une eſpece de noiſette longue qui renferme deux amandes, ſous une gouſſe aſſez mince. Ce fruit ſe ſeme par ſillons : il pouſſe une tige qui reſſemble d'abord à celle du tréſſe ; mais il en

ſort enſuite des filamens qui, après avoir rampé quelque temps ſur la terre, y entrent par le ſommet. La tige alors pouſſe une petite fleur jaune qui eſt ſtérile : c'eſt au bout des filamens qui ſont entrés dans la terre que ſe trouve le fruit en grande quantité. Il eſt fort bon au goût, mais indigeſte : on le fait griller avant de le manger. On le broie auſſi pour en faire une pâte qui ſert d'aſſaiſonnement aux ragoûts. On en exprime encore une huile aſſez délicate.

Il ſe trouve dans ce pays une pomme de terre toute ſemblable à celles qu'on cultive dans nos Colonies d'Amérique. Les Africains l'appellent *Bala-n'poutou*, racine d'Europe ; ſans doute parce que les Portugais la leur auront apportée d'Amérique. Elle eſt de meilleure qualité & plus ſucrée que nos pommes de terre d'Europe. La tige coupée par morceaux, & fichée en terre, reproduit l'eſpece. Pomme de terre.

L'*Ignam* eſt une racine groſſe, informe & toute couverte de nœuds, qui renferment autant de germes. Ignam.

Pour la reproduire, on la coupe par petits morceaux qu'on frotte ſur la cendre, & qu'on laiſſe expoſés pendant un jour à l'ardeur du ſoleil : on les met enſuite dans la terre : chaque morceau pouſſe une longue tige qu'on ſoutient avec un échalas. La racine de l'*Ignam* eſt plus agréable au goût que celle du manioc; mais les Negres en négligent la culture, parce qu'elle produit peu.

Feves. Ils plantent dans la ſaiſon des pluies quatre ou cinq ſortes de petites feves ſemblables à nos haricots. Il y en a de pluſieurs eſpéces, dont on peut faire trois récoltes ſur la même terre en moins de ſix mois. Ils ont auſſi un pois de terre, dont la tige reſſemble à celle de notre fraiſier ſauvage; elle ſe traîne par terre comme celle de la *pinda*, & elle y entre par des filamens au bout deſquels ſe trouvent les pois; ils ſont agréables au goût, mais indigeſtes pour les eſtomachs Européens.

Melons. Potirons. Concombres. Epinards. Les melons, les potirons & les concombres ne demandent preſque aucun ſoin. Les épinards & l'oſeille croiſſent dans les champs ſans cul-

ture. On trouve autour des villages & le long des chemins du pourpier tout semblable au nôtre. Le chiendent n'est pas plus rare que chez nous, & les Negres font aussi usage de sa racine pour se faire une ptisanne lorsqu'ils sont malades.

Pourpier. Chiendent.

Notre *palma Christi* est fort commun dans les campagnes. Le tabac paroît être une des productions naturelles du pays ; les Negres en jettent la semence au hazard dans leurs cours & leurs jardins, où elle fructifie sans culture. Quelques-uns, à l'imitation des Européens, prennent le tabac en poudre, mais tous le fument ; & les hommes comme les femmes ont leur pipe de terre glaise.

Palma Christi. Tabac.

Les choux, les raves & la plupart de nos légumes d'Europe s'accommodent parfaitement bien du sol ; la chicorée y vient aussi belle qu'en France.

On cultive en plusieurs provinces le mays ou bled de Turquie. Il croît si promptement, que dans l'espace de six à sept mois on en fait jusqu'à trois récoltes sur la même terre.

Mays.

Comme les habitans du pays n'ont point l'usage des moulins, ils pilent les grains de mays dans un mortier de bois, & les réduisent en farine, dont ils font une pâte qu'ils cuisent sous la cendre. Quelquefois ils grillent les grains, à-peu-près comme nous grillons notre café, & ils les mangent, sans autre préparation.

Millet. Il y a dans le Royaume de Kakongo une espece de millet dont la tige devient grosse comme le bras; elle porte des épis qui pésent jusqu'à deux, & même trois livres. Cette plante est naturelle au pays; on la trouve au milieu des campagnes désertes, mais peu de gens la cultivent d'une maniere particuliere.

CHAPITRE V.

Des Arbres & des Arbrisseaux.

Palmier. LE palmier est de tous les arbres fruitiers celui que les Negres préférent pour l'utilité : il s'éleve jusqu'à la hauteur de quarante & cinquante pieds, sur un tronc de quinze

à dix-huit pouces de diametre. Il ne pousse point de branches, mais seulement un bouquet de feuilles, en forme d'éventail, à sa cime. Ces feuilles, avant d'être développées, forment comme une grosse laitue blanche, tendre, & d'un goût sucré & vineux. Le palmier produit son fruit en grappes, dont chaque grain est de la grosseur d'une noix, & s'appelle noix de palme; la chair en est jaunâtre. Cette noix peut se manger, mais ordinairement on la fait bouillir dans l'eau ou rotir sur le charbon; on la broie ensuite, & on en exprime une huile qui sert à assaisonner les ragoûts ou à s'oindre le corps. Chaque noix porte un noyau très-dur, qui renferme une amande que les Negres trouvent d'un bon goût.

On tire aussi du palmier une liqueur que les Européens appellent le vin de palmier. On fait pour cela une légere incision à l'endroit de l'arbre où le fruit commence à former une tumeur avant d'éclore; on met dans l'incision une feuille pliée en forme de goutiere, pour servir

Vin de Palmier.

de véhicule à la liqueur, qui eſt reçue dans une calebaſſe qu'on attache le ſoir au palmier, & qui ſe trouve pleine le lendemain matin. Cette liqueur fait la boiſſon ordinaire des riches; elle a le goût de notre vin au ſortir du preſſoir: elle eſt pectorale & rafraîchiſſante: on dit qu'elle enyvre quand elle eſt priſe avec excès: elle aigrit au bout de quelques jours. Les naturels du pays ne préférent au vin de palmier que l'eau-de-vie qu'on leur porte d'Europe.

Cocotier. Le cocotier ne différe du palmier que par ſon fruit: il vient auſſi en grappes, mais dont les grains ſont de la groſſeur d'un petit melon. Ce fruit eſt revêtu d'une coque très-dure, & aſſez ſolide pour qu'on tire des grains de chapelets dans ſon épaiſſeur. Le jus laiteux qui ſort en abondance à l'ouverture du coco, eſt une boiſſon douce, agréable & bienfaiſante, & la ſubſtance ſolide qu'on extrait de ſa coque eſt un bon manger. Il paroît que le cocotier n'eſt point naturel au pays, & que ce ſont les Européens qui l'ont tranſ-

porté d'Amérique en Afrique, parce que le coco s'appelle *banga n'poutou*, noyau d'Europe.

Le bananier est plus commun que le cocotier ; c'est moins un arbre qu'une plante, qui se porte pourtant jusqu'à la hauteur de douze à quinze pieds, sur un tronc de huit à dix pouces de diametre. Le fruit sort du milieu de ce tronc en forme de grappe, que nous appellons régime. Chaque régime porte depuis cent jusqu'à deux cens bananes, & la banane est de huit à dix pouces de longueur sur environ un pouce de diametre : en sorte qu'une bonne grappe fait la charge d'un homme. Un bananier n'en porte jamais qu'une, & il meurt dès qu'on l'en dépouille ; aussi a-t-on coutume d'abattre l'arbre pour avoir son fruit : mais, pour un pied qu'on coupe, il en renaît plusieurs autres. Bananier.

Le tronc du bananier est revêtu de plusieurs couches d'une espece de tille avec laquelle les Negres font des cordes : ses feuilles portent sept à huit pieds de longueur, sur dix-huit à vingt pouces de largeur ; elles

ont presque autant de consistance que notre parchemin : elles se plient & se replient en mille manieres sans se casser ; on peut en faire des parasols, on s'en sert sur-tout pour couvrir les pots & les grands vases.

La banane est le pain des riches, comme le manioc est celui des pauvres. Il ne seroit pourtant pas difficile de multiplier assez le bananier, pour qu'il pût suffire à la nourriture du peuple. Un plan de bananiers ne s'épuise jamais, & il n'exige de culture que la premiere année.

Figuier-Banane.

Le figuier-banane ne differe du bananier que par ses fruits : ils viennent également en grappe ou régime, mais ils sont de moitié moins longs, & ils n'ont ni le même goût, ni les mêmes propriétés. La banane (1) est un pain : la figue-banane

(1) Le Rédacteur des Mémoires de l'Evêque de Tabraca sur l'histoire du Royaume de Siam, confond la banane avec la figue-banane. J'ignore si c'est aux Mémoires du Prélat, ou à la bévue du Rédacteur que doit être attribuée cette erreur, erreur qui assurément ne blesse ni la religion, ni la société. Mais, pour ces allusions indécentes, i

est

est un fruit délicat. La substance de la banane est dure & farineuse, celle de la figue-banane est molle & pâteuse.

Lolotier.

Le lolotier est un arbre qui s'éleve à la hauteur de vingt-cinq à trente pieds, sur un tronc proportionné. On ne prend point la peine de le planter : les pepins de ses fruits jettés au hazard, le reproduisent en quantité autour des villages. Cet arbre donne son fruit du tronc & des branches, sans pousser de fleurs, comme le figuier. Pour peu qu'on offense sa racine, il se desséche & il meurt. Son fruit que les Negres appellent *lolo* & nous *papaye*, est d'un

& le parallele odieux que l'Auteur établit dans l'occasion, entre les observances superstitieuses des Siamois, & les pratiques autorisées ou prescrites par notre sainte Religion, il est à croire qu'il a plus consulté le répertoire de la philosophie moderne, que les mémoires du vénérable Prélat Missionnaire qui, après avoir prêché & confessé la Foi chez les Nations idolâtres, vient de reporter tout de nouveau au-delà des mers, un corps infirme & plus que sexagénaire, dans l'espérance d'arracher encore quelques victimes à l'Enfer.

goût agréable & sucré ; il ressemble assez, pour la couleur & la grosseur, à nos melons verds : mais il n'en a point le goût, & il renferme une plus grande quantité de pepins. Le *lolo* est du nombre des fruits qui appartiennent au premier passant qui juge à propos de les cueillir. Les Missionnaires en faisoient une assez bonne soupe.

Orangers, Citronniers.

Les orangers & les citronniers viennent très-beaux dans ces climats, & y produisent d'excellens fruits ; mais on en néglige absolument la culture, & on n'en apperçoit qu'un très-petit nombre dans les villages & aux environs.

Cazou.

Le *cazou* est un fruit de la grosseur d'un melon, qui renferme quinze à vingt noyaux rouges & oblongs, à-peu près de la grosseur & de la forme d'un œuf de pigeon. Ils sont d'une substance farineuse & fort nourrissante. Les Negres ne manquent point d'en porter avec eux quand ils vont en voyage ; quelques-uns de ces noyaux les soutiennent pendant une journée entiere. Il y a apparence que c'est une espece de

cacao ; mais on n'a pas été à portée de le vérifier par l'inspection de la tige.

Tonga. La *tonga* est un fruit oblong de la grosseur d'un œuf, qui renferme une quantité de pepins de la figure d'une lentille. Il en croît depuis cinquante jusqu'à cent, sur une tige haute de deux à trois pieds. La *comba* ne differe de la *tonga* que parce qu'elle est plate au lieu d'être ronde. Ce fruit croît en Provence : on l'y appelle *bérengenne*.

Comba.

Pois d'arbre. On voit au Royaume de Kakongo un arbre d'environ dix pieds de hauteur, qui, dans la saison de la sécheresse, porte des pois peu différens des nôtres pour la gousse, pour le grain, & même pour le goût.

Tomate. La tomate est un petit fruit de la grosseur & de la couleur de la cerise. Les Negres le font entrer dans leurs ragoûts, comme nous faisons usage des oignons dans les nôtres ; mais c'est par raison d'économie, & pour le remplissage plutôt que pour l'assaisonnement : ce fruit, absolument insipide par lui même, prend le goût de la sauce, sans lui en communiquer

aucun. Il croît ſur un arbriſſeau.

Pimentier. Le *pimentier* eſt un autre arbriſſeau qui ſe porte juſqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Ses feuilles, aſſez reſſemblantes à celles du grenadier, ſont du plus beau verd. Son fruit eſt un grain aſſez ſemblable à celui de l'avoine pour la forme, mais un peu plus gros, & d'un rouge éclatant. Cet arbriſſeau charme la vue quand il eſt couvert de ſon fruit. Ce fruit eſt le poivre du pays; les Negres en mettent beaucoup dans la plupart de leurs ſauces; mais il eſt ſi violent, qu'il brûle la langue & le palais aux Européens, juſqu'à en faire tomber la peau.

Cannes à ſucre. Il ſe trouve, dans pluſieurs endroits humides & marécageux, des cannes à ſucre de la même eſpece que celles de Saint-Domingue; mais les Negres ne penſent point à les cultiver. Ils ſucent la moëlle de celles qu'ils trouvent, & quelques particuliers font métier d'en ramaſſer, qu'ils portent au marché.

Baſilics. On voit dans les campagnes des baſilics, qui ne différent des nôtres que par la hauteur de leur tige, qui

peut être d'environ huit pieds.

Le cotonnier eſt un arbriſſeau de la hauteur de cinq à ſix pieds. Il porte une eſpece de gros fruits verds qui ſont revêtus d'un duvet d'une ligne d'épaiſſeur ; ce duvet eſt le coton. Quand le fruit eſt mûr, il s'entr'ouvre, & laiſſe appercevoir pluſieurs rangées de pepins ; du reſte il n'eſt bon à rien. Les Negres laiſſent auſſi perdre le coton, qui ne le céderoit pas, pour la qualité, à celui d'Amérique. Cotonnier.

On n'a point vu de vigne dans le pays ; mais il y en a dans pluſieurs provinces d'au-delà du Zaire, & elle y fait fort bien. Le ſol de Loango, Kakongo & autres Royaumes circonvoiſins, ne lui ſeroit probablement pas moins favorable ; mais les femmes, ſeules chargées de la culture des terres, & déjà excédées de travaux, n'ont garde d'augmenter leur tâche en plantant la vigne, dont le jus, d'ailleurs, ſeroit moins pour elles que pour leurs maris. Vigne.

Les arbres fruitiers portent ſouvent des fleurs & des fruits en même temps, & dans toutes les ſaiſons ; la Arbres fruitiers.

plupart reprennent de bouture, dans des terrèins arides, & au temps même de la plus grande sécheresse.

Arbres des Forêts.

Les arbres des forêts sont revêtus de feuilles en toutes saisons ; les anciennes ne tombent que pour faire place aux nouvelles. Quelques-uns produisent des fruits bons à manger ; d'autres sont toujours couverts de fleurs stériles qui répandent au loin l'odeur la plus agréable. On trouve dans le Royaume de Iomba, qui est au nord de Loango, une forêt de bois rouge bon pour la teinture. Parmi une infinité d'arbres d'especes différentes, on n'en apperçoit pas un seul qui ressemble à ceux que nous avons en Europe. Il y en a qui sont d'une grosseur prodigieuse, & qu'on prendroit, de loin, pour des tours, plutôt que pour des arbres. Les Negres abattent ceux qui sont de la moyenne grosseur : ils les creusent pour en faire des batelets d'une seule piece, que nous appellons *pyrogues*, avec lesquels ils vont à la pêche en mer & sur les rivieres.

Quelques-uns de ces arbres sont tendres & spongieux ; ils résiste-

roient à la hache, comme l'écorce du liege ; mais on les couperoit facilement avec un sabre bien affilé. D'autres sont d'un bois très-dur : il s'en trouve un qui, au bout de quelques mois qu'il a été abattu, durcit au point qu'on en fait des enclumes pour battre le fer rouge ; on tenteroit inutilement d'y faire entrer un clou à coups de marteau. La plupart de ces arbres périssent de vétusté : on ne pense point à les abattre, parce qu'on ne sauroit quel usage en faire.

CHAPITRE VI.

Des Animaux.

LES habitans de ces pays, sûrs de trouver toujours du manioc dans leur jardin, s'inquiétent fort peu de ce qu'ils pourroient se procurer pour la bonne chere. Ils aiment mieux fonder l'espérance de leur cuisine sur la fortune de la chasse ou de la pêche, pour les jours où ils veulent se régaler, que de se donner Animaux domestiques.

la peine d'élever chez eux des bestiaux que les Officiers du Roi pourroient, à chaque instant, leur enlever. Ils en nourrissent pourtant, mais en petite quantité. Ils élevent des cochons, des chevres & des moutons.

Cochon. Chevre. Mouton. Leurs cochons sont plus petits que les nôtres. Leurs chevres ne donnent point de lait. Leurs moutons ne portent pas de toisons de laine, comme ceux des climats d'Europe : du reste ils leur sont en tout semblables.

Canard. Poules. Ils ont des canards qui portent des crêtes, & qui sont deux fois gros comme les nôtres; mais leurs poules sont fort petites. Ils n'en mangent pas les œufs, parce que, disent-ils, avec un peu de patience, un œuf devient un poulet. Suivant le même principe, ils prétendent que les Européens doivent leur payer une couple d'œufs aussi cher qu'une couple de poulets. Ils rabattent pourtant un peu du prix, mais il est très-difficile de leur faire entendre raison sur cet article; & si l'on veut trop marchander, ils répondent froidement qu'ils attendront que leurs

œufs ſoient devenus poulets. On ne peut pas leur objecter que ces poulets leur coûteront avant d'être bons à manger, parce qu'ils ne les nourriſſent point. La mere les emmene dans la campagne, où ils vivent avec elle, comme les autres oiſeaux. Ceux qui diſent que pour la valeur de ſix ſous on a trente poulets au Royaume de Loango, ſe trompent auſſi groſſiérement que quand ils prétendent qu'on les vend une piſtole la piece au Royaume de Congo; mais je doute qu'ils trompent perſonne: il n'eſt point de lecteur aſſez crédule pour s'en rapporter au témoignage d'un hiſtorien, quand il lui racontera que trente poulets, qui ſe vendent cent écus dans un Royaume, ſe donnent pour ſix ſous dans le Royaume voiſin.

On voit dans le pays des chiens & des chats. Les chats ont le muffle plus allongé que les nôtres. Les chiens n'abboyent pas. Un Miſſionnaire vit du côté de Loango un cheval bai qui bondiſſoit dans la plaine. Il étoit aſſez haut de taille, & d'une grande beauté. Il ſe laiſſoit approcher de

Chien. Chat. Cheval.

fort près. Au moment où le Missionnaire le considéroit, le Ministre des affaires étrangeres vint à passer : il s'arrêta, & il dit au Missionnaire qu'il connoissoit, que ce cheval lui seroit fort utile pour les voyages qu'il se proposoit de faire dans le pays ; que s'il vouloit, il lui en feroit bon marché. Le Missionnaire y consentit, à condition qu'il le lui livreroit ; mais la difficulté d'aller lui mettre la bride empêcha la conclusion du marché. La tradition du pays est que le Roi d'Angleterre envoya autrefois deux chevaux, mâle & femelle, au Roi de Loango ; que ce Prince après les-avoir examinés, ordonna qu'on les mît en liberté : que depuis ce temps-là ils ont erré dans les campagnes & les forêts, où ils ont fait des petits ; que celui qu'on voit quelquefois près de Loango est le dernier de son espece, les autres étant morts de vieillesse, ou ayant été dévorés par les tigres.

Les campagnes nourrissent quantité d'animaux de toute espece, quadrupedes, volatiles & insectes. On n'y a vu ni lievres ni lapins ; mais

il s'y trouve des perdrix de deux ou trois eſpeces : il y en a qui ſont du plus beau rouge ; toutes ſont de la groſſeur de nos poules. Les cailles & les alouettes n'ont rien qui les diſtingue de celles d'Europe. On n'a vu qu'une eſpece de pigeon ; ſon plumage eſt verd, mais il a les pattes, le bec & les yeux d'un fin rouge. Il y a un certain oiſeau de la groſſeur, & à-peu-près de la forme d'un dindon, mais qui a la tête plus groſſe, & qui porte, au lieu de crête, une corne percée, comme un cornet de trictrac. Un Negre vint un jour offrir aux Miſſionnaires de leur vendre un oiſeau aquatique, qui étoit beaucoup plus gros que les plus gros que nous voyons en France ; il en avoit ſa charge : mais ſur ce qu'ils lui répondirent qu'ils ne vouloient point l'acheter, il ne leur laiſſa pas le temps de le bien conſidérer ; ils virent ſeulement qu'il avoit le cou long comme le bras, & qu'il étoit de la groſſeur d'un mouton. Les aigles ſont ſemblables à ceux qu'on montre dans nos foires. Le corbeau ne différe en rien du nôtre. Il y a

Perdrix. Cailles. Alouettes. Pigeon. Oiſeau cornu. Gros oiſeau. Aigle. Corbeau.

quantité d'autres oiseaux de proie. Dans une saison où les Negres mettent le feu aux herbes des campagnes, on les voit voltiger au-dessus de la flamme. S'ils apperçoivent quelque animal qui se soit laissé surprendre par le feu, ils fondent sur lui avec impétuosité, ils l'enlevent à moitié rôti, sans que la flamme offense leurs aîles. Il y a beaucoup d'oiseaux nocturnes. Le hibou est de la grosseur d'un dindon. Le coucou s'appelle aussi *coucou* : il est un peu plus gros que le nôtre, il lui ressemble pour le plumage, mais il chante tout autrement. Le mâle commence à entonner : *cou*, *cou*, *cou*..... en montant toujours d'un ton, avec autant de justesse qu'un Musicien chante, *ut*, *re*, *mi*. Quand il en est à la troisieme note, la femelle reprend, & monte avec lui jusqu'à l'octave : & ils recommencent toujours la même chanson.

Hibou.

Coucou.

Hirondelle. L'hirondelle est la même que celle que nous voyons en Europe, mais elle a le vol plus uniforme.

Moineau. Les moineaux sont très-multipliés, ils volent par troupes comme les

nôtres ; ils piaillent de même ; ils ſont un peu plus petits ; ils ont le plumage plus fin, & luiſant comme le ſatin.

Sauterelle. La ſauterelle eſt de la groſſeur d'un petit oiſeau : elle a le cri perçant & importun ; elle fait grand bruit dans l'air ; on croiroit au battement de ſes aîles entendre voler un oiſeau de proie. Un autre inſecte, de la groſſeur d'un hanneton, eſt de la plus grande utilité dans un climat chaud ; il eſt le boueur & le vuidangeur de tout le pays. Il travaille avec une aſſiduité infatigable, à ramaſſer toutes les immondices qui pourroient corrompre l'air ; il en fait de petites boules qu'il cache fort avant dans des trous qu'il a creuſés dans la terre. Il eſt aſſez multiplié pour entretenir la propreté dans les villes & les villages.

Inſecte utile.

Mouche luiſante. La mouche luiſante vole la nuit, & porte une aſſez grande lumiere. On la prendroit, dans une nuit obſcure, pour une de ces exhalaiſons que nous appellons étoiles filantes. Les Miſſionnaires en ont examiné qui étoient venu ſe repoſer ſur leur

caſe: ils ont remarqué qu'elles étoient de la groſſeur de nos vers luiſans, &, qu'aux aîles près, elles n'en différoient pas beaucoup pour la forme: ce qui leur a fait juger que ce pouvoit être la même eſpece.

Rats. Les herbes des campagnes ſervent de retraite à une infinité de rats d'eſpéces différentes, dont les plus gros ſont de la taille de nos chats. On y voit auſſi des grenouilles & des crapauds plus gros que les nôtres, & un limaçon de la groſſeur du bras.

Grenouilles. Crapaud. Limaçon.

Eléphant. Les bois ſervent de retraite à toutes ſortes d'animaux. Les éléphans de ce pays ne différent de ceux dont nous avons la deſcription, que parce qu'en général ils ſont plus petits. Leurs plus groſſes dents ne péſent que cinquante à ſoixante livres. Les Negres ne les domptent pas, & ils ne leur font jamais la chaſſe. Les dents qu'ils vendent aux Européens ont été trouvées dans les bois. L'ivoire de Loango eſt le plus recherché pour ſa fineſſe & ſa blancheur.

Les Miſſionnaires ont obſervé, en paſſant le long d'une forêt, la piſte

d'un animal qu'ils n'ont pas vu ; mais qui doit être monſtrueux : les traces de ſes griffes s'appercevoient ſur la terre, & y formoient une empreinte d'environ trois pieds de circonférence. En obſervant la diſpoſition de ſes pas, on a reconnu qu'il ne couroit pas dans cet endroit de ſon paſſage, & qu'il portoit ſes pattes à la diſtance de ſept à huit pieds les unes des autres. Animal monſtrueux.

Le lion reſſemble à ceux de la moyenne taille que nous voyons en Europe. Lion.

Le tigre eſt beaucoup plus redouté dans ces pays que le lion. Il y en a de deux eſpeces ; ſans compter le chat-tigre, qui mange les ſouris des champs, les petits des oiſeaux, & quelquefois les poules & les canards. Les tigres de la premiere eſpece s'appellent tigres de bois, & les autres tigres d'herbes, de l'endroit où ils ont coutume de chercher leur pâture. Les tigres-d'herbes ſont de la taille de nos grands chiens. Ils font la chaſſe aux rats, & aux autres animaux qui ſe retirent dans les herbes que produiſent les terres Tigre. Chat-tigre. Tigre d'herbes.

incultes. Ils s'approchent quelquefois, la nuit, des cases pour enlever la volaille & les autres animaux domestiques ; mais ils prennent la fuite, dès qu'ils apperçoivent un homme. Le tigre de bois est beaucoup plus gros & plus haut de taille que ceux-ci. Il fait sa proie des animaux les plus forts, tels que les buffles & les cerfs. Il les guette au passage, il leur saute sur la croupe, les déchire de la griffe & des dents, & ne lâche point prise qu'il ne les ait fait tomber sous lui. Quand cet animal carnassier est pressé par la faim, il sort des bois & va la nuit roder autour des villages, cherchant à dévorer les chiens, les cochons, les moutons & les chevres.

Tigre de bois.

Près de l'endroit où les Missionnaires sont établis, un de ces tigres sorti, sur la brune, d'une forêt voisine, enleva un petit enfant que sa mere rapportoit des champs sur son dos ; & il s'enfuit avec précipitation le dévorer dans la forêt. Il n'est pas sûr de passer seul dans un bois, sans être bien armé. Le tigre a l'odorat fin & la vue perçante ; il sent l'homme

de fort loin : s'il le voit seul & sans armes, il s'approche pour l'attaquer : autrement il évite sa rencontre. Il est bien rare qu'un chasseur l'apperçoive à portée de fusil.

Quand un Negre a tué un de ces tigres, il le promene, comme en triomphe dans le village, à l'aide de ses amis : il le porte ensuite au Chef, qui lui paye sur le champ une récompense proposée par le Gouvernement, pour celui qui diminue le nombre de ces animaux sanguinaires. Lorsqu'un tigre a dévoré quelque animal dans un village, les paysans sont sûrs qu'il ne leur échappera pas la nuit suivante : ils attachent à un pieu les restes de sa proie, s'il en a laissé, ou ils lui font un nouvel appât : ils y attachent des cordes qui communiquent à des fusils disposés de maniere qu'ils doivent nécessairement se décharger sur le tigre, s'il vient mordre à l'appât. Il est rare qu'il manque de revenir la nuit suivante : il se tue lui-même. La décharge des fusils est le signal qui annonce aux Negres d'aller l'achever, s'il respiroit encore.

Buffle. Le buffle n'eſt point compté parmi les animaux domeſtiques, comme dans la Chine. Il eſt ſauvage & féroce : il erre par les bois & les campagnes déſertes, qu'il fait retentir d'un mugiſſement déſagréable. Il eſt un peu plus haut de taille que nos bœufs ordinaires, dont il ne différe pas eſſentiellement du reſte. Le buffle ne fuit pas devant le chaſſeur ; & ſi celui-ci manque ſon coup, & qu'il n'ait pas le temps de grimper ſur un arbre, il eſt ſur le champ mis en pieces. Quand cet animal ne peut pas décharger ſa vengeance ſur celui qui l'a bleſſé, il court cherchant au hazard une victime à ſa fureur. Malheur au premier paſſant qu'il apperçoit, homme, femme ou enfant ; c'en eſt fait de lui. C'eſt ce dont les Miſſionnaires furent un jour témoins : un de ces buffles ſortis des bois, ſe tourna contre une femme qui étoit occupée à cultiver ſon champ ; il la terraſſa, & ne la quitta point qu'il ne l'eût fait expirer de la mort la plus tragique.

Sanglier. Les ſangliers multiplient peu. Ils ſe nourriſſent de racines d'arbres, &

de bois tendre. Ils ſont plus petits & moins féroces que ceux qui ſe nourriſſent de glands dans nos forêts d'Europe.

L'animal que les Negres appellent chien ſauvage, eſt une eſpece de loup, qui a beaucoup de reſſemblance avec celui que nous voyons en France. Comme il ne tient pas l'empire des bois, il eſt plus modeſte que le nôtre : un homme ne craint point ſa rencontre. Il ne porte pas ſa vue juſque ſur la groſſe proie, qu'il abandonne au tigre & au lion, qui ne l'épargnent pas lui-même quand il leur tombe ſous la griffe. Au défaut d'autre pâture, il ſait vivre de racines & brouter l'herbe, comme la chevre. Loup.

Les ſinges ſe retirent, pour l'ordinaire, dans l'intérieur des forêts. Il eſt rare qu'ils marchent par terre : on les voit toujours perchés ſur les plus hauts arbres. Ce qui ne les empêche pas, s'ils ſont pourſuivis, de faire en peu de temps beaucoup de chemin, en ſautant de branches en branches, & d'arbre en arbre. Les Negres cherchent moins à tuer les Singe.

ſinges qu'à les prendre vivans, pour les vendre aux Européens. La maniere de les prendre eſt d'expoſer au pied des arbres, ſur leſquels ils ont coutume de ſe retirer, des fruits qui ſont de leur goût, ſous leſquels ſont cachés des pieges. La guenon a toujours ſon petit à ſes côtés : elle l'emporte avec elle, lorſqu'elle eſt pourſuivie ; & ne l'abandonne que quand elle eſt bleſſée à mort. Il y a dans les forêts de ce pays des magots qui ont quatre pieds de haut. Les Negres aſſurent que lorſqu'on les pouſſe à bout, ils deſcendent des arbres, un baton à la main, pour ſe défendre contre ceux qui leur font la chaſſe, & que ſouvent ils pourſuivent ceux qui les pourſuivoient. Les Miſſionnaires n'ont pas été témoins de cette ſingularité.

Chevreuil & Daim. Le chevreuil & le daim ne ſont pas rares dans les forêts, ils ne différent pas de ceux que nous voyons en Europe.

Cerf. Les cerfs ſont plus petits que les nôtres, & ils ne portent pas de bois. La privation de cet attribut eſt pour eux un grand avantage, dans des

forêts épaisses, où ils sont continuellement exposés à la poursuite des animaux carnassiers.

On voit bondir dans les campagnes un cerf que la petitesse de son espece rend tout-à-fait curieux. Il ressemble en tout aux cerfs du pays. Il est privé de bois comme eux, il a le pied fourchu, la jambe fine & déliée. Il est à-peu-près gros comme un lievre, mais plus élancé; sa taille est de douze à quinze pouces. Quoiqu'il soit très-léger à la course, on le prend quelquefois à la main. Sa retraite la plus ordinaire est dans les grandes herbes des terres incultes, qui sont pour lui ce que sont les forêts pour les autres. Lorsque les Negres l'apperçoivent, ils entourent un grand espace de terrein, & en se resserrant ils enferment le cerf. Quand ce petit animal se voit environné, il ne songe plus à échapper, il se laisse prendre; mais il ne sauroit survivre à la perte de sa liberté. Si on ne le tue pas, il meurt bientôt de tristesse, ou il se tue lui-même contre les barreaux de la cage dans laquelle on l'a enfermé, Petit Cerf.

Sa viande eſt un manger délicat.

Oiſeaux des forêts.

Les forêts, plus encore que les campagnes, ſont remplies d'une infinité d'oiſeaux du plus joli plumage. Mais ils n'ont pour eux que la richeſſe des couleurs : on ne les voit jamais aſſez, on les entend toujours trop. Leur chant eſt foible & coupé. Le roſſignol même ne fait que gazouiller : il eſt plus gros que le nôtre.

Roſſignol.

Faiſans & Pintades.

Les faiſans & les pintades ſont fort communs. Les perroquets & les perruches ne ſont pas plus rares : les Negres les dénichent pour les vendre aux Européens.

Perroquets & Perruches.

Tourterelles.

On diſtingue deux eſpeces de tourterelles. Il y en a une qui n'eſt pas plus groſſe qu'un merle, & qui a le plumage cendré. L'autre eſt de la figure & de la groſſeur des nôtres : elle en a le plumage, & ſon gémiſſement eſt le même.

Abeilles.

Les Negres ne connoiſſent point encore l'art d'apprivoiſer les abeilles, & de les faire travailler à leur compte, en leur procurant le logement. Les forêts ſont la retraite ordinaire de cet induſtrieux inſecte. Le creux d'un arbre lui ſert de ruche,

il y dépoſe ſes rayons. Les abeilles d'Afrique travaillent comme les abeilles d'Europe, &, de fleurs toutes différentes, elles extraient le même miel & la même cire. Sans s'être communiqué leur modele, elles ſe copient parfaitement. C'eſt de part & d'autre la même ſageſſe dans les préparatifs, la même régularité dans les proportions, la même activité dans l'exécution : on reconnoît ſans peine qu'elles ont été inſtruites par le même maître. Le miel qu'elles donnent eſt très-délicat, les Negres s'en font un régal : ils ſucent le rayon & jettent la cire. Ils n'étouffent pas les abeilles, pour avoir leur miel : ils font du feu ſous l'arbre dont le creux leur ſert de retraite. La fumée les en fait ſortir : ils prennent le miel : les abeilles rentrent dans le même arbre, ou elles vont chercher un domicile ailleurs.

On voit des fourmis de pluſieurs eſpeces. Il y en a une beaucoup plus groſſe que la nôtre, elle eſt également prévoyante & appliquée au travail ; & c'eſt dans ce pays, mieux que partout ailleurs, qu'on pourroit, Fourmis.

avec le Sage envoyer l'homme à son école. Ces insectes ramassent avec empressement, au temps de la sécheresse, de quoi vivre pendant les six mois de la saison pluvieuse. Pour se mettre à l'abri des inondations, elles se bâtissent, à force de travail, de petites maisons de terre glaise, qui acquierent presque la solidité de la pierre. Les Negres, en les renversant, en font des réchauts, qui ressemblent assez à nos réchauts de terre; & ils n'en ont point d'autres.

Serpens. Dans les forêts les plus épaisses, que les rayons du soleil ne pénétrent jamais, il y a beaucoup de serpens. Le plus commun est celui qu'on appelle serpent *Boma*, qui a environ quinze pieds de longueur, & qui est gros à proportion. Il s'en trouve quelquefois de beaucoup plus gros. On raconta aux Missionnaires que six mois avant leur arrivée dans le pays, un petit enfant étoit allé à la forêt pour y dénicher des oiseaux, (c'est presque l'unique occupation des enfans); son pere voyant qu'il tardoit beaucoup à revenir, s'arma comme pour la chasse, de son sabre

&

& de son fusil, pour aller le chercher. En s'avançant dans la forêt par la route la plus fréquentée, il apperçut un serpent d'une énorme grosseur. Ne doutant point qu'il ne fût le meurtrier de son fils, il l'attaqua & le tua. L'ayant ouvert, il trouva l'enfant enseveli dans son ventre, comme dans une bierre: il étoit mort, n'ayant reçu aucune blessure. Les Negres mangent les serpens qu'ils tuent, & la chair n'en est pas mauvaise. Lorsque les Européens leur demandent, pourquoi ils se nourrissent de ces animaux? ils leur demandent eux-mêmes pourquoi ils ne s'en nourriroient pas? & ils ajoutent que s'il est un animal qu'ils doivent manger, c'est surtout celui qui cherche à les manger eux-mêmes.

Poissons.

Les rivieres nourrissent de fort beau poisson & en grande quantité; celui qu'on pêche dans le fleuve du Zaire est fort délicat. On voit aussi dans ce pays des lacs poissonneux. Il y en a un près du village de Kilonga, où les Missionnaires ont formé leur premier établissement. Il abonde

en poiſſons de pluſieurs eſpeces. Les carpes y ſont ſemblables à celles de nos rivieres de France, mais plus délicates. On y pêche de belles anguilles, qui ſont différentes des nôtres : elles ont la tête plate, & fort groſſe. Leurs dents ne ſont pas affilées, & reſſemblent aſſez pour la forme & la groſſeur aux groſſes dents de l'homme. Certaines rivieres nourriſſent des anguilles qui reſſemblent à de petits ſerpens.

Carpe.

Anguille.

Les côtes de la mer ſont fréquentées par des pêcheurs de profeſſion ; ils prennent ſurtout beaucoup de raies & de ſoles, d'eſpeces différentes. Quoiqu'ils ne montent que des pyrogues, ils ne laiſſent pas de pêcher quelquefois de fort groſſes pieces. J'ai entre les mains le morceau d'une mâchoire qui annonce un poiſſon monſtrueux : les dents ont vingt-quatre lignes de circonférence ſur vingt-neuf de hauteur ; elles ſont fichées dans des alvéoles de vingt-deux lignes de profondeur. Elles ſont médiocrement affilées par le bout.

Poiſſon monſtrueux.

Il y a ſur les côtes de Loango une

espece de poisson malfaisant, qui cause souvent beaucoup de dommage aux Capitaines Européens. Il a la tête trois fois grosse comme celle d'un bœuf. Sa manie est de défoncer les barques & les canots. Il s'approche des endroits où les vaisseaux sont à l'ancre : il leve le cou au-dessus de l'eau ; & s'il apperçoit un canot, il s'élance par-dessous avec impétuosité, il le défonce du premier coup de tête, & il prend la fuite. Il dédaigne les pyrogues, jamais il ne les attaque.

Les filets des Negres sont travaillés comme ceux de nos pêcheurs. Ils les font avec une filasse qui ne le céderoit pas au meilleur chanvre, & qu'ils tirent du bananier, & de l'écorce de quelques autres arbres. Ils ne sont pas dans l'usage de saler leur poisson pour le conserver, ils le font dessécher au soleil, quand il est assez ardent ; & plus souvent ils l'enfument.

CHAPITRE VII.

Des Sociétés.

LES peuples de ces contrées habitent comme nous des villes & des villages, & ils offrent l'image la plus ſenſible de l'origine des ſociétés. Ce ſont moins les beſoins réciproques qui les rapprochent, que les liens du ſang qui les empêchent de ſe ſéparer. Les familles ne ſe diſperſent pas comme parmi nous; enſorte que dans la même ville, & dans le même village on diſtingue une infinité de petits hameaux, qui ſont autant de familles préſidées par leurs Patriarches. Une famille qui ſe voit trop reſſerrée, & qui ne veut pas ſe confondre avec celle qui l'avoiſine, peut aller s'établir ſur le premier terrein qui n'eſt pas encore occupé, & y fonder un hameau: c'eſt l'affaire d'une journée, dans un pays où un pere de famille peut, à l'aide de ſa femme & de ſes enfans, emporter d'un ſeul voyage ſa mai-

ſon & tous ſes meubles. Les chefs des familles en ſont les premiers Juges. Quand il s'y eſt élevé quelque different, ils font comparoître les parties; & après avoir entendu les raiſons de part & d'autre, ils prononcent une eſpece de ſentence en forme juridique. Ce tribunal domeſtique eſt le modele des autres Tribunaux ſupérieurs. Les loix ne permettent point à une femme d'en appeller de la ſentence de ſon mari, ni à un fils du jugement de ſon pere, il ne leur en vient pas même la penſée; mais nous verrons dans la ſuite, que du tribunal du chef de chaque village, on en appelle à celui du Gouverneur de la province; & enfin, à celui du Roi.

Le pays n'eſt pas également peuplé partout: les villes & les villages ſont plus multipliés le long des rivieres, des ruiſſeaux, des lacs & des fontaines; par la raiſon, ſans doute, que l'eau étant une des choſes les plus néceſſaires à la vie, ceux qui ont le choix du terrein donnent la préférence à celui qui leur en offre naturellement, & laiſſent aux

derniers venus le ſoin de creuſer des puits. Ces grandes & ſuperbes villes que nous voyons toutes bâties le long des rivieres, n'ont point eu d'autre origine ; & ſi nous pouvions interroger les premiers fondateurs de Paris, ils nous répondroient qu'en dreſſant leurs chaumieres au même endroit où nous avons depuis élevé des Palais, ils ſongeoient, comme les peuples dont nous parlons, à ſe procurer une eau ſaine pour ſe déſaltérer & abreuver leurs troupeaux, & nullement à bâtir une ville, encore moins à préparer ſa ſplendeur future, par la facilité qu'elle auroit d'étendre ſon commerce.

Les villes ne ſont, à proprement parler, que de grands villages; elles n'en différent que parce qu'elles renferment un plus grand nombre d'habitans. L'herbe y croît comme dans les villages : les rues ne ſont que des ſentiers étroits. Une grande ville eſt un vrai labyrinthe, d'où un étranger ne ſortiroit pas, s'il n'avoit ſoin de prendre un conducteur. Les bourgeois n'ont rien qui les diſtingue

des villageois : ils ne ſont ni mieux vêtus, ni mieux logés. Les bourgeoiſes de la capitale vont travailler aux champs, comme les payſannes du plus petit hameau.

Cases. Les vaſtes forêts dont nous avons parlé, fourniroient aux Negres les moyens de ſe loger commodément, s'ils vouloient s'en donner la peine : ils pourroient même, au défaut de la pierre, qui ne ſe trouve nulle part dans ce pays, faire uſage de briques qu'ils tireroient de preſque toutes les terres. Les bois leur fourniroit le charbon néceſſaire pour les faire cuire ; mais ils ne ſont pas d'humeur à prendre tant de peines pour ſe loger. Leurs maiſons, que nous appellons caſes, ſont de petites huttes faites de joncs, ou de branches artiſtement entrelacées. La couverture répond à l'édifice, elle n'eſt que de feuilles : ils employent de préférence celles du palmier, qui ont aſſez de conſiſtance pour réſiſter pluſieurs années à la pluie, & aux injures des ſaiſons. La porte de la maiſon eſt pratiquée dans un des pignons, qu'on a ſoin de ne pas expoſer au

vent qui amene les pluies. On ne connoît point l'usage des fenêtres. Il n'y a pas longtemps que nous n'en avions nous-mêmes que de fort petites, comme nous l'attestent plusieurs Châteaux antiques. On trouve même encore dans plusieurs de nos provinces, de vieilles chaumieres qui ne reçoivent de jour que par une porte coupée par le haut.

Celui qui a besoin d'une maison, s'en va au marché avec sa femme & ses enfans. Il achete celle qui lui convient : chacun en prend une piece, suivant sa force, & on vient la dresser. Pour empêcher que le vent ne la renverse, on l'attache à des pieux fortement enfoncés dans la terre. Une case n'a rien qui choque la vue : c'est une espece de grande corbeille renversée. Les riches & les curieux en ont quelquefois qui sont travaillées avec beaucoup d'art, & revêtues intérieurement de nattes de différentes couleurs, qui sont les tapisseries ordinaires du pays.

Ceux qui nous disent que les habitans de Loango font des poutres à leurs maisons avec le palmier, n'ont

point d'idée de leurs habitations; & ils ignorent que s'ils vouloient élever des édifices, comme les nôtres, ils trouveroient dans leurs forêts du bois de charpente de toute espece, & bien préférable, pour cet usage, au bois de palmier. Le Palais du Roi de Loango, tel que plusieurs Auteurs nous le décrivent, a moins de ressemblance avec la véritable demeure de ce Prince, que notre Palais des Tuilleries n'en a avec le couvent des Capucins. Ils donnent à ce prétendu Palais l'étendue d'une ville ordinaire, & il n'est composé que de cinq ou six cases, un peu plus grandes que celles dont nous venons de parler; au lieu que les villes en renferment par milliers.

Palais du Roi.

CHAPITRE VIII.

Le caractere du Peuple. Ses vices & ses vertus.

L'AUTEUR de l'*Histoire générale des voyages*, s'étend assez au long sur les mœurs de ces Peuples, sur leurs

coutumes & leurs usages. Il a inséré dans sa collection différentes relations de ce qui se passe chez eux : mais après en avoir fait la lecture, on pourroit demander si ceux qui les ont composées ont jamais été dans le pays ? c'est à cette source commune que plusieurs Ecrivains de nos jours ont puisé les erreurs qu'ils ont publiées sur les habitans de cette contrée de l'Afrique ; & ils nous ont donné, sans doute contre leur intention, des portraits d'imagination, pour des faits indubitables. Les plus judicieux, il est vrai, choqués des contradictions manifestes qui se rencontrent à chaque page de ces relations, se sont contentés d'en extraire ce qui leur a paru le plus vraisemblable ; mais le peu qu'ils en ont extrait en est encore trop pour qui ne voudroit que la vérité, & suffit pour faire connoître à celui qui a vécu parmi ces peuples, qu'ils n'ont pas été peints d'après eux-mêmes.

On ne peut connoître à fond le génie d'une Nation qu'en l'étudiant ; & cette étude n'est pas l'ouvrage de quelques jours. Un voyageur, en le

ſuppoſant même de bonne foi, qui parcourt, le journal à la main, un pays inconnu & dont il ignore la langue, ne peut prendre qu'une connoiſſance bien ſuperficielle des peuples qui l'habitent. Si le hazard veut que pluſieurs jours de ſuite il ſoit témoin de quelques traits de cruauté & de perfidie, il les repréſentera comme cruels & perfides. S'il eût pris une autre route, témoin de quelques actes des vertus contraires, il eût fait l'éloge de leur amour pour la droiture & l'humanité.

Le rapport des mariniers n'eſt pas plus ſûr, & ne doit pas plus fixer notre jugement en cette matiere, que celui d'un voyageur tel que je le ſuppoſe. Outre que leurs affaires ne leur laiſſent pas le loiſir de ſe faire obſervateurs, ils ne ſont pas à portée de l'être, n'ayant de relation qu'avec le petit nombre des Negres commerçans, que l'eſprit d'intérêt, & une plus grande facilité à ſatisfaire leurs paſſions, ont fait décheoir des vertus qui caractériſent le gros de la Nation.

Il faut en convenir : ceux qui

habitent le long des côtes, & les ſeuls qui fréquentent les Européens, paroiſſent enclins à la fourberie & au libertinage; mais peut-on raiſonnablement conclure delà, ſans autre examen, comme le font la plupart des Hiſtoriens, que le déréglement & la duplicité ſoient des vices communs à tous? nous ririons de la ſimplicité d'un Africain, qui, après avoir paſſé quelque temps à Paris, ſans jamais s'en être éloigné de plus d'une lieue, iroit raconter dans ſon pays que les habitans de nos campagnes ne font que boire, danſer & ſe divertir; parce qu'en traverſant les villages qui avoiſinent cette Capitale, il auroit entendu de toute part le ſon des inſtrumens, & vu écrit le long des murs: *Ici l'on fait noces & feſtins.* Ce Barbare jugeroit notre Nation comme nous jugeons la ſienne.

Quoique le Royaume de Congo confine à ceux dont nous parlons ici, on n'a pas droit d'en juger les habitans par comparaiſon, & d'attribuer aux uns ce qu'on connoît des autres. Il a pu être un temps où ces

peuples se ressembloient, mais ce temps n'est plus. On ne sauroit disconvenir que le séjour qu'ont fait les Portugais dans le Congo, n'y ait altéré notablement l'innocence & la simplicité des mœurs. Je me garderai pourtant bien d'imputer à une Religion sainte & divine des abus qu'elle condamne, & des maux qui la font gémir. Il faudroit fermer les yeux à la lumiere, & être en effet aussi peu instruit dans l'histoire qu'affectent de le paroître, en ce point, certains Philosophes modernes, pour ignorer de quel abyme de corruption la Religion Chrétienne a tiré le Genre humain. Tout ce qu'on peut raisonnablement conclure de cette décadence de mœurs, qui a suivi la prédication de l'Evangile dans le Congo, & ailleurs; c'est que s'il est digne du zèle d'un Prince Chrétien de favoriser la propagation de la Foi chez les Nations infideles, il est aussi de sa prudence & de son devoir de ne pas détruire d'une main ce qu'il édifie de l'autre, en envoyant sur les traces des Missionnaires, des hommes qui n'ont

de Chrétien que le nom qu'ils déshonorent, & dont la conduite plus que payenne peut faire douter aux Idolâtres, si les Dieux qu'ils adorent ne sont pas préférables encore à celui des Chrétiens. La Religion, tant est puissant l'empire de la grace, n'avoit pas laissé de faire des progrès dans le Congo: &, au milieu de la licence à laquelle s'abandonnoient les Portugais, des Barbares devenus Chrétiens les rappelloient à leur devoir, & condamnoient leurs excès par des vertus contraires. Mais depuis que les naturels du pays ont chassé les Portugais, & qu'ils ne reçoivent plus chez eux que les Missionnaires; ceux-ci trouvent bien plus de facilité à leur persuader la pratique de la morale évangélique. Le Cardinal Castelli, Président de la Congrégation de la Propagande, écrit de Rome au Préfet de la mission de Loango, qu'il y a actuellement plusieurs cent-milliers de fervens Chrétiens dans le seul Royaume de Congo. Mais les Capucins, qui depuis la dissolution des Jésuites sont restés seuls chargés de cette vaste

& pénible mission, commençant à manquer eux-mêmes de Sujets; cette florissante Chrétienté, si la main qui l'a formée ne la soutient, court risque de se voir privée dans peu des secours les plus nécessaires.

Ceux qui donnent aux Negres de Loango, Kakongo & autres Etats voisins le caractere & les mœurs des esclaves que nous tirons de chez eux pour nos Colonies, se trompent le plus grossierement de tous; puisqu'ils jugent d'une Nation par ses plus mortels ennemis, & par ses Sujets les plus désespérés. Si on nous vend quelques esclaves du pays, ce sont ceux que leurs crimes font juger indignes d'y être citoyens. Mais la plupart de ceux que nous achetons ont été pris en guerre sur d'autres peuples sauvages, & qui sympatisent si peu avec ceux dont nous parlons, qu'il n'y a jamais entre eux ni paix ni treve. Ces esclaves pour l'ordinaire, ont beaucoup de mauvaises qualités sans aucun mélange de bonnes : il faut en faire des hommes avant de penser à en faire des Chrétiens. Souvent

ils conservent toute la vie leur férocité naturelle ; & le désespoir de l'esclavage semble fermer leur cœur à la vertu.

Les Missionnaires, depuis leur séjour auprès des peuples que le Saint Siege a confiés à leur zèle, se sont appliqués, en vivant & conversant avec eux, à reconnoître leur génie & leurs mœurs, leurs qualités d'esprit & de cœur, leurs vices & leurs vertus : & le résultat de leurs observations me paroît former un préjugé bien avantageux en leur faveur.

Ces peuples, à parler en général, sont inappliqués, mais pas incapables d'application. Comme ce sont surtout les besoins qui commandent l'application, & qu'ils n'en connoissent presqu'aucun, il est naturel que leur esprit reste dans une sorte d'inertie, ou qu'il ne s'exerce que sur des objets frivoles, qui l'amusent, sans l'occuper. Ceux qui font le commerce, ou qui ont le maniement des affaires publiques, ne manquent ni d'application, ni d'activité ; & le peuple, dès qu'on lui offrira un

objet capable de le toucher & de l'intéresser, tel que la Religion, s'en occupera, comme l'expérience l'a déja fait voir.

La parêsse de corps accompagne ordinairement chez eux celle de l'esprit. Ce vice néanmoins n'affecte pas nécessairement la Nation, puisqu'il n'est pas celui du sexe le plus foible. Les femmes, accoutumées dès l'enfance aux travaux les plus pénibles de l'agriculture, s'y livrent avec une ardeur infatigable. La chaleur, il est vrai, invite l'homme au repos, mais un intérêt puissant le réveille, & le rend supérieur au climat & à lui-même. Les habitans de nos campagnes ne sont jamais plus actifs que dans la saison des plus grandeschaleurs, parce que c'est celle de leur recolte. On sait que les peuples de l'ancien *Latium* habitoient le doux climat de l'Italie: & l'amour de la patrie les faisoient triompher des peuples belliqueux du Nord. La religion Chrétienne qui proscrit l'oisiveté, & qui ne veut pas que la Société nourrisse celui qui refuse de travailler pour elle, porteroit insen-

ſiblement les hommes au travail, comme l'éducation y accoutume les femmes. C'eſt ce qu'on voit parmi les Chrétiens du Congo.

Ces défauts, qui ne ſont pas ſans remédes, & que les circonſtances ſemblent encore excuſer, ſont d'ailleurs amplement compenſés par des qualités naturelles & des vertus morales vraiment dignes d'admiration dans des payens. On a remarqué en eux un eſprit juſte & pénétrant : quand on leur expoſe les vérités de la foi, quelques-uns font des objections aſſez ſpécieuſes, d'autres font des réflexions pleines de ſens, ou des queſtions ingénieuſes qui annoncent qu'ils comprennent parfaitement ce qu'on leur propoſe.

Ils ſont doués d'une heureuſe mémoire. Les Miſſionnaires en ont vû qui, au bout d'un mois, leur ont répété les Commandemens de Dieu qu'ils n'avoient entendu réciter qu'une ſeule fois au milieu d'une place publique. Ils ne font cependant aucun uſage de cette faculté, pour ſe tranſmettre ce qui s'eſt paſſé

de mémorable parmi eux dans les âges précédens. Ayant pour principe de se borner au nécessaire, pour les connoissances comme pour les besoins de la vie, tous vivent à l'égard de l'histoire, dans cette indifférence des habitans de nos campagnes, qui ne savent pas plus ce qui s'est passé en France sous le regne de Louis le Grand, qu'au temps de Jules César. Si on leur demande pourquoi ils ne conservent pas le souvenir de ce qu'ont fait leurs peres ? ils répondent qu'il importe peu de savoir comment ont vécu les morts ; que l'essentiel est que les vivans soient gens de bien. Suivant le même principe, ils ne comptent point le nombre de leurs années ; « ce seroit, disent-ils, se charger la » mémoire d'un calcul inutile, puis» qu'il n'empêche pas de mourir, » & qu'il ne donne aucune lumiere » sur le terme de la vie ». Ils envisagent la mort comme un précipice vers lequel on s'avance les yeux bandés, ensorte qu'il ne sert de rien de compter ses pas, puisqu'on ne sauroit ni appercevoir quand on

approche du dernier, ni l'éviter : ce n'eſt pas mal excuſer ſon ignorance & ſa pareſſe.

Les peuples de ces contrées, hommes & femmes, aiment beaucoup à parler & à chanter ; en quoi il ſembleroit que la Nature n'eſt pas d'intelligence avec elle-même : car tous les autres animaux font ſilence le jour & la nuit. On n'entend point le ramage des oiſeaux dans les forêts ; le coq n'éveille jamais ſon maître ; les chiens même ne ſavent point abboyer. Mais au milieu de ce ſilence général, les femmes en cultivant leur champ, font retentir la plaine de leurs chanſons ruſtiques ; & les hommes paſſent le temps à raconter des nouvelles, & à diſcourir ſur les objets les plus frivoles. C'eſt ſur-tout l'après-midi qu'ils tiennent leurs aſſemblées, à l'ombre d'un arbre bien touffu. Ils ſont aſſis par terre en rond, les jambes croiſées. La plupart ont la pipe à la bouche. Ceux qui ont du vin de palmier en apportent avec eux : & de temps en temps on interrompt la ſéance pour boire un coup, en

faisant passer une callebasse à la ronde. Celui qui entame la conversation, parle quelquefois pendant un quart-d'heure de suite. Chacun l'écoute dans un grand silence : un autre reprend, & on l'écoute de même : jamais on n'interrompt celui qui parle. Mais quand il a cessé de débiter ses sornettes, celui qui est en tour de parler, a droit de les réfuter, & de proposer les siennes. A voir le feu qu'ils mettent dans leur déclamation, on croiroit qu'ils discutent les affaires les plus épineuses, ou les plus importantes ; & l'on est tout surpris, quand on prête l'oreille, de reconnoître qu'il n'est question que d'un méchant pot de terre, d'une plume d'oiseau, ou de quelques observances ridicules & superstitieuses. Lorsqu'on assiste à leur conversation sans entendre la langue, on pourroit aussi la prendre aisément pour un jeu. Il y a chez eux un usage assez singulier, & fort bien imaginé pour soutenir l'attention des Auditeurs, & donner du ressort à des conversations si fades par elles-mêmes : lorsqu'ils parlent

en public, ils déſignent les nombres par des geſtes. Celui, par exemple, qui veut dire : « j'ai vu ſix perroquets & quatre perdrix », dit ſimplement : « j'ai vu † perroquets & † perdrix » ; & il fait en même temps deux geſtes, dont l'un répond au nombre ſix, & l'autre au nombre quatre. Au même inſtant tous ceux de la compagnie crient : *ſix*, *quatre*, & le diſcoureur continue. Si quelqu'un paroiſſoit embarraſſé, ou prononçoit après les autres, on jugeroit qu'il ſommeilloit ou qu'il avoit l'eſprit ailleurs, & il paſſeroit pour impoli.

Ces peuples ſont d'une grande douceur. Les conteſtations ſont rares parmi eux, & ils n'en viennent preſque jamais aux mains. S'ils ne peuvent pas s'accorder, ils vont trouver leur Juge, qui les réconcilie dans un inſtant. Ce que dit un Hiſtorien (1) moderne : que les habitans de Loango immolent des eſ-

---

(1) L'Auteur de l'Hiſtoire générale de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, tome. 12.

claves aux mânes de leurs Rois, n'a pas le moindre fondement. Ils n'ont point même d'idée de ces ſacrifices abominables.

Les Negres commerçans qui habitent les côtes ſont, pour la plupart défians & intéreſſés juſqu'à la friponnerie. Ayant pour principe de rendre tous les Blancs comptables les uns pour les autres : ils ne ſe feroient pas ſcrupule de tromper un François, s'ils le pouvoient, parce que dix ans auparavant ils auroient été trompés eux-mêmes par un Anglois. Mais la rapine & la duplicité ne ſont nullement du caractere de la Nation. On remarque au contraire, que ceux qui habitent l'intérieur des terres, joignent à beaucoup de droiture & de franchiſe, un déſintéreſſement qu'on pourroit appeller exceſſif. Ils pratiquent à la lettre le conſeil de l'Evangile, de ne point s'inquiéter pour le lendemain. Ils ne penſent pas même que la nourriture & le vêtement puiſſent jamais leur manquer. Toujours ils ſont prêts à partager le peu qu'ils ont avec ceux qu'ils ſavent être dans le

besoin. S'ils ont été heureux à la chasse ou à la pêche, & qu'ils se soient procuré quelque piece rare, ils courent aussi-tôt en donner avis à leurs amis & à leurs voisins, en leur en portant leur part. Ils aimeroient mieux s'en priver eux-mêmes, que de ne pas leur donner cette marque d'amitié. Le reproche d'avarice est un des plus sensibles qu'on puisse faire à quelqu'un : comme on ne sauroit le flatter plus agréablement qu'en faisant l'éloge de sa facilité à donner, & en disant de lui que c'est une main toujours ouverte. Ils appellent les Européens *des mains fermées*, parce qu'ils ne donnent rien pour rien.

La politesse ne leur est pas étrangere. Ils se préviennent par des déférences réciproques. Ils sont surtout démonstratifs dans la maniere de donner & de rendre le salut. Si ce sont des égaux qui se rencontrent, ils font une génuflexion, & se relevent en battant des mains. Celui qui rencontre un homme qui lui est notablement supérieur, se prosterne, baisse la tête, touche la terre des

du bout des doigts, les porte à ſa bouche, & ſe releve en battant des mains. La perſonne qui a été ainſi ſaluée, fut-ce un Prince, ou même le Roi, ne ſe diſpenſe jamais de rendre le ſalut, en faiſant une génuflexion, & en battant des mains.

Ils ſont humains & obligeans, même envers les inconnus, & ceux dont ils n'ont rien à eſpérer. Les hôtelleries ne ſont point en uſage parmi eux. Un voyageur qui paſſe par un village à l'heure du repas, entre, ſans façon, dans la premiere caſe, & il y eſt le bien-venu. Le maître du logis le régale de ſon mieux, & après qu'il s'eſt repoſé, il le conduit dans ſon chemin. Les Miſſionnaires ſe ſont ſouvent mis en route ſans proviſions & ſans marchandiſes pour s'en procurer: on les a reçus partout humainement, ils n'ont manqué de rien pour la vie. Quand un Negre s'apperçoit que ſon hôte ne mange pas d'aſſez bon appétit, il cherche le meilleur morceau du plat; il mord dedans, & lui préſente le reſte, en diſant: « mangez ſur ma parole »: cette politeſſe

eſt fort éloignée de nos mœurs; mais elle eſt bien dans la nature: nous voyons que deux petits enfans dans un verger ſe préſentent réciproquement les fruits dont ils ont fait l'eſſai en y portant la dent.

Pendant la derniere guerre que nous eûmes avec l'Angleterre, un navire François ayant échoué ſur la côte de Loango, deux ou trois matelots ſe ſauverent à la nage, & ſe retirerent dans un village nommé Loubou. Les habitans de l'endroit les reçurent avec bonté, & pourvurent généreuſement à leurs beſoins. Ils les logerent, les nourrirent & les habillerent pendant pluſieurs années, ſans exiger d'eux aucun travail: toute leur occupation étoit d'aller ſe promener le long de la côte; & lorſqu'ils découvroient un vaiſſeau, ils en avertiſſoient les Negres, qui les faiſoient monter dans une pyrogue pour aller le reconnoître. S'il étoit Anglois, ils retournoient avec précipitation, dans la crainte de laiſſer tomber leurs hôtes entre les mains de leurs ennemis. Ils en uſerent ainſi avec ces matelots

jusqu'à ce qu'ils eurent trouvé l'occasion favorable de repasser en France; sans jamais leur témoigner qu'ils leur fussent à charge par un si long séjour. C'est dans le village même où la chose s'est passée, que les Missionnaires l'ont apprise.

En mil sept cent soixante-sept, le Préfet de la Mission reçut la visite d'un Officier de vaisseau, qui lui dit: qu'ayant appris qu'il étoit arrivé des Prêtres François à Loango, il s'y étoit rendu pour se confesser, & rendre graces à Dieu avec eux de ce qu'il avoit échappé au plus grand danger. Il leur raconta qu'il étoit embarqué sur un navire de Saint-Malo: que le Capitaine voyant une Isle flottante qui passoit près de son bord, l'avoit envoyé sur un canot avec quatre matelots, pour y couper de l'herbe; mais qu'ayant été entraînés par la violence des courans, ils avoient lutté contre les flots pendant quatre jours & quatre nuits, sans pouvoir regagner leur vaisseau: qu'enfin, le cinquieme jour, le vent avoit poussé le canot sur le rivage. Des quatre matelots qui

accompagnoient l'Officier, deux étoient morts de faim & de fatigue, un troisieme avoit expiré sur la côte, en sortant du canot. L'Officier & le matelot qui restoient, se traînerent, comme ils purent, jusqu'au premier village. Les habitans s'empresserent de les soulager, & leur firent toute sorte de bons traitemens. Quand ils se disposerent à quitter l'endroit, après y avoir fait un fort long séjour, on les assura qu'ils pouvoient y rester encore autant de temps qu'ils voudroient, sans craindre d'être à charge à personne. Ils ne prirent pas de provisions de bouche en partant pour Loango; on leur en offrit libéralement dans tous les villages où ils s'arrêterent le long de la route, jusqu'au terme de leur voyage.

Ces peuples sont fort pauvres, considérés relativement à nous; mais dans le vrai, celui qui n'a besoin de rien est aussi riche que celui qui a tout en abondance, & il vit plus content. Dans nos mœurs nous regarderions comme l'homme du monde le plus à plaindre, celui qui

n'auroit pas le moyen de se procurer un lit pour dormir, & un siege pour s'asseoir : à Loango, ce seroit condamner un homme à un vrai supplice, que de l'obliger à passer une nuit dans un bon lit, ou à rester assis deux heures dans un fauteuil. Le Ma-kaïa de Kakongo, l'un des plus puissans Princes du Royaume, a un appartement meublé à l'Européenne : on y voit des lits, des commodes, des buffets garnis d'argenterie. Le Prince offre des sieges aux Européens qui vont lui faire visite ; pour lui, il trouve qu'il est plus commode de s'asseoir par terre, selon l'usage du pays. On ne connoît chez ces peuples ni office, ni caves, ni greniers, ni garde-meuble. En entrant dans une case on apperçoit une natte, c'est le lit du maître, c'est sa table & ses sieges ; quelques vases de terre, c'est sa batterie de cuisine ; quelques racines & quelques fruits, ce sont ses provisions de bouche. Quand ils prennent une piece de gibier, ou un poisson, ils en font un ragoût que les Européens trouvent détes-

table, mais qui est délicieux à leur goût. Si la chasse & la pêche ne leur ont rien fourni pour la table, ils s'en tiennent à leurs racines & à leurs fruits, & toujours ils paroissent contens de ce qu'ils ont à manger. S'il leur est survenu un étranger, & qu'ils n'ayent que du manioc à lui présenter, ils ne s'excusent pas de lui faire faire maigre chere; supposant qu'il doit penser, que c'est parce qu'ils n'ont rien de mieux à lui offrir.

Elevés dans l'abondance, ou du moins dans l'estime des commodités de la vie, & des richesses qui les procurent, nous nous sentons portés, comme naturellement, à mépriser des peuples si simples & si pauvres: mais si, apprenant eux-mêmes que nous sommes les laborieux artisans de mille besoins qu'ils n'éprouverent jamais: si témoins de nos délicatesses, de nos profusions & du luxe de nos tables, ils nous rendoient mépris pour mépris, & se disoient plus sages que nous, je doute qu'un arbitre impartial jugeât le différent en notre faveur.

C'eſt une opinion qui s'accrédite de jour en jour, que la licence des mœurs parmi ces peuples eſt portée juſqu'au débordement ; ainſi l'aſſurent les Auteurs modernes qui traitent de ces pays. De prétendus voyageurs ſe jouant de la bonne foi publique, n'ont pas craint d'avancer que les proſtitutions, les adulteres, & les plus monſtrueux excès de la débauche, y ſont paſſés en uſage, au point que les maris eux-mêmes favoriſent le libertinage de leurs femmes, & que les obſéques des morts s'y célébrent par des abominations & des infamies. Un écrivain mercénaire reſpecte peu la vérité, quand il trouve ſon compte à la déguiſer ; & c'eſt ici le cas : il eſt ſûr de plaire par des récits licencieux, à cette claſſe nombreuſe de Lecteurs frivoles ou libertins, qui ſaiſiſſent avec avidité tout ce qui ſemble annoblir leurs foibleſſes, ou étendre ſur un plus grand nombre l'empire des paſſions qui les maîtriſent. Et cependant, c'eſt d'après ces relations calomnieuſes qu'on bâtit des ſyſtêmes, & qu'on nous

dit gravement, que la Religion Chrétienne ne sauroit être la religion de tous les climats : que la chasteté qu'elle prescrit forme un obstacle invincible à son établissement dans les pays méridionaux, & sous la Zone torride.

Mais ceux qui du fond de leur cabinet calculent, ainsi à leur maniere, l'influence des climats sur les mœurs, & qui ne font point difficulté d'assigner, le compas à la main, les régions au delà desquelles ne sauroient s'étendre le culte & la Religion du vrai Dieu : ces prétendus Sages, dis-je, devroient faire attention qu'ils se constituent par-là les accusateurs & les Juges de la Divinité : car supposé qu'ils ne soient point de ces insensés qui regardent cet Univers comme la production d'un agent aveugle & un jeu du hazard, je ne voudrois pour les confondre, que leur dire : « expliquez nous » comment il auroit pu arriver que » celui qui a créé les temps & formé » les saisons, qui a distribué les cli» mats, & présidé à l'économie » générale de cet Univers, se fût si

» étrangement mécompté à ſon pré» judice, en offrant pour demeure » à une grande partie de ſes créa» tures des régions où ſon nom ne » pût être que méconnu, & ſa loi » mépriſée » ? Mais la Providence s'étoit juſtifiée elle-même de ce reproche, longtemps avant qu'on ne pensât à le lui faire. Perſonne ne peut ignorer que ce fut dans les climats les plus chauds, que la Religion Chrétienne opéra les plus grandes merveilles : que ce fut au milieu des déſerts arides & des ſables brûlans de la Thébaïde que, pendant pluſieurs ſiecles, des milliers de ſolitaires, l'admiration du monde entier, garderent la chaſteté la plus parfaite, & menerent une vie toute angélique.

Mais quel que puiſſe être le réſultat des obſervations faites ſur d'autres peuples, elles ne ſauroient détruire celles que les Miſſionnaires ont faites depuis pluſieurs années ſur ceux dont nous parlons. Pour aſſeoir un jugement ſûr, il faut avoir tout vu, tout calculé : la chaleur du climat, ſi elle eſt tempérée par une

vie ſobre & frugale, ſera toujours bien moins préjudiciable à la chaſteté, que ne le ſont dans des Contrées plus froides les vins, les viandes ſucculentes, les ſpectacles, les accens paſſionnés de la muſique, les écrits licentieux, & la fréquentation des jeunes gens des deux ſexes : amorces de volupté qui toutes ſont inconnues aux peuples dont nous parlons. Ils ſe nourriſſent habituellement de racines, de légumes & de fruits : ils boivent de l'eau : ils couchent ſur la dure ; & ils ſont chaſtes, comme naturellement, & ſans efforts de vertu. Ils attachent cependant de l'honneur à la pratique de la chaſteté, & de la honte aux vices contraires. Un Auteur cité dans *l'Hiſtoire générale des Voyages*, dit qu'à Loango, on eſt dans la perſuaſion que le crime d'une fille qui n'a pas réſiſté à la ſéduction, ſuffiroit pour attirer la ruine totale du pays, s'il n'étoit expié par un aveu public fait au Roi ; & le même écrivain, emporté par je ne ſais quel aveugle penchant à calomnier les mœurs de ces peuples, ajoute

que cet aveu pourtant n'a rien d'humiliant. Mais il eſt aiſé de juger qu'une faute eſtimée aſſez énorme pour provoquer le courroux du Ciel, doit condamner à l'opprobre & à la honte la coupable obligée d'en faire l'aveu.

Un homme, comme nous le verrons bientôt, peut épouſer autant de femmes qu'il en trouve qui veuillent s'attacher à lui; mais il eſt inoui qu'un homme & une femme habitent publiquement enſemble ſans être époux légitimes. On ne voit point dans ce pays, comme dans les grandes villes d'Europe, de ces ſociétés de femmes qui tiennent école de débauche. On n'y ſouffriroit point qu'elles traſiquaſſent honteuſement de leur honneur, en le promenant par les rues; encore moins qu'elles exerçaſſent l'infâme métier de ſéduire & de corrompre la jeuneſſe. La langue, quoique très-riche, n'offre aucun terme qui réponde à celui de femme de débauche: il ſe rend par un mot Portugais.

Les Negreſſes ont, comme les Negres, les bras & le ſein décou-

verts, ſurtout pendant le travail : mais l'uſage eſt général, perſonne n'y penſe, perſonne n'en eſt ſcandaliſé ; & c'eſt à tort que quelques Auteurs ont conclu de-là qu'elles bravoient toutes les loix de la pudeur. Cette nudité d'une Negreſſe qui, du matin au ſoir, eſt occupée à cultiver ſon champ à l'ardeur du ſoleil, eſt moins inſidieuſe & choque moins la décence publique dans ce pays, que la demi-nudité de nos Dames de Cour parmi nous. Toutes les fois que les Miſſionnaires ſe ſont trouvé avec les habitans du pays au paſſage des rivieres, où il n'y a ni pont ni barques ; ils ont obſervé que quand une femme ſe mettoit à l'eau, tous les hommes détournoient les yeux juſqu'à ce qu'elle fût à l'autre bord : les femmes, de leur côté, faiſoient de même, quand les hommes paſſoient.

Les jeunes filles accompagnent partout leurs meres, qui exigent d'elles la plus grande retenue. Un garçon n'oſeroit parler à une fille qu'en préſence de ſa mere. Il ne peut lui faire un préſent que lorſqu'il

la demande en mariage. Un Missionnaire rencontra un jour une petite Negresse qui revenoit des champs avec sa mere : elle lui dit en langue du pays & d'un ton un peu folâtre : *bon jour, homme de Dieu.* Sa mere aussitôt lui fit une sévere réprimande, de ce qu'elle parloit à un homme, & avec si peu de retenue. La danse est dans ces pays un exercice de tous les jours ; mais les hommes ne dansent jamais qu'avec les hommes, & les femmes avec les femmes. Les chansons de joie qui accompagnent ordinairement leurs danses, n'ont jamais rien qui blesse la pudeur.

CHAPITRE IX.

Des Mariages & des Alliances.

LA Poligamie est autorisée par les loix nationales, & il est permis à un homme d'épouser autant de femmes qu'il le juge à propos ; mais cette liberté qu'accorde la loi, la nature la restraint : le nombre des femmes, parmi eux, ne paroît pas surpasser

celui des hommes ; peut-être même ne l'égale-t-il pas ; ensorte qu'un Grand du pays ne sauroit épouser vingt femmes, sans mettre dix-neuf de ses concitoyens dans la nécessité de garder le célibat. Une femme, d'ailleurs préfere, pour l'ordinaire, l'avantage d'être l'unique épouse d'un particulier, à l'honneur d'être femme d'un Seigneur, qui doit lui donner un nombre de rivales : aussi n'y a-t-il que les plus riches qui puissent user du privilege, ou plutôt de l'abus de la loi : car c'est le seul nom qui convienne à une disposition qui ne favorise une partie de la Société qu'au détriment de l'autre. Mais comme la classe des riches est peu nombreuse, tous les hommes libres, & même la plupart des esclaves, trouvent encore à se marier. Ceux qui avancent que le commun des Negres de ces pays ont deux ou trois femmes, auroient dû calculer auparavant si le nombre des femmes surpassoit deux ou trois fois celui des hommes ; comme ceux qui en donnent jusqu'à sept mille au Roi de Loango, auroient dû s'informer

si toute sa Capitale en renferme un pareil nombre : ce que n'oseroient assurer ceux qui ont été sur les lieux.

Les peres & meres laissent aux garçons le soin de se choisir une épouse. Le mariage des filles est regardé comme une affaire de ménage qui concerne uniquement la mere. Les femmes ne portent point de dot à leur mari ; au contraire lorsqu'un garçon veut avoir une fille en mariage, il va trouver sa mere, il lui fait les présens qu'il croit devoir lui être les plus agréables. Si ces présens, ou la main qui les offre, ne plaisent point à la mere, elle les refuse. Si elle les agrée, le jeune homme en fait aussi à la fille, qui est encore libre de les recevoir ou de les refuser. L'acceptation des présens de la part de la mere & de la fille, équivaut à une promesse de mariage. Les noces cependant ne se célébrent qu'environ un mois après. Et pendant tout ce temps, la fille paroît en public, le corps peint en rouge, afin que tout le monde sache que l'homme avec lequel on la verra

habiter eſt ſon mari. Si cette cérémonie n'avoit point été obſervée, le mariage ſeroit cenſé illégal & ſacrilége, & les parens de la fille ſeroient en droit de la faire punir de mort. Le terme preſcrit par l'uſage étant expiré, la fille fait diſparoître la couleur rouge dont elle eſt barbouillée, & les noces ſe célébrent par des danſes & des chanſons ruſtiques.

Le mariage ainſi contracté forme un lien indiſſoluble. Il n'y a que certains cas particuliers exceptés par la loi, qui autoriſent un mari à répudier ſa femme, comme, par exemple, lorſqu'une Princeſſe le choiſit pour ſon époux. La chaſteté conjugale eſt ſingulierement reſpectée parmi ces peuples : l'adultere y eſt mis au rang des plus grands crimes. Par une opinion généralement reçue, les femmes ſont perſuadées que ſi elles ſe rendoient coupables d'infidélité, les plus grands malheurs viendroient fondre ſur elles, à moins qu'elles ne les détournaſſent par un aveu fait à leurs maris, & en obtenant d'eux

le pardon de l'injure qu'elles leur auroient faite. Il y a encore d'autres fautes dont les femmes se croyent obligées de s'accuser à leurs maris. Cette accusation est une espece de cérémonie religieuse. Le mari se rend toujours facile à pardonner à sa femme les fautes dont elle lui fait l'aveu ; mais si elle lui nomme un complice, il est en droit de le poursuivre en justice, & il n'y manque pas : surtout s'il avoit porté l'audace jusqu'à souiller sa couche nuptiale. Quand il s'agit de ce crime, le Juge n'exige point d'autres preuves que la dénonciation du mari, confirmée par l'aveu de sa femme, parce qu'il suppose que cet aveu qui la condamne à l'infamie, ne sauroit être que le cri de la conscience. Elle en est quitte au tribunal du Juge, comme auprès de son mari, pour le repentir & la honte ; mais il n'en est pas ainsi du séducteur : la loi ordonne qu'il sera remis au pouvoir de celui qu'il a outragé, & il devient son esclave, à moins qu'il ne soit assez riche pour se racheter. On juge assez que de tels esclaves ne sont point épargnés de leurs maîtres.

Une Princeſſe a le double droit de choiſir parmi le peuple tel mari qu'elle juge à propos, même celui qui eſt déja marié, & de l'obliger à n'avoir qu'elle ſeule pour épouſe. Comme cette derniere condition paroît ordinairement trop dure aux Princes, il eſt rare que les Princeſſes en trouvent qui veuillent les épouſer. Les roturiers même redoutent leur alliance : mais lorſqu'elle leur eſt offerte, ils ſont obligés de l'accepter, à peine d'y être contraints par confiſcation de corps & de biens : & ceux que les Princeſſes choiſiſſent, ſont ordinairement les plus riches du pays. Elles ont encore la liberté que n'ont point les femmes du peuple, de répudier un mari qui ne leur convient plus, & de s'en choiſir un autre ; & il ne paroît pas qu'elles ayènt beſoin d'apporter d'autre motif de leur divorce, que leur volonté. Pour que le mari répudié d'une Princeſſe puiſſe ſe marier, ou même reprendre ſa premiere femme, s'il en avoit une avant ſon mariage avec la Princeſſe, il faut qu'il en obtienne la permiſſion du

Roi, qui ordinairement se rend facile sur cet article.

Le petit Royaume de n'Goïo reconnoît sa dépendance de celui de Loango, en donnant au Roi une Princesse du sang, qui ne doit être que la premiere de ses épouses, & n'a aucun des privileges des autres Princesses.

Celui dont une Princesse a fait choix pour devenir son époux, commence par se frotter le corps d'huile de palmier, & se peindre en rouge; c'est-là le premier exercice d'une retraite d'un mois, qu'il passe tout entiere sans mettre le pied hors de sa case. Pendant tout ce temps, il ne se nourrit que des mets les plus communs, & il ne boit que de l'eau. Au bout du mois, il se lave, & il épouse la Princesse avec beaucoup d'appareil. Mais le jour de ses noces est le dernier de sa liberté. Le mari d'une Princesse est moins son époux, que son esclave & son prisonnier. Il s'engage, en l'épousant, à ne plus regarder aucune femme tout le temps qu'il habitera avec elle. Jamais il ne sort, qu'il ne soit accom-

pagné d'une nombreuſe eſcorte. Une partie de ſes gardes prennent les devants, pour écarter toutes les femmes du chemin par où il doit paſſer. Si, malgré ces précautions, une femme ſe rencontroit ſur ſon paſſage, & qu'il eût le malheur de jetter les yeux ſur elle ; la Princeſſe, ſur la dépoſition de ſes eſpions, peut lui faire trancher la tête, & ordinairement elle uſe de ſon droit. Cette ſorte de libertinage, ſoutenu par la puiſſance, porte ſouvent les Princeſſes aux plus grands excès : mais on ne redoute rien tant que leur colere. La cruauté ſemble leur être naturelle, & l'on diroit qu'elles veulent ſe venger ſur tout ce qui les approche, de l'eſpece de ſervitude à laquelle eſt condamné leur ſexe.

La condition des autres femmes forme, en effet, le contraſte le plus frappant avec celle des Princeſſes. Tandis que celles-ci traitent leurs maris en maîtreſſes impérieuſes, celles-là ſont à l'égard des leurs dans une dépendance qui tient de la ſervitude. Quand elles leur parlent, ce

n'eſt jamais qu'à genoux. Elles ſont ſeules chargées de la culture des terres, & de tous les travaux domeſtiques : c'eſt à elles à pourvoir à leur ſubſiſtance, à celle de leurs enfans & de leur mari.

Si un homme a pluſieurs femmes, chacune, à ſon tour, lui prépare à manger, & ſe tient honorée de le ſervir pendant le repas, & de recevoir enſuite de ſa main, ſes reſtes pour elle & ſes enfans. Le mari, pour ne pas exciter de jalouſie entre ces femmes, ne ſe familiariſe avec aucune. Il habite toujours ſeul dans ſa caſe, & chacune d'elles dans la ſienne, avec ſes enfans. Cette ſéparation de demeure n'empêche pas qu'il ne s'éleve de temps en temps des différents entr'elles ; que le mari, ſuivant l'uſage du pays, a droit de terminer juridiquement. Sur la plainte qui lui a été rendue, il ordonne aux deux rivales de comparoître à ſon audience ; chacune plaide ſa cauſe à genoux, tandis que lui-même eſt aſſis par terre, les pieds croiſés. Après les avoir entendues, il prononce, elles ſe retirent en ſilence,

& en témoignant la plus entiere soumission à son jugement. Il paroît que ceux qui ont plusieurs femmes mettent entre elles quelque distinction, & que les unes sont épouses du premier ordre, & les autres du second ordre. Il y en a même dans cette derniere classe qui sont véritablement esclaves. Le sort des femmes des Princes differe beaucoup de celui des Princesses : elles ne sont point dispensées des travaux domestiques, & souvent on les voit occupées, comme les autres, de la culture des terres.

Le mari se charge, pour l'ordinaire, de donner des habits à sa femme, & d'entretenir sa case : il va à la chasse & à la pêche. Quand ceux qui ont plusieurs femmes se sont procuré une quantité suffisante de gibier ou de poisson, ils la distribuent entre toutes, observant scrupuleusement de faire les parts égales, à raison du nombre de leurs enfans. Si ce qu'ils ont pris ne peut pas suffire pour toutes, ils n'en font part qu'à celle qui est chargée de la cuisine ce jour-là.

La communauté de biens entre les maris & les femmes, n'a point lieu dans ces pays : elle seroit sujette à trop d'inconvéniens avec l'usage de la poligamie. Quant aux successions, les enfans n'héritent point de leurs pere ; mais seulement de leur mere. Les biens du pere sont reversibles, après sa mort, à son frere aîné utérin, s'il en a un. Au défaut de freres, au fils aîné de sa sœur aînée utérine ; ou enfin au fils aîné de son plus proche parent maternel.

Les successions, pour les pauvres, c'est-à-dire pour le gros de la nation, se réduisent à une case, un fusil, un sabre, quelques vases de bois ou de terre, & quelques macoutes ; souvent elles sont de moindre valeur encore. Celles des riches, des Princes & des Rois, consistent en esclaves, toiles de coton, couverts d'argent, corail, sabres, fusils, & autres effets tirés d'Europe. Comme le Roi est le propriétaire du Royaume, les terres & Seigneuries que les Grands tiennent à titre de gouvernement, ne passent point à leurs héritiers, à moins qu'ils n'achetent

la préférence, à force de préſens faits au Roi & à ſes Miniſtres.

CHAPITRE X.

De l'Education des Enfans.

LES peres ne prennent aucun ſoin particulier de l'éducation de leurs enfans. Ils ſe contentent de leur inſpirer une certaine crainte vague de la Divinité, dont ils n'ont eux-mêmes que des idées bien groſſieres. Ils les portent, par leurs exemples plus que par leurs diſcours, à reſpecter leurs pratiques ſuperſtitieuſes, à éviter le menſonge, le vol & le parjure. Ils leur recommandent auſſi le reſpect pour les *Ganga* ou Miniſtres, & pour les Vieillards. Ils leur donnent ces leçons, ſuivant l'occaſion. Il n'y a chez ces peuples aucune école publique, ni pour la religion, ni pour les ſciences; & il y a très-peu de métiers auxquels ils puiſſent appliquer les enfans. Les jeunes filles ſont auſſi laborieuſes que leurs meres. Toujours à leurs côtés,

côtés, elles partagent avec elles les travaux les plus pénibles des champs, & tous les ſoins du ménage. Elles vont ramaſſer du bois dans les forêts, & puiſer de l'eau à la riviere, qui eſt ſouvent éloignée d'un quart de lieue. Mais les petits garçons, ſuivant l'exemple de leur pere, ne veulent prendre aucune part aux travaux dont leurs ſœurs ſont accablées; & à peine ſont-ils en âge de ſe connoître, qu'ils prennent avec elles un ton de maîtres, comme ils voyent que leur pere fait à l'égard de leur mere. Un Miſſionnaire entendoit un jour une mere qui donnoit une commiſſion à ſon fils. L'enfant qui n'étoit âgé que d'environ huit ans, lui répondit gravement: « penſez donc que je ſuis garçon ».

Tandis que la mere travaille avec les filles, les garçons s'amuſent & paſſent le temps avec les enfans de leur âge. Ils jouent peu, quelquefois ils cherchent des cannes de ſucre, des ananas, & d'autres fruits bons à manger; mais leur grande, & preſque unique occupation, eſt d'aller dénicher des oiſeaux dans les forêts, où

ils en trouvent en quantité, & du plus joli plumage. Ils en prennent aussi au trébuchet, & avec des filets, se servant pour appât d'œufs de fourmis. Il y auroit bien des enfans parmi nous qui s'accommoderoient mieux de ce genre de vie que du sérieux de l'étude.

Lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de quinze ou seize ans, ils s'occupent plus volontiers de la pêche; ou ils vont à la chasse, quand ils ont le moyen d'acheter un fusil. Quelques-uns fabriquent des macoutes, qui sont de petites pieces de toile qui servent de monnoie dans le pays.

CHAPITRE XI.

Des Arts & Métiers.

Ces peuples n'ont point de connoissance de l'écriture, ni d'aucuns signes qui puissent en tenir lieu. Ils n'ont de monumens que la tradition, qui se conserve par certains usages. Les arts chez eux sont encore dans leur enfance: ils n'exercent que ceux

qui sont nécessaires à la vie, & d'une maniere bien imparfaite.

Médecine.

Les Médecins sont révérés comme des hommes précieux, & même nécessaires à la société : leur art fait partie de la religion. Ils portent le nom de *Ganga*, qui en langue du pays signifie Ministre. Quand ils arrivent chez un malade, ils lui demandent où le mal le tient ? & ils se mettent à souffler sur la partie souffrante : après cela ils font des fomentations, & ils lui lient les membres en différens endroits avec des bandelettes : ce sont-là les préliminaires usités dans toutes les maladies. Ils ne connoissent ni les saignées, ni les médecines. Il y a des cas où ils emploient des simples de différente espece, mais en topique seulement. Les Missionnaires n'ont pas été à portée d'en reconnoître la vertu. Ils en mâchent toujours avant de souffler sur leurs malades, ce qui pourroit bien, surtout dans les blessures extérieures, produire quelque effet naturel. Les Médecins de ce pays connoissent encore un reméde très-salutaire, à leur avis,

pour toutes les maladies ; mais qu'ils n'employent qu'en faveur de ceux qui ont le moyen d'en faire les frais : lorſqu'ils ſont appellés chez un homme riche, ils ſe font accompagner de tous les joueurs d'inſtrumens qu'ils peuvent raſſembler dans le pays : ils entrent chez lui en ſilence ; mais au premier ſignal qu'ils donnent, la troupe muſicienne ſe met en train : les uns ſont armés d'inſtrumens à cordes, d'autres frappent ſur des troncs d'arbres creux, converts de peau : quelques-uns ont des trompettes & des eſpeces de tambours de baſque. Tous, uniſſant leur voix au ſon des inſtrumens, font, autour du lit du malade, un vacarme effroyable, qui ſouvent eſt continué pendant pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuite. Le reméde ſeroit plus cruel que le mal pour un Européen ; mais cette muſique qui charme les Negres, lorſqu'ils ſont en ſanté, ne doit pas leur faire éprouver, au temps de la maladie, une ſenſation plus déſagréable que celle que produiroit en nous un concert harmonieux ; & dans ce cas, le reméde ne doit pas

être ſi violent que nous l'imaginerions d'abord. Quoi qu'il en ſoit, quand l'état du malade paroît empirer, ils s'efforcent de tirer de leurs inſtrumens les ſons les plus perçans, & ils font retentir tout le voiſinage de leurs cris, comme s'ils vouloient épouvanter la mort & la mettre en fuite. S'ils n'y réuſſiſſent pas, comme il arrive ſouvent, ils ſe conſolent, dans la penſée qu'ils ont fait leur devoir, & que les parens du défunt n'ont rien à leur reprocher. Tout le temps que ce chœur de Muſiciens reſte auprès du malade, ſes Médecins lui rendent de fréquentes viſites, & viennent à des heures réglées lui adminiſtrer différens remédes, & ſouffler ſur ſon mal.

Les maladies les plus communes dans ces climats ſont les fiévres, la petite vérole, la rougeole, & la paralyſie. Cette derniere eſt appellée la maladie du Roi: les Negres la regardent comme la punition de quelqu'attentat médité contre le Roi; le paralitique, néanmoins, n'eſt pas pourſuivi en juſtice, parce qu'on ſuppoſe que le Ciel qui l'a

privé de l'uſage de quelques-uns de ſes membres, l'a puni ſuivant le degré de malice qu'il y avoit dans ſon intention ; mais il eſt regardé comme un méchant citoyen.

Les Medecins ne preſcrivent aucun régime particulier à leurs malades ; ils leur font donner tout ce qu'ils demandent pour le boire & le manger, ſans aucun égard à la qualité ni à la quantité ; mais s'ils ne demandent rien, ils ne leur font rien offrir. Cette méthode n'eſt pas ſans inconvénients, mais elle peut avoir auſſi ſes avantages. Dès que le malade eſt mort, ou quand il eſt guéri, ſes parens font une quête dans l'endroit, au profit du médecin qui l'a traité pendant ſa maladie. Lorſque les quêteurs alloient chez les Miſſionnaires, ils leur demandoient ordinairement de l'eau-de-vie d'Europe, les aſſurant que c'étoit la choſe qui pouvoit faire le plus de plaiſir au Médecin.

Comme la plupart de nos maladies ſont occaſionnées par les excès de la table, les Negres qui menent toujours une vie également ſobre &

frugale, sont rarement malades, & un grand nombre parmi eux parviennent à une extrême vieillesse. Le Roi actuel de Kakongo, nommé *Poukouta*, est âgé de cent vingt-six ans. Il s'est toujours bien porté, & ce ne fut qu'au mois de Mars de l'année derniere, qu'il se ressentit pour la premiere fois des infirmités de la vieillesse, & que sa vue & ses jambes commencerent à s'affoiblir; mais il a encore toute sa tête, & il emploie habituellement cinq ou six heures par jour à rendre la justice à ses sujets. La Princesse *Ma-mtéva*, sa tante, est à-peu-près du même âge, & se porte également bien.

Quand les Negres se sentent indisposés, ils font une ptisane avec un chiendent, qui est le même que le nôtre. Ceux qui ont des incommodités qui ne les oblige pas à garder le lit, vont trouver eux-mêmes les Médecins, qui leur prescrivent quelques pratiques superstitieuses, auxquelles ils attribuent la guérison que la nature opere elle-même.

Quoique ces Médecins, comme ce que nous venons de dire l'an-

nonce assez, ne soient pas de grands magiciens, le peuple les croit pourtant très-versés dans les secrets de la magie, & eux-mêmes ne se défendent pas des connoissances occultes qu'on leur attribue, & du commerce qu'on suppose établi entr'eux & l'esprit malfaisant, qu'ils se chargent d'appaiser. Les enfans des Médecins succédent à leur pere.

Les Missionnaires eurent un jour occasion de voir un Negre, Seigneur d'un village, que ni le son des instrumens, ni le souffle des Médecins, ni leurs topiques, ni leurs opérations magiques, n'avoient pu guérir. Sa maladie avoit des caracteres tout-à-fait singuliers : au moment où il en ressentoit les accès, soit le jour ou la nuit, il sortoit de chez lui, & couroit au hazard par les campagnes & les forêts, poussant, comme un énergumene, des cris & des hurlemens lamentables. Il avoit les yeux hagards & enflammés, il jettoit l'écume par la bouche, & quand il s'arrêtoit, il paroissoit agité de violentes convulsions. Quoiqu'il ne fît de mal à personne, les habitans du

pays, lorſqu'il étoit dans cet état, redoutoient ſa rencontre plus que celle d'une bête féroce. Quand ces accès de fureur étoient appaiſés, cet homme paroiſſoit fort raiſonnable & parloit ſenſément ; mais tout ce que les Miſſionnaires purent tirer de lui, & ce qu'il dit conſtamment à tout le monde, c'eſt qu'il eſt obſédé par un grand ſpectre, dont la vue l'agite & le jette hors de lui-même, ſans qu'il ſache alors où il eſt, ni ce qu'il fait. Les Miſſionnaires n'ayant pas été à portée de ſuivre cet homme, & de l'examiner dans les accès de ſa fureur, ont ſuppoſé que ſa maladie n'étoit occaſionnée que par un dérangement dans les organes ; quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible que le Démon qui poſſéde déja les ames des malheureux habitans de ces contrées, n'étendît quelquefois ſon empire juſque ſur les corps ; & que par un juſte jugement de Dieu, il commençât à les punir, dès cette vie même, du culte ſacrilege qu'ils lui rendent.

Nous avons parlé ailleurs de l'agriculture : ce ſont les femmes qui Agriculture.

l'exercent. Elles n'ont pas d'autre instrument de labourage qu'une petite bêche pointue, qui ressemble assez aux truelles de nos maçons. Ceux qui disent qu'on voit quantité de vignerons à Loango, auroient dû faire attention qu'il n'y a point de vignes dans le pays. Les hommes, d'ailleurs, par un préjugé universel, fondé, sans doute, sur leur indolence, croiroient s'avilir s'ils travailloient à la terre. Ils aiment mieux attacher l'honneur à des occupations plus amusantes & moins pénibles : presque tous sont chasseurs & pêcheurs. Un grand nombre sont aussi charpentiers, si on peut donner ce nom à ceux qui construisent des maisons, telles que celles que nous avons décrites. On voit encore parmi eux des forgerons, des potiers, des tisserands & des sauniers.

Forgerons.

Les forgerons tirent leur fer d'Europe. Ils emploient, pour le faire rougir, le charbon de bois. Ils le battent sur des enclumes d'un bois plus dur que la pierre. On a cependant vu quelques petites enclumes de fer dans les forges du Roi de

Kakongo. Les ouvriers sont lents & peu habiles ; ils ne font que de petits ouvrages. Les marteaux dont ils se servent ne pesent pas plus que ceux de nos tapissiers. Leurs soufflets sont d'une fabrique assez ingénieuse.

Potiers.

Les potiers font toutes sortes de vases de terre, qu'ils cuisent au milieu d'un grand feu. Ils les façonnent presque aussi bien qu'en Europe, quoiqu'ils ne fassent point usage du tour. Ils font aussi des pipes à fumer, dont le grand débit fait une branche considérable de leur petit commerce.

Tisserands.

Les tisserands font leurs toiles avec une herbe haute d'environ deux pieds, qui croît sans culture dans les campagnes désertes, & qui n'a besoin d'aucun apprêt pour être mise en œuvre. La longueur de l'herbe fait la longueur de la piece : on la fait un peu moins large que longue. Cette toile est tissue comme la nôtre ; mais ils la font sur leurs genoux, sans navette & sans métier ; ayant la patience de passer la trame avec les doigts entre chacun des fils, en la maniere dont

nos vanniers font leurs claies. Quoiqu'ils travaillent avec tant de précipitation, qu'on a peine à suivre des yeux le jeu de leurs doigts, ils avancent peu : les meilleurs ouvriers ne font pas plus de la valeur d'une aune de toile dans l'espace de huit jours.

Leurs petites pieces, que nous appellons macoutes, servent de monnoie courante dans le pays. Les marchands n'ont pas droit de les refuser en échange des denrées qu'ils portent au marché. Outre les toiles communes, les negres font encore de petits sacs, des bonnets & d'autres ouvrages, dont quelques-uns seroient admirés en Europe, pour la variété du dessein, & la délicatesse du travail. On trouve dans le pays un arbre dont la seconde écorce est une vraie toile, forte & flexible comme la nôtre : les Negres s'en servent, comme des macoutes, pour se faire des habits.

Sauniers. Les paysans des villages qui avoisinent la mer, sont pour la plupart sauniers. Tout leur art consiste à faire évaporer, sur un grand feu, l'eau de la mer, qui dépose son sel

au fond des vafes qu'ils emploient à cet ufage.

CHAPITRE XII.

De la maniere de s'habiller, & de quelques ufages particuliers.

CES peuples n'ont aucune efpece de vêtement qui leur tienne lieu de nos chemifes ; ils font découverts dans toutes les faifons jufqu'à la ceinture ; & ils vont toujours pieds & jambes nuds. Tout leur habillement confifte en un petit jupon, que nous appellons pagne, & qui reffemble à celui que portent nos mitrons & nos garçons braffeurs. Il leur tombe jufqu'à mi-jambes. Quelques-uns y laiffent une longue queue. Il eft de toile du pays pour les pauvres ; les riches en font de toile de coton, ou d'autres étoffes légeres d'Europe. Ce jupon eft furmonté d'une large ceinture, qui eft ordinairement d'un drap rouge ou bleu. La plupart n'ont qu'un feul habit, qu'ils portent la nuit comme le jour,

jusqu'à ce qu'il soit usé ou trop malpropre ; car ils ne lavent jamais leurs vêtemens. Par un usage tout différent du nôtre, les hommes sont toujours coëffés, & les femmes vont tête nue : elles portent leurs cheveux, les hommes se les font raser. La tête de ceux qui prétendent à la gloire de la parure, ressemble à un parterre : on y voit des allées & des figures tracées avec beaucoup de symétrie. A cette différence près, les femmes sont habillées commes les hommes ; & l'auteur de l'*histoire générale de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique*, a été mal informé, quand il a dit, au tome XIIe de son ouvrage, que leurs pagnes n'étoient pas surmontées d'une ceinture, comme celle des hommes. On remarque néanmoins en elles plus de penchant que dans les hommes, pour les ornemens d'éclat : aux jours de fêtes, au défaut de pierreries, elles se parent de rassades. La rassade est un grain de verre, dont on fait des chapelets en Europe ; elles en font des colliers & des bracelets ; elles s'en

mettent même autour de la jambe. Quelques hommes leur envient cette brillante parure ; mais au lieu d'employer la rassade en colliers & en bracelets, ils en font une espece de bandouliere.

Les hommes, comme les femmes, & même les enfans, portent à leur ceinture un couteau à gaîne, comme nos chefs de cuisine. Ce couteau, qui est toujours bien affilé, leur sert de rasoir pour se faire la barbe, & de ciseaux pour se couper les cheveux.

Un historien moderne, mal informé des usages du pays, dit que les habitans de Loango tirent leur bois de lit du palmier. Si ces peuples se servoient de bois de lit, ils trouveroient dans leurs forêts bien des arbres préférables au palmier pour cet usage; mais leur lit est une natte pour les pauvres, & un tapis d'Europe pour les riches : ce qui ne les empêche pas de bien dormir. Les plus diligens ne préviennent jamais le lever du soleil; & la plupart ne se levent que longtemps après. S'ils ont quelque ouvrage à faire, c'est

ordinairement avant le dîner qu'ils y travaillent. Ils ne font que deux repas : le premier ſur les dix heures, & le ſecond à l'entrée de la nuit. Quoiqu'ils ſe fatiguent peu dans la matinée, ils ſe repoſent preſque toute l'après-midi ; excepté lorſqu'il leur prend envie de chaſſer ou d'aller à la pêche. Nous avons vu que leur paſſe-temps le plus ordinaire étoit la converſation. Pluſieurs jouent à un jeu qui a de la reſſemblance avec nos jeux de dames & d'échecs. Ils s'amuſent auſſi à un jeu de main, qui conſiſte à ſe frapper en cadences avec plus ou moins de précipitation, ſur différens endroits du corps, de maniere à ſe rencontrer juſte pour frapper en même temps dans les mains les uns des autres. Ils ſe raſſemblent ſouvent ſur la place publique, à l'ombre d'un arbre bien touffu, pour donner des concerts. Chacun eſt admis à y faire ſa partie : ils ſont moins harmonieux, mais plus bruyants que les nôtres. Il y font uſage de toutes ſortes d'inſtrumens à cordes qu'ils fabriquent eux-mêmes à leur façon.

Les trompettes, les fifres & les tambours entrent auſſi dans leur ſymphonie : ils mêlent toujours la voix au ſon des inſtrumens. Plus on a fait de bruit, mieux la piece a été exécutée. Ces concerts, qui flattent & tranſportent les Negres, amuſent auſſi les Européens, qui ne peuvent s'empêcher de rire du réſultat biſarre que produiſent une infinité de voix, accompagnées d'inſtrumens rauques de toute eſpece. Si quelques-uns de nos muſiciens militaires abordoient dans ces contrées, ils y feroient de nouveaux Orphées, qui traîneroient après eux les villes & les villages; mais on ſe moqueroit des airs tendres & paſſionnés de nos plus habiles muſiciens d'Opéra.

Quoique la danſe ſoit un exercice fatigant dans des pays ſi chauds, elle y eſt fort en uſage. Elle eſt quelquefois un divertiſſement, & plus ſouvent une cérémonie religieuſe. Les Negres danſent quand ils ſont dans la triſteſſe, comme lorſqu'ils ſont dans la joie; aux funérailles de leur pere, comme au jour de leurs noces, le chant accom-

pagne toujours la danſe : le plus qualifié de la troupe, ou celui qui ſait le mieux chanter, commence ſeul, & les autres répétent en danſant, comme font encore les payſans dans nos provinces. Ils n'ont pas de chanſons compoſées, ils les font ſur le champ ; & ils en tirent le ſujet des circonſtances.

Les Miſſionnaires entendoient un jour une femme qui, en danſant, à l'occaſion de la mort de ſon mari, déploroit ſon malheur & celui de ſes enfans : elle comparoit le défunt au toît de la maiſon, dont la chûte entraîne bientôt la ruine totale de l'édifice : » hélas ! s'écrioit-elle en » ſon langage, le faîte eſt tombé, » voilà tout l'édifice expoſé à l'in- » jure des ſaiſons : c'en eſt fait, ſa » ruine eſt inévitable ».

Autant les Negres s'éloignent de la douceur & du naturel dans leurs concerts, autant ils mettent de ſentiment & de vérité dans leurs danſes & leurs chanſons ruſtiques. Qu'elles ſoient provoquées par la douleur ou excitées par la joie, elles ſont toujours l'expreſſion fidelle de la nature.

On se sent ému malgré soi, quand on est spectateur de leur action. Un jour que deux Missionnaires passoient par un village, on vint annoncer à une mere que des voleurs avoient enlevé son fils, & l'avoient vendu comme esclave aux Européens. Cette femme, dans le premier transport de sa douleur, sort de sa maison toute éplorée, tenant sa fille par la main : elle se met aussitôt à danser avec elle, chantant son malheur sur le ton le plus attendrissant. Tantôt elle maudissoit le jour qui l'avoit rendu mere, tantôt elle appelloit son fils, en faisant des imprécations contre les scélérats qui le lui avoient enlevé, ou bien elle reprochoit leur cruelle avarice à ces marchands Européens, qui achetent de toutes mains ceux qui leur sont proposés comme esclaves. Frappés par la nouveauté du spectacle, les Missionnaires s'arrêterent un moment : le chant de cette mere désolée, l'abondance de ses larmes, les mouvemens irréguliers qui l'agitoient tour à tour, le désordre même de sa danse, tout rendoit le sentiment, tout

exprimoit la nature avec tant d'énergie, que les Miſſionnaires, pénétrés eux-mêmes d'une douleur profonde, ſentirent couler leurs larmes, & ſe retirerent en pleurant.

Les femmes ont, comme les hommes, leurs aſſemblées pour leurs divertiſſemens & leurs danſes; mais aux jours de fêtes ſeulement, ou lorſqu'elles ont fini leurs travaux des champs & du ménage. Elles ne ſont jamais confondues avec les hommes; l'épouſe même ne danſe point avec ſon époux, ni la ſœur avec ſon frere. Elles ne travaillent jamais que trois jours de ſuite, le quatrieme eſt pour elles un jour de repos général, pendant lequel il ne leur eſt pas permis de s'occuper de la culture des terres. Les hommes qui ſe repoſent habituellement, travaillent encore moins ce jour-là. On ſe promene, on joue, on fréquente ſurtout les marchés. Les Miſſionnaires n'ont pu tirer des Negres aucun éclairciſſement ſur l'origine de cette période de quatre jours qui forme comme leur ſemaine. Ils ne connoiſſent ni mois ni années. Quand ils

comptent le temps, ce qui eſt rare, c'eſt par lunes & par ſaiſons : ainſi, pour leur faire entendre que Notre-Seigneur s'eſt offert pour le ſalut des hommes à trente-trois ans, on leur dit qu'il étoit âgé de ſoixante-ſix ſaiſons.

On a été ſurpris de voir que des gens qui ne comptent rien, pas même leur âge, euſſent, comme nous, l'uſage des nombres qu'ils portent à l'infini. Ils commencent à nombrer comme nous, un, deux, trois, &c. &c. juſqu'à dix : au lieu de dire dix, ils diſent dixaine ; & ils continuent, dixaine-un, dixaine-deux, dixaine-trois, juſqu'à vingt : alors ils diſent deux dixaines ; puis deux dixaines-un, deux dixaines-deux, deux dixaines-trois, &c. ils nombrent ainſi juſqu'à neuf dixaines-neuf : après quoi, au lieu de dire dix dixaines, ils diſent centaine, & ils recommencent. Quand ils en ſont à dix centaines, ils emploient un terme qui répond à mille ; & ils continuent ainſi à nombrer juſqu'aux millions & aux milliards. Les nombres ſont quelquefois la matiere des entretiens des ſavans du pays.

C'eſt ordinairement à l'entrée de la nuit, que les Negres font leur ſecond repas; il n'eſt pas plus ſplendide que le premier. Le ſoir ils allument des flambeaux, qui ſont de la groſſeur de ceux que nos laquais portent derriere les voitures. Ils les font avec une gomme odoriférante, que diſtille abondamment un des arbres de leurs forêts, & qu'ils pétriſſent en rouleaux. Au lieu de mettre leur mêche dans le flambeau, c'eſt le flambeau qu'ils mettent dans la mêche, en revêtant leurs rouleaux de filaſſe & de petits morceaux de bois ſec. Ces flambeaux jettent une fumée légere, qui répand au loin une odeur agréable. Quoique les nuits ne ſoient jamais froides, ils ont coutume d'allumer du feu le ſoir, pour purifier l'air que les exhalaiſons continuelles de la terre rendent épais & mal ſain. Leur foyer, quand il ne tombe pas de pluie, eſt le milieu de leur cour. C'eſt auſſi l'endroit où ils prennent leur repas du ſoir. Auſſitôt après le ſouper, ils ſe retirent dans leurs caſes, & ſe couchent ſur leurs

nattes, à moins que quelque voisin ne vienne faire la conversation, ou qu'il ne faille danser en l'honneur d'un mort, ce qui arrive fort souvent; parce qu'ils sont dans l'usage, comme nous le verrons dans la suite, de danser pendant plusieurs mois pour leurs proches parens, & à proportion pour les autres, & même pour leurs amis. Dans ces occasions ils veillent une grande partie de la nuit, & ils dorment le jour.

CHAPITRE XIII.

Du Gouvernement.

Le gouvernement, chez ces Peuples, est purement despotique. Ils disent que leur vie & leurs biens appartiennent au Roi; qu'il peut en disposer & les en priver, quand il lui plaît, sans forme de procès, sans qu'ils aient à s'en plaindre.

Ils lui donnent en sa présence des marques de respect qui ressemblent à l'adoration. Les gens du petit Peuple sont persuadés que sa puis-

ſance n'eſt pas bornée à la terre, & qu'il a aſſez de crédit pour faire tomber la pluie du Ciel : auſſi ne manquent ils pas, quand la continuité de la ſécheresse leur fait craindre pour la récolte, de lui repréſenter que s'il ne prend ſoin de faire arroſer les terres de ſon royaume, ils mourront de faim, & ſe trouveront dans l'impoſſibilité de lui faire les préſents ordinaires.

Le Roi, pour ſatisfaire le peuple, ſans néanmoins ſe compromettre avec le Ciel, ſe décharge de cette affaire ſur un de ſes Miniſtres, auquel il donne ordre de faire tomber ſans délai, ſur les campagnes, autant de pluie qu'il en eſt beſoin, pour les fertiliſer. Quand ce miniſtre voit un nuage, qu'il préſume devoir fondre en pluie, il ſe montre en public, comme pour exécuter les ordres du Prince ; les femmes & les enfans s'attroupent au tour de lui, en criant de toutes leurs forces ; *donne-nous de la pluie, donne-nous de la pluie*, & il leur en promet.

Le Roi, qui regne en deſpote ſur le peuple, ſe voit ſouvent inquiété dans

dans l'exercice de ſa puiſſance, par les Princes ſes vaſſaux, dont pluſieurs ne lui cédent pas de beaucoup en forces. Ces Princes reconnoiſſent volontiers leur dépendance, tant que le Roi n'exige rien d'eux qui bleſſe leurs privileges ou prétentions; mais pour peu que l'autorité veuille les contraindre, ils eſſaient de s'y ſouſtraire, à force ouverte, & par la voie des armes.

Les eſclaves ne ſont pas les plus maltraités dans ces Etats : le Roi & les Princes ménagent ceux qui leur appartiennent, dans la crainte que n'ayant rien qui les attache à leur patrie, ils ne paſſent au ſervice des Princes étrangers, qui ſaiſiſſent toujours volontiers l'occaſion d'augmenter leurs poſſeſſions, en aſſurant aux eſclaves fugitifs qui veulent ſe donner à eux, le ſort qu'ils ont quitté.

Les Negres libres ſont plus à plaindre, relativement à leur condition. Ils ſont obligés de faire des préſents au Roi, à proportion du nombre de leurs eſclaves, des terres qu'ils cultivent & des beſtiaux qu'ils nour-

rissent. Si le Roi juge qu'ils ne donnent pas assez, il envoie sur les lieux des esclaves qui leur prennent tout ce qu'ils ont. Les Rois justes & humains ne se permettent pas ces exactions cruelles ; mais leurs Ministres, les Gouverneurs des provinces, & d'autres Officiers subalternes les exercent souvent en leur nom. Les peuples souffrent tout sans se plaindre, persuadés que le Roi, en les dépouillant, n'a fait qu'user de son droit, & se consolant dans la pensée qu'ils trouveront toujours quelques racines de manioc pour vivre.

Cette forme d'administration, comme on l'imagine aisément, étouffe jusqu'au germe de l'émulation : les arts ne se perfectionnent point, tout languit. En supposant même le Roi unique propriétaire de tout le Royaume ; si ses Sujets, en lui payant une taxe fixe, à raison des terres qu'ils cultiveroient, pouvoient se promettre, comme les fermiers de nos Seigneurs, de recueillir en paix le fruit de leurs travaux & de leur industrie ; de riches plaines qui sont abandonnées seroient bien-

tôt cultivées avec ſoin, ou couvertes de beſtiaux : le Prince en ſeroit plus riche & les peuples jouiroient. Mais, contents du petit champ qui leur fournit quelques racines inſipides, & dont ils abandonnent la culture à leurs femmes, ils paſſent la vie dans l'oiſiveté, mépriſant des richeſſes dont le Roi, quand il lui plaît, peut dire : elles ſont à moi.

Quoique les Rois n'emploient pas les moyens les plus propres à procurer le bonheur de leurs Sujets, ils ont cependant pour principe, qu'il eſt de leur intérêt, comme de leur devoir, de s'occuper du ſoin de les rendre heureux, & de maintenir la paix & la juſtice parmi eux. Ils paſſent tous les jours plusieurs heures à juger les procès de ceux qui en ont appellé à leur tribunal : ils tiennent ſouvent des conſeils ; mais il eſt rare qu'ils aient un véritable ami, & un homme déſintéreſſé parmi ceux qu'ils y appellent. Les Miniſtres ſont chargés de pourvoir à l'exécution de ce qui a été arrêté dans le conſeil du Roi ; mais comme ce Prince s'en rapporte aveuglément à eux ; ſou-

vent, tandis qu'occupé des détails de la justice, il pacifie les différents de quelques familles, un de ses Ministres en son nom, quoique à son insu, jette le trouble & la désolation dans une province entiere.

Les principaux Ministres sont le *Ma-ngovo*, le *Ma-npoutou*, le *Ma-Kaka*, le *m-Fouka* & le *Ma-Kinba*. Le *Ma-ngovo*, que nous appellons Mangove, est le Ministre des affaires étrangeres, & l'introducteur des étrangers à la cour. Le *Ma-npoutou* est associé au département du Mangove, & il le représente en son absence. Le *Ma-Kaka* est le Ministre de la guerre & en même-temps généralissime des armées. C'est lui qui fait assembler ses troupes en temps de guerre, qui leur donne des officiers, qui en fait la revue & qui les mene au combat. Le *m-Fouka*, que les François appellent Mafouque, est le Ministre du commerce. Il fait de fréquens voyages sur les côtes de la mer, où sont les comptoirs des Européens. Il est obligé, par sa charge, de se faire souvent représenter les conditions

des échanges qui ſe font entre les Européens & les Africains, & de veiller à ce qu'il ne ſe commette de fourberie, ni de part ni d'autre. Il préſide auſſi au recouvrement des droits que le Roi exige des étrangers qui commercent dans ſes Etats, & il eſt chargé de la police générale des marchés. Le *Ma-Kinba* eſt le grand-maître des eaux & forêts. C'eſt lui qui a inſpection ſur tous les bateliers, les pêcheurs & les chaſſeurs, & c'eſt à lui qu'on adreſſe le poiſſon & le gibier qu'on deſtine au Roi. On compte encore au nombre des Miniſtres un *Mani-banza*, un *Mani-bêlé*, & quelques autres dont on ignore les fonctions.

Ces Miniſtres n'ont point de bureaux, comme parmi nous, ils ne ſavent eux-mêmes ni lire ni écrire. Excepté un petit nombre d'affaires importantes, ils expédient toutes les autres ſur le champ & à meſure qu'elles ſe préſentent, pour ne pas s'expoſer à les oublier. Leurs commis ſont des eſclaves intelligens qu'ils envoient dans les villes & les provinces, pour ſignifier aux par-

ticuliers, ou aux perſonnes en place, les intentions du Roi.

Il y a dans toutes les Provinces & dans toutes les villes, un Gouverneur pour le Roi. Les Chefs des villages ſont auſſi des officiers du Roi : ils rendent la juſtice en ſon nom. Ils ſont d'autant plus exacts à exiger que chacun lui faſſe des préſents proportionnés à ſes revenus, que c'eſt eux mêmes qui ſont chargés de les recevoir & de les faire paſſer à la Cour. Souvent les payſans ſont obligés de compoſer avec eux, & de leur faire des préſents particuliers, pour ſe racheter des vexations qu'ils veulent exercer au nom du Roi. Celui, par exemple, qui a quatre chevres ; pour n'être pas contraint d'en donner trois au Roi, ou même de les lui abandonner toutes quatre, commence par faire préſent de la plus belle au Chef du village, qui alors veut bien ſe contenter d'une ſeconde pour le Roi.

Le Roi ſeul nomme à toutes les charges de l'Etat, & c'eſt dans ſon conſeil. On n'y examine point quels ſeroient les ſujets les plus dignes de

les remplir, mais quels ſont ceux qui en offrent le plus. Les Gouvernemens lucratifs ſont ordinairement adjugés aux parens des Miniſtres, ou aux Miniſtres eux-mêmes. Le jour où le Roi a nommé à une place importante, eſt un jour de fête dans la Capitale. La Province où l'Officier doit exercer ſa charge fait auſſi de grandes réjouiſſances, quand il arrive pour en prendre poſſeſſion; & le pauvre peuple qui, lorſqu'il ſouffre, eſpere toujours mieux du changement, court en chantant & en danſant au-devant de celui qui vient d'acheter, au plus haut prix, le droit de le dépouiller impunément, & de par le Roi.

CHAPITRE XIV.

Des Princes, & des droits à la Couronne.

LA Couronne, chez ces peuples, n'eſt pas héréditaire, comme l'écrivent pluſieurs Auteurs, qui en ce

point, comme en une infinité d'autres, ne font que copier les erreurs les uns des autres. Il y a dans chaque Royaume une famille, ou si l'on veut une classe de Princes, car ils sont en grand nombre, & ils ne connoissent pas assez l'ordre de leur généalogie, pour savoir s'ils ont une origine commune : il suffit d'être Prince pour avoir droit de prétendre à la Couronne ; & il faut l'être nécessairement, pour posséder certains fiefs nobles qui en relévent plus immédiatement.

On ne connoît de Nobles, dans ces pays, que les Princes, & la noblesse ne se communique que par les femmes : ensorte que tous les enfans d'une mere Princesse sont Princes ou Princesses, quoique nés d'un pere roturier ; comme au contraire les enfans d'un Prince, & même ceux du Roi, ne sont pas nobles, à moins que leur pere n'ait épousé une Princesse ; ce qui n'arrive presque jamais, parce que les Princesses, comme nous l'avons déja remarqué, ont le privilege d'obliger leurs maris à n'avoir qu'une seule

femme, & que les Princes & les Rois aiment mieux pour l'ordinaire n'épouser que des roturieres, & voir finir en eux leur noblesse, que de renoncer aux droits de la polygamie.

A la mort de chaque Roi, il y a toujours un interregne pendant lequel on célébre les obséques du défunt, qui n'est ordinairement enterré qu'au bout de quelques années. Le Royaume alors est gouverné par un Régent, qui prend le titre de *Ma-Boman*, c'est-à-dire, *Seigneur de la terreur*, parce qu'il a droit de se faire craindre par-tout le Royaume. C'est le Roi qui de son vivant nomme le *Ma-Boman* : la Loi même, pour prévenir les inconvéniens de l'anarchie, l'oblige à en désigner deux, dont le second, en cas de mort du premier, est chargé des affaires, jusqu'à ce qu'on ait procédé à l'élection d'un nouveau Roi. C'est pendant cet interregne que les Prétendans à la Couronne forment leurs brigues, & qu'à force de présens & de promesses, ils tâchent de se rendre les Electeurs favorables. Ces Elec-

teurs ſont les Princes, les Miniſtres, & le Régent. Le Roi actuel de Loango n'a été élu qu'après un interregne de ſept ans, & ſon Prédéceſſeur, qui eſt mort en mil ſept cent ſoixante-ſix, n'eſt pas encore enterré. Ce délai a été occaſionné par une conteſtation ſurvenue entre les bourgeois de Loango, qui prétendent que le Prince doit être enterré dans ſa Capitale, & ceux de Loanguilli, lieu ordinaire de la ſépulture des Rois, qui ne veulent pas faire ceſſion de leur privilege. Cependant, comme le différent ne s'accommodoit pas, & que le temps déterminé par l'uſage pour l'enterrement du Roi, étoit paſſé depuis pluſieurs années, on crut qu'on pouvoit procéder à l'élection de ſon Succeſſeur; & voilà environ quatre ans qu'il occupe le trône.

Dans certains Royaumes, le Prince déſigne lui-même ſon Succeſſeur; mais tous les Souverains n'ont pas ce droit: on le conteſte aux Rois de Loango & de n'Goio. Le Roi déſigne ſon Succeſſeur en le mettant en poſſeſſion d'un fief qui ne peut être

possédé que par celui qui doit succéder à la couronne. Ce fief s'appelle *Kaïa* ; & le Prince à qui le Roi en donne l'investiture, quitte ses autres titres pour s'appeller *Ma-Kaïa*. Du jour où le *Ma-Kaïa* a pris possession de sa Seigneurie, l'entrée de la Capitale lui est interdite, jusqu'à ce que le Roi soit mort & enterré. Le Roi, soit pour ne pas éloigner de sa personne celui qu'il aime assez pour vouloir le faire son successeur, ou pour tenir tous les Princes attachés à ses intérêts, en laissant jouir chacun d'eux de l'espérance de fixer son choix, différe le plus long-temps qu'il peut, de faire proclamer le *Ma-Kaïa*. Il arrive même quelquefois que ne pouvant se résoudre à faire un nombre de mécontens, par la préférence d'un seul, il meurt sans avoir nommé son successeur. Il n'y a que peu d'années que le Roi de Kakongo, qui est parvenu à une extrême vieillesse, a déclaré le sien.

Quoique, suivant les loix de certains Etats, le droit du *Ma-Kaïa* à la Couronne soit incontestable, comme il n'a été conferé que par le

choïx d'un homme, il n'eſt jamais reſpecté comme le ſeroit celui qui ſeroit fondé ſur l'ordre de la naiſſance; & ſouvent un Prince puiſſant, jaloux d'une préférence dont lui même peut-être s'étoit flatté, ſouleve une partie du Royaume, & déclare la guerre au nouveau Roi. Perſonne ne doute, au Royaume de Kakongo, qu'après la mort du Roi actuel, la couronne ne ſoit diſputée au *Ma-Kaïa* pa[illegible] *M[illegible]-nboukou*, Prince qui eſt au-deſſus de lui en dignité, mais qui le ſurpaſſe en puiſſance, & qui ne néglige rien pour ſe concilier la faveur du peuple.

C'eſt ici, mieux que par-tout ailleurs, que l'on eſt à portée de ſentir combien il eſt avantageux pour un Etat que l'autorité ſouveraine ſe perpétue dans la même famille, par un ordre & une ſucceſſion invariable; & ſi ces prétendus Sages, qui ſe donnent pour les précepteurs du Genre humain, en matiere de Gouvernement comme de Religion, avoient fait leur cours de politique dans ces pays, à l'école de l'expérience, on ne les verroit pas, ſans

doute, attaquer dans leurs écrits téméraires la forme de gouvernement la plus sagement établie, pour assurer le bonheur & la tranquillité des Peuples ; & ils seroient forcés de convenir que la Souveraineté héréditaire, avec ses inconvéniens, suite nécessaire de tous les établissemens humains, a des avantages inappréciables sur la forme de gouvernement élective. En effet, lorsqu'un Roi meurt sans avoir désigné son successeur ; & dans les Royaumes où il n'a pas droit de le désigner, il est comme passé en usage que ses funérailles se célébrent par des batailles, & que le pays devienne le théâtre d'une guerre civile : on s'y attend, on s'y prépare d'avance. C'est ce qui est arrivé tout récemment dans le petit Royaume de n'Goio : le Prince qui en fut élu Roi a été obligé de soutenir son élection, les armes à la main, contre le *Manboukou* du même Royaume. Celui-ci se sentant trop foible pour tenir la campagne devant l'Armée royale, avec ses seules forces, fit alliance avec le Comte de Sogno, Prince

puiſſant, feudataire du Congo, & dont les Etats confinent au Royaume de n'Goio. Le Comte aſſembla ſes troupes, les conduiſit en perſonne au *Ma-nboukou*, qui, à l'aide de ce ſecours, ſe vit en état de chercher ſon ennemi, qu'il fuyoit auparavant. Les Armées ſe rencontrerent : la bataille ſe donna : les troupes du Roi furent défaites : lui-même fut fait priſonnier ; & le *Ma-nboukou*, n'ayant point horreur d'aſſurer le crime de ſa rébellion, par un crime plus grand encore, fit trancher la tête à ſon Souverain. Se croyant alors paiſible poſſeſſeur du Royaume qu'il venoit d'uſurper, il voulut congédier l'armée de ſes Alliés : mais ce n'étoit point ce qu'entendoit le Comte de Sogno ; & prenant un ton d'autorité avec le prétendu Roi, il lui dit que tout le monde ſavoit qu'il avoit ſur le Royaume des droits inconteſtables : que s'il vouloit les reconnoître lui-même, il le traiteroit en ami ; mais que s'il prétendoit les lui diſputer, il ſauroit bien les faire valoir les armes à la main. En effet, la guerre recommença, & dura plus

ſieurs années, pendant leſquelles le commerce des Européens fut interrompu ſur ces côtes : elle vient d'être terminée ; mais on ignore encore ſi c'eſt par un traité de paix, ou par la mort de l'un des deux contendans.

CHAPITRE XV.

Des Loix, & de la maniere dont on rend la Juſtice.

IL y a peu de Loix parmi ces Peuples, & elles ne ſont point écrites. Elles ſe conſervent par l'uſage & la tradition : il n'eſt perſonne qui ignore les cas qui emportent peine de mort ; & ceux pour leſquels on devient eſclave de la perſonne offenſée. Le meurtre & l'empoiſonnement ſont punis de mort, & de la confiſcation d'une partie des biens du coupable au profit des héritiers du mort. Il eſt bien rare qu'un Negre attente ouvertement à la vie d'un autre : mais les Européens, ſuivant un ancien préjugé, croyent qu'il en meurt

beaucoup chez eux par le poiſon : & eux-mêmes, par un excès de ſimplicité, croyant leur Nation capable de ſe porter à des noirceurs qui ne ſont nullement dans ſon caractere, ne manquent pas d'attribuer au poiſon les morts ſubites, & celles qui ſont précédées de certaines maladies violentes. Les parens du mort, dans ces occaſions, conſultent les devins & les ſorciers, pour ſavoir à qui ils doivent s'en prendre : mais il ſuffit de reſter quelque temps dans le Pays pour reconnoître qu'ils ſe calomnient eux-mêmes; & que leurs ſoupçons vagues d'empoiſonnement ou de maléfices, dont les prétendus auteurs ne ſont jamais convaincus, ſont chez eux, comme parmi les peuples crédules de nos campagnes, le pur effet de l'ignorance, & la chimere d'une imagination ombrageuſe.

Le vol n'eſt pas puni de mort; mais celui qui eſt ſurpris à voler, même les choſes de la moindre valeur, eſt condamné à devenir l'eſclave de la perſonne à laquelle il a volé; à moins qu'il ne s'accommode

avec elle, en lui fourniſſant un eſclave en nature ou en valeur. La même peine eſt portée contre celui qui inſulteroit un Prince, ou un Miniſtre, même en paroles. Nous avons vu que celui qui étoit convaincu d'adultere étoit livré, comme eſclave, à la partie offenſée. Il n'y a que les Princeſſes qui ayent le droit de faire punir de mort l'infidélité de leurs maris.

Toutes les ordonnances des Rois ſont arbitraires, & portent ordinairement l'empreinte du deſpotiſme le plus abſolu. C'eſt une maxime généralement adoptée par les Souverains, & regardée comme un point capital de leur politique, qu'il faut contenir la multitude par la ſévérité; mais chacun fait l'application du principe, avec plus ou moins de diſcrétion, ſuivant ſon humeur, ſa ſageſſe ou ſon conſeil. Par un zèle mal entendu pour l'ordre & la police, des Princes, bien intentionnés d'ailleurs, proſcrivent quelquefois, comme des crimes, & ſous peine de mort, des abus qui céderoient à la menace de la plus

légere punition : les Miſſionnaires, à leur arrivée à Kakongo, ayant été troublés pluſieurs jours de ſuite par quelques particuliers, qui affectoient de chanter & de crier autour de leur demeure, en porterent leurs plaintes au Roi, lorſqu'ils eurent occaſion de le voir : il leur promit qu'il y mettroit bon ordre : en effet, ils furent fort ſurpris d'entendre publier dès le jour même, une ordonnance qui portoit peine de mort, contre toutes perſonnes, de quelque âge & condition qu'elles puiſſent être, qui oſeroient à l'avenir troubler le repos des Miſſionnaires. La premiere fois qu'ils allerent ſaluer le Prince, il leur demanda ſi quelqu'un les avoit encore inquiétés ; & il leur dit que le premier qu'ils lui dénonceroient auroit la tête tranchée. La raiſon qu'ils rendent de cette ſévérité à punir certaines fautes légeres, comme les plus graves ; c'eſt que plus il eſt facile de s'abſtenir de la choſe défendue, ou de faire celle qui eſt ordonnée, moins la déſobéiſſance eſt excuſable ; & plus, par conſéquent, elle mérite d'être ſévérement punie.

Quand le Roi veut porter une Loi, il assemble ses Ministres & ses principaux Officiers; &, après avoir pris leur avis, il leur déclare sa derniere volonté, qu'ils font connoître aussitôt aux Gouverneurs des Provinces. Ceux-ci font publier la Loi par un Héraut, dans les marchés qui se tiennent dans toutes les villes & villages de leur Gouvernement; & ils sont chargés, conjointement avec les Gouverneurs des villes, & les Chefs des villages, de veiller à son exécution. C'est aussi dans son conseil que le Roi nomme aux charges & offices vacans; qu'il fixe le prix des denrées; & qu'il regle tout ce qui concerne le commerce & la police.

Les Gouverneurs des villes, & les Chefs des villages, sont en même temps Juges pour le civil & le criminel. Ils ont droit de condamner à l'esclavage, & même à la mort; mais il est libre à chacun d'en appeller de leur sentence au Tribunal du Gouverneur général de la province, & en dernier ressort au Roi lui-même.

La salle où le Roi donne ses au-

diences & rend la justice, est une espece de halle: il est assis par terre sur un tapis, ayant autour de lui plusieurs Assesseurs qu'il consulte dans les cas difficiles. On voit toujours un grand nombre de Negres à ses audiences. Les uns y viennent par curiosité, d'autres par l'intérêt qu'ils prennent aux affaires qui doivent se juger. Quand le Roi est prêt à entendre les Parties, il ordonne à ses Officiers de les faire comparoître, car dans ce pays on ne plaide point par Procureur, si ce n'est dans le cas de maladie, où l'un des plus proches parens se charge de l'affaire. Les Plaideurs, en paroissant devant leur Juge, commencent toujours par lui faire un petit présent. La Partie qui se prétend lésée parle la premiere, & autant de temps qu'il lui plaît. Les femmes plaident elles-mêmes leurs causes comme les hommes. Jamais une Partie n'interrompt sa Partie adverse; elle attend qu'elle ait fini, pour relever ses faux & sa mauvaise foi. Si les faits sont contestés, & qu'il y ait des témoins; le Roi leur ordonne de déposer ce

qu'ils ſavent. S'il n'y a pas de témoins, & que l'affaire ſoit de quelque importance, comme le ſont ordinairement celles pour leſquelles on en appelle au Roi, on en remet la déciſion juſqu'à plus ample informé. Alors les Miniſtres chargent certains Negres intelligens, dont l'emploi répond à-peu-près à celui de nos eſpions de police, de découvrir la vérité. Ils ſe rendent ſur les lieux, ils font cauſer les gens du pays; & quelquefois ils s'adreſſent aux Parties elles-mêmes, ſous divers prétextes, & tâchent de s'inſinuer dans leur confiance pour tirer leur ſecret. Il eſt rare qu'ils reviennent ſans avoir les lumieres néceſſaires pour fonder le jugement.

Quand quelqu'un eſt accuſé d'un crime dont on ne peut pas le convaincre, on lui permet de ſe juſtifier en buvant la *kaſſa*. La *kaſſa* ſe prépare en faiſant infuſer dans l'eau un morceau de bois du même nom. Cette potion eſt un véritable poiſon pour les eſtomachs foibles, & qui n'ont pas la force de la rejetter ſur le champ. Celui qui réſiſte à l'épreuve

eſt déclaré innocent ; & ſon accuſateur eſt condamné comme calomniateur. Si la faute dont le prétendu coupable eſt accuſé, ne mérite pas la mort ; dès qu'on s'apperçoit qu'il eſt prêt d'expirer, on lui fait prendre un contre-poiſon, qui excite le vomiſſement, & le ramene à la vie : mais on le condamne, comme coupable, à la peine portée par la Loi.

Les habitans du pays ont la plus grande confiance dans cette épreuve. Les Princes & les Seigneurs font quelquefois prendre la *kaſſa* pour éclaircir leurs ſoupçons, mais il faut qu'ils en obtiennent auparavant la permiſſion du Roi, ce qui n'eſt pas difficile, lorſque les ſoupçons ſont en matiere grave.

Il y a environ deux ans qu'un Prince du Royaume de Kakongo, qui ſoupçonna qu'on avoit voulu l'empoiſonner, fit prendre la *kaſſa* à tous les gens de ſa maiſon : il en mourut un grand nombre, & entre autres, celui de ſes Officiers qui lui étoit le plus affectionné, & qui paſſoit dans le pays pour le plus honnête homme qui fût à ſon ſervice.

Si l'accusé ne comparoît pas, pour répondre à celui qui rend plainte contre lui, le Roi l'envoye chercher par ses domestiques, qui sont, tout à la fois Huissiers, Sergens, Recors, & Archers. Ceux qui ont à craindre d'être condamnés à mort, tâchent de sortir du Royaume, & de se réfugier chez un Prince étranger, qui les reçoit au nombre de ses esclaves.

Il n'y a point de prisons publiques. Lorsque le Roi juge à propos de surseoir l'exécution de quelques criminels, on leur attache au cou une piece de bois fourchue, longue de huit à dix pieds, & trop pesante pour qu'ils puissent la soutenir avec les mains; ensorte qu'ils se trouvent captifs en pleine campagne. On en voit quelquefois, qui ne pouvant marcher en avant, parce que la piece de bois leur couperoit la respiration, tâchent de se traîner à reculons; mais on ne court pas après eux, parce qu'on sait qu'ils ne sauroient aller bien loin. Ces prisonniers vagabonds n'ont de nourriture que celle qu'on leur donne par

compaſſion. Perſonne ne penſe à les délivrer ; celui qui le feroit ſeroit mis à leur place, s'il étoit découvert.

Comme il y a peu de loix dans ce pays, la ſcience du droit n'eſt, à proprement parler, que la connoiſſance du cœur humain qui s'acquiert par l'expérience. Les cauſes, d'ailleurs, n'étant jamais dénaturées par les ſubtilités de la chicane ; pour peu que les Rois ſoient appliqués, la néceſſité où ils ſe trouvent de terminer tous les jours par eux-mêmes les différents de leurs Sujets, les met à portée de juger avec ſageſſe & équité. Quand le Roi a prononcé, les Parties ſe retirent en témoignant, par des marques extérieures de reſpect, qu'elles adhérent ſon jugement.

Les Gouverneurs des Provinces, des villes & des villages ſuivent la même méthode que le Roi dans l'adminiſtration de la juſtice.



CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

De quelques usages particuliers aux Rois de Kakongo.

PAR un usage dont les habitans du pays ignorent également l'origine & la fin, & qu'ils regardent pourtant comme tenant essentiellement à la constitution de leur monarchie, les Rois de Kakongo ne peuvent posséder, ni même toucher des différentes marchandises qui viennent d'Europe, que les métaux, les armes & les ouvrages en bois & en yvoire. Les Européens & les Negres, qui sont vêtus d'étoffes d'Europe, ne sont pas admis dans leurs Palais. Il est à présumer que les premiers Législateurs de la Nation auront imposé cette loi aux Souverains, afin de retarder les progrès du luxe, & pour apprendre au peuple, par l'exemple de ses maîtres, à se passer de l'Etranger, en cherchant des remedes à ses besoins dans sa propre industrie. Mais comme la loi n'oblige

que le Roi, il eſt le ſeul qui l'obſerve. Tous ſes Sujets, ſes Miniſtres même, traſiquent indifféremment de toutes les marchandiſes qu'on leur porte : ils font uſage des vivres & des liqueurs d'Europe ; & ceux qui ſont vêtus d'étoffes étrangeres, en ſont quittes pour changer d'habits quand ils entrent chez le Roi.

Ce Prince mange dans une chambre & va boire dans une autre : il mange en particulier, & il boit en public : ſa boiſſon ordinaire eſt le vin de palmier. La ſalle où il boit n'eſt fermée que de trois côtés, & reſſemble aſſez à une grande remiſe. Il y a toujours beaucoup de Negres qui aſſiſtent à la cérémonie du Roi-boit : c'eſt-là le temps qu'ils choiſiſſent pour faire leur cour. Quand le Roi paroît tout le monde ſe tient dans l'attitude la plus reſpectueuſe : ſon échanſon lui préſente à boire dans un vaſe du pays ; & en même temps un *Ganga*, qui eſt tout-à-la-fois ſon médecin, ſon ſorcier & ſon maître-d'hôtel, ſe met à ſonner une clochette, en criant de toutes ſes forces : *tina-ſoua*, *tina-*

foua, prosternez-vous, ou fuyez. Tous les assistans alors, excepté le *Ganga*, se prosternent la face contre terre. On croit que le Roi mourroit, si quelqu'un de ses Sujets le voyoit boire. Quand il a bu, le *Ganga* cesse de sonner & de crier, chacun se releve en battant des mains, & le Roi va continuer son diner.

Par un usage également singulier, le Roi de Kakongo est obligé de boire un coup à chaque cause qu'il juge; & quelquefois il en juge cinquante dans une séance: mais le vin de Palmier n'est qu'une liqueur rafraîchante. S'il ne buvoit pas, le jugement seroit illégal. On observe alors le même cérémonial que lorsqu'il boit pendant ses repas. Il tient tous les jours son audience depuis le lever du Soleil, c'est-à-dire environ six heures, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de causes à juger. Il est rare qu'il soit libre avant onze heures ou midi.

Le Roi actuellement régnant est généralement aimé & estimé de ses Sujets, pour sa patience à les entendre, & pour la sagesse de ses juge-

mens. Son âge de cent vingt-six ans, qui lui donne sur tous les Juges de son Royaume la supériorité de l'expérience, n'a point affoibli la vigueur de son esprit.

Quand le Roi tombe malade, le premier soin de ses Médecins est de le faire publier dans toutes les Provinces du Royaume. A cette nouvelle, chacun est obligé de tuer son coq, sans qu'on sache pourquoi. Les plus sensés rient de cette ridicule superstition, & disent que le coq mort leur fait plus de bien qu'au Roi, parce qu'ils le mangent. Mais ils se récrient beaucoup contre un usage également bisarre & plus nuisible à la Société : c'est de ne pas travailler à la culture des terres, dans toute l'étendue du Royaume, pendant plusieurs mois, à dater du jour de la mort du Roi, & pendant un même espace de temps, dans la province où il est mort un Prince ou une Princesse. Les Missionnaires entendoient un jour des Negres qui se disoient entr'eux : » il faut que nous » soyions bien insensés, pour nous » soumettre à des usages si ridicu-

» les : quoi ! parce que le Roi sera » mort de maladie, il faudra que » tous ses Sujets s'exposent à mourir » de faim ? » cependant l'usage & la superstition l'emportent sur la raison.

CHAPITRE XVII.

Du Commerce.

LE principal commerce de ces Peuples est celui des esclaves qu'ils vendent aux Européens, c'est-à-dire aux François, aux Anglois & aux Hollandois, qui les transportent dans leurs colonies d'Amérique. Les esclaves qu'on tire de Loango & des autres Royaumes voisins, passent pour les plus noirs & les plus robustes de l'Afrique. Ils ont été pris en guerre par ceux qui les vendent. Il y a dans l'intérieur des terres des Peuples ennemis, irréconciliables de ceux dont nous parlons. Ceux-ci disent qu'ils sont cruels & féroces; qu'ils boivent le sang humain, & qu'ils mangent ceux d'entr'eux qu'ils peuvent pren-

dre. C'eſt par repréſailles qu'ils leur ſont eux-mêmes une guerre ouverte; & ils prétendent qu'ils les traitent humainement, en ſe contentant de les vendre aux Européens, lorſqu'ils auroient le pouvoir de leur ôter la vie. Cette guerre, quoique continuelle, ne trouble cependant pas la tranquillité du Royaume, parce qu'elle ne ſe fait que bien loin au-delà des frontieres, par quelques particuliers; &, à proprement parler, c'eſt moins une guerre qu'une chaſſe; mais dans laquelle le chaſſeur eſt ſouvent expoſé à devenir la proie du gibier qu'il pourſuit.

Ceux qui ont fait des captifs les vendent à des Marchands du pays, ou les amenent ſur la côte: mais il ne leur eſt point permis de les vendre eux-mêmes aux Européens; ils ſont obligés de s'adreſſer à des Courtiers nommés par le Miniſtre du Commerce, qui traitent avec les Capitaines de vaiſſeaux. Ces eſclaves ſont eſtimés ſuivant leur âge, leur ſexe & leurs forces: on les paye en marchandiſes d'Europe.

Quoique les différens Royaumes dont nous parlons soient peu distans les uns des autres, la maniere d'estimer les marchandises & de faire le compte des esclaves n'y est pas la même. Sur les côtes de Malimbe & & de Cabinde, c'est-à-dire aux Royaumes de Kakongo & de n'Goio, on compte par *marchandises*; & à Loango par *pieces*. On appelle *marchandise* une piece de toile de coton ou d'indienne de dix à quatorze aunes. Les Negres, avant de conclure le marché, vont désigner au comptoir du Capitaine, qui est sur le bord de la mer, les pieces d'étoffes qu'ils prendront : celui qui a vendu quatre esclaves, quinze *marchandises* la tête, va recevoir soixante pieces des étoffes désignées. Dans les Royaumes où l'on achete par *marchandises*, il est d'usage de donner pour chaque esclave, ce qu'on appelle, *le par-dessus*, qui consiste ordinairement en trois ou quatre fusils & autant de sabres; quinze pots d'eau-de-vie, quinze livres de poudre à canon, & quelques douzaines de couteaux. Si on ne leur donne pas toujours ces

marchandiſes, on en ſubſtitue d'autres pour l'équivalent.

A Loango on compte par *pieces*; & toute eſpece de marchandiſe entre en ligne de compte avec les étoffes, pour former la *piece* : ainſi, quand on dit qu'un eſclave coute trente pieces, ce n'eſt pas à dire qu'il coute trente pieces d'étoffes, mais trente fois une valeur idéale qu'on juge à propos d'appeller *piece*; enſorte qu'une ſeule piece d'étoffe eſt quelquefois eſtimée deux ou trois *pieces*; comme il faut quelquefois pluſieurs objets pour former une ſeule *piece*. Cette différence dans la maniere de compter, ne fait rien au fond, & le prix des eſclaves eſt à peu près le même dans tous les Royaumes voiſins de Loango.

On pourra, par l'inſpection du compte qui ſuit, eſtimer la valeur réelle de la *piece*, & voir quelles ſont les marchandiſes qu'on paſſe communément aux Negres, en échange de leurs eſclaves.

J'ai payé au Ma-nboukou, pour l'eſclave Makouta, âgé de vingt-

deux ans, qu'il m'a vendu trente pieces :

Une indienne de 14 aunes, estimée deux pieces & demie . . . . 2 p. ½

Deux guinées, (ce sont des toiles de coton teintes en bleu foncé), estimées deux pieces & demie chacune . . . 5

Un chasselat & un bajutapeau de 14 aunes chacun, (ce sont des toiles de coton) estimés quatre pieces 4

Un néganopeau de 14 aunes, & un grand nicané de 9 aunes ½ (autres toiles de coton) estimés trois pieces & demie . . . . 3 ½

Une piece de mouchoirs de 9 aunes, estimée une piece & demie . . . . 1 ½

Une baguette, (environ une aune & un quart de grosse étoffe de laine) estimée une piece 1

Une ceinture de drap rouge, (d'une aune de longueur sur un pied de largeur) estimée une piece 1

Deux fusils communs, estimés deux pieces 2

Deux barils de poudre à canon (d'environ 5 livres chaque), estimés deux pieces. 2

Deux sacs de balles & de plomb à fusil, (du poids de trois livres chaque), & estimés une demi piece . . . . . . $\frac{1}{2}$

Deux sabres, estimés chacun un quart de piece . . . . . $\frac{1}{2}$

Deux douzaines de couteaux communs à gaîne, estimées une demi piece . . . . . . $\frac{1}{2}$

Deux barres de fer, du poids de 20 livres les deux, estimées une piece. 1

Cinq pots de fayance, estimés une demi piece . . . . $\frac{1}{2}$

Quatre barils d'eau-de-vie, (contenant chacun cinq pots) estimés quatre pieces. 4

Dix filieres de rassades (ou grains de verre dont on fait les chapelets), estimées une demi piece. . . . . $\frac{1}{2}$

Total . . . 30 pieces.

J'ai de plus payé au Courtier, pour ses peines, la valeur de six pieces en fusils, poudre à canon, sabres & eau-de-vie. . . . . 6 pieces.

Total général . . . . 36 pieces.

Outre le prix déterminé pour chaque esclave, il faut encore que le Capitaine, quand il a fermé sa traite, fasse un présent au Mafouque & aux Courtiers qui l'ont le mieux servi, & qu'il est bien aise de s'attacher : ces présents se font en corail, couverts d'argent, tapis & autres meubles, plus ou moins précieux.

Les esclaves sont actuellement beaucoup plus chers qu'autrefois, au moins pour les François; car ils peuvent être chers, relativement à une Nation, & ne l'être pas pour une autre : les François, les Anglois & les Hollandois font également leurs échanges avec des marchandises, mais ces marchandises sont différentes ; enforte que la chereté des esclaves, pour une Nation, dépend du prix qu'elle met elle-même aux

marchandises qu'elle porte aux Negres; & ce prix, comme on l'imagine, doit varier à raison du plus ou moins d'intelligence qui regne entre les particuliers qui font le même commerce. Il leur seroit facile de ne payer les esclaves que leur juste valeur, & même au-dessous; s'il étoit plus permis d'exercer le monopole, & d'être injuste envers le Barbare & l'Etranger, qu'au préjudice du Citoyen; mais, par la mésintelligence des Capitaines, tout le contraire arrive; les esclaves s'achetent comme à l'enchere, & plus que leur valeur. On fixe néanmoins quelquefois un prix raisonnable, qu'on convient de ne point excéder dans les achats; mais, alors même, chacun de son côté, desirant de faire promptement sa traite, rend cette convention illusoire, par un accord tacite qu'il fait avec ses Courtiers, de leur payer en secret un prix supérieur à celui dont ils seront convenu publiquement pour sauver les apparences. La chose en est aujourd'hui au point, que les Negres craignent eux-mêmes que les François ne prennent enfin le

parti de renoncer à un commerce qui leur devient de jour en jour plus dispendieux. Un ancien Mafouque vint un jour trouver un Missionnaire à ce sujet, & s'imaginant qu'on traitoit avec le Roi de France comme avec celui de Kakongo, & qu'un Missionnaire pouvoit indifféremment présider au commerce ou annoncer l'Evangile : » il faut, lui dit-il, que tu écrives » au Roi de France, & que tu lui » conseilles, pour son avantage & » pour le nôtre, de t'établir ici » pour veiller à ce que les Capitaines de son Royaume n'achetent » plus nos esclaves au-dessus d'un » prix raisonnable, qu'il fixera lui-» même ; car nous voyons bien » qu'après nous en avoir acheté » trop cher, ils finiront par ne » plus nous en acheter du tout ».

La fonction des Courtiers ne se borne pas à faciliter le commerce des esclaves ; ils sont encore chargés de veiller à l'exécution des réglemens établis par le Roi ou par le Mafouque, & dont le plus important est, qu'il ne sera vendu d'es-

nanes, des figues-bananes & quelques autres fruits. C'eſt aux jours de Fêtes que l'on y voit une plus grande affluence de vendeurs & d'acheteurs. On ne connoît point la fraude dans ces marchés : une mere y envoie un enfant de ſix ans, aſſurée qu'on ne le trompera point. Il n'eſt pas néceſſaire d'entendre la langue pour y acheter ; jamais on n'y marchande : toutes les denrées ſont diviſées en petites portions égales, du poids de l'ordonnance, & chaque portion vaut une macoute. On ne riſque pas beaucoup plus d'être trompé ſur la qualité que ſur la quantité : le ſel & le manioc de l'un, vaut le ſel & le manioc de l'autre. Auſſi, ſans ſe donner la peine de comparer les denrées d'un Marchand, avec celle d'un autre, on prend, au premier qui ſe rencontre, autant de petits paquets qu'on a de macoutes à lui donner, & l'on fait place à d'autres.

CHAPITRE. XVIII.

De la Guerre.

DANS ces pays, où la Couronne est élective, la mort des Rois, suivant la remarque que nous en avons déja faite, est comme le signal d'une guerre civile. Un Prince qui, étant assez ambitieux pour porter ses vues sur le Trône, n'a pas lieu de compter sur la faveur des Electeurs, fait prendre les armes à ses vassaux, soit pour forcer les suffrages, ou pour disputer la Couronne à celui qui lui aura été préféré. S'il craint que son parti ne soit pas le plus fort, il s'adresse à un Prince étranger qui, moyennant quelques pieces d'étoffes d'Europe & de vaisselle d'argent, lui envoie une armée entiere. Les guerres civiles sont les plus fréquentes.

Les prétentions réciproques des Souverains sur certaines Provinces, ou même sur tous les Etats de leurs voisins, sont le prétexte assez ordinaire des guerres, qui se font

entre les Peuples de différens Royaumes. Tous ces Rois barbares ont leur chimere à cet égard, qu'ils réalisent lorsqu'il s'en présente une occasion favorable : c'est ainsi que le Comte de Sogno vient de faire valoir ses prétentions sur le Royaume de n'Goio. Le Roi de Congo réclame le Royaume de Kakongo, comme une Province de ses Etats ; & le Roi de Kakongo, sans doute par représailles, ne se nomme jamais que *Ma-Congo*, Roi de Congo, au lieu de *Ma-Kakongo*, Roi de Kakongo, titre que lui donnent les Etrangers, & le seul qui lui convienne. Ces prétentions ne sont pas toujours sans quelque fondement : plusieurs des petits Royaumes ou Etats souverains, qui partagent aujourd'hui l'Afrique, étoient originairement des Provinces dépendantes d'autres Royaumes, dont les Gouverneurs particuliers ont usurpé la souveraineté. Il n'y a pas long-temps que le Sogno a cessé d'être Province du Royaume de Congo.

Les Souverains dans ces Pays, n'entretiennent aucunes troupes réglées. Quand un Roi a résolu la guerre, son *Ma-Kaka*, Ministre de la guerre & Généralissime de ses armées, fait passer les ordres aux Princes & aux Gouverneurs des provinces, pour lever des troupes : ceux-ci ne manquent jamais d'en conduire au rendez-vous autant qu'on leur en a demandé. Si le *Ma-Kaka*, dans la revue qu'il fait de l'armée, juge qu'elle ne couvre pas un assez grand espace de terrein, il n'a qu'à dire un mot au nom du Roi, dans peu de jours elle se trouvera de moitié plus nombreuse. Parmi ces Peuples, comme chez les anciens Romains, tout citoyen, en état de porter les armes, est Soldat au besoin ; mais bien mauvais Soldat.

Ceux qui partent pour quelque expédition militaire, ne manquent jamais de se peindre tout le corps en rouge, dans la confiance que cette couleur les rendra invulnérables aux armes à feu. La plupart portent des panaches plus grands encore, & plus riches en couleurs

que ceux dont ſe parent aujourd'hui nos Dames du grand monde ; mais ils les regardent moins comme des ornemens, que comme des épouvantails, propre à inſpirer de la terreur à leurs ennemis. Pluſieurs auſſi ſont perſuadés que certaines plumes, de certains oiſeaux, arrangées d'une certaine maniere ſur leurs bonnets, ont la vertu d'écarter le péril & de mettre leur tête en ſûreté. Tous prennent avec eux des vivres pour quelques jours, & les armes qu'ils peuvent ſe procurer ; car on ne leur en fournit point. Les uns ont des fuſils, d'autres des ſabres, il y en a qui ne ſont armés que de leurs couteaux. Ces troupes s'avancent, de part & d'autre, ſans ordre & ſans diſcipline ; & les Chefs qui les commandent ſemblent plutôt faire la fonction de conducteurs de troupeaux, que celle des Généraux d'armées. Si l'on ſe rencontre, on en vient auſſitôt aux mains ; & chacun, ſans garder de rang, ſans attendre d'ordre, va droit à l'ennemi qu'il a en tête : la bataille commence toujours par le déſordre

& la confusion, & finit bientôt par une déroute générale, ou par une victoire complette. Tout dépend du premier choc : le parti qui le soutient avec le plus de vigueur, ne peut manquer de rester maître du champ de bataille. Les combats ne sont ni sanglans, ni opiniâtres : l'action est à peine engagée, que déja l'épouvante a saisi l'une des deux armées. Il ne faut pour déterminer sa fuite, que celles de quelques soldats, qui auront vu tomber à leurs côtés un de leurs camarades : en un instant tout se dissipe, tout est à la débandade. Les vainqueurs alors, tout fiers de leur succès, poursuivent les vaincus, & s'attachent uniquement à faire des prisonniers, qu'ils vendent comme esclaves aux Européens.

Mais il est bien rare que les armées s'avancent ainsi à la rencontre l'une de l'autre, à dessein d'en venir aux mains. Le grand art de faire la guerre est d'éviter l'Ennemi, & de fondre sur les villages que l'on sait être abandonnés, pour les piller, les réduire en cendres, & y faire

quelques prisonniers. Tant qu'on ne trouve pas de résistance, on s'avance fiérement, on brûle, on saccage tout : & souvent, les deux armées font en même temps le dégat chacune de leur côté, sur les terres ennemies. Elles s'en retournent ensuite, en évitant toujours de se rencontrer, excepté dans le cas où il s'offriroit une occasion facile de faire des prisonniers. Si le *Ma-Kaka* apprend qu'un parti ennemi doive passer le long d'un bois, ou par quelque défilé, il fait mettre en embuscade un Corps beaucoup supérieur, qui fond sur lui à l'improviste, l'enveloppe, & s'en rend maître sans combat.

Les armées, pour l'ordinaire, ne font pas longtemps en campagne : une guerre est quelquefois terminée en moins de huit jours. Quand les Soldats ont mangé les provisions qu'ils avoient apportées, & qu'ils n'en trouvent plus dans le Pays ennemi, ou qu'ils manquent de poudre & de plomb, rien n'est capable de les retenir ; tous, sans demander leur congé, reprennent le chemin

de leur pays ; si le Roi n'est pas satisfait de cette expédition, il ne tient qu'à lui d'en préparer une autre, qui acheve de désoler les campagnes, mais sans qu'il y ait plus de sang répandu. Les Rois font quelquefois la guerre en personnes ; mais s'ils sont pris, ils n'ont point de grace à attendre ; on leur tranche la tête sur le champ de bataille, cruauté qui annonce toujours la foiblesse dans celui qui l'exerce : une ame lâche & timide craindroit de se repentir un jour, d'avoir été généreuse envers un ennemi qui étoit en son pouvoir.

C'est moins par leurs forces, comme l'on voit, que par leur foiblesse respective, que ces différens Etats se soutiennent ; & parce que les Soldats d'un Royaume ne sont ni plus braves ni mieux commandés que ceux d'un autre. Deux cens hommes de nos troupes réglées feroient la conquête d'autant de pays qu'ils pourroient en parcourir : mais après avoir triomphé des Rois & des Nations ; bientôt, comme assiégés à leur tour, par l'action du climat,

& par toutes les néceſſités de la vie ; ils ſe trouveroient à la diſcrétion de ceux qu'ils auroient inſultés peu de jours avant. C'eſt ainſi que la Providence ſemble avoir voulu protéger ces pauvres Peuples, par leur miſere même & leur foibleſſe, contre l'ambition & la cupidité des Nations policées.

Quoique les Negres ne ſe piquent point de courage & de valeur dans les combats, ils deſirent pourtant paſſionnément la réputation de braves. On ne ſauroit dire une plus grande injure à un homme que de l'appeller lâche ; comme on ne ſauroit lui faire un compliment plus flatteur, que de lui dire qu'il a l'air intrépide & martial. La beauté du viſage eſt regardée comme un défaut dans les hommes ; chacun porte envie à celui que la petite vérole a le plus maltraité. Pluſieurs, pour ſe donner un air terrible, & par une ſotte oſtentation de fermeté & de courage, ſe font faire des inciſions au viſage, ſur les épaules & ſur les bras. On croiroit, en les voyant après cette cruelle opération, qu'ils

viennent

viennent d'aſſiſter à la plus ſanglante bataille. Ils n'emploient pour étancher le ſang que la poudre à canon; & leurs plaies ſe cicatriſent en peu de temps. Un Miſſionnaire demandoit un jour à un Negre, qui ſe faiſoit ſillonner ainſi le viſage, pourquoi il ſe condamnoit lui-même à tant ſouffrir? « Pour l'honneur, ré» pondit-il, & parce qu'en me » voyant on dira : voilà un homme de cœur ». Il y auroit, ſans doute, bien plus de vrai courage à s'expoſer au fer ennemi pour la Patrie, qu'à ſe faire balaffrer par le tranchant d'un couteau : mais il faut cependant convenir que des hommes qui ont aſſez de conſtance pour ſe ſoumettre, par vaine gloire, à des opérations ſi douloureuſes, ne ſeroient pas incapables d'actions généreuſes d'un autre genre. On ne ſauroit douter que la forme du Gouvernement, qui invite naturellement ces Peuples au repos & à la pareſſe, ne ſoit auſſi une des cauſes qui contribuent le plus à entretenir leur lâcheté. Un eſclave dont la condition eſt indépendante de toutes les révolutions, ne

ſe précipitera jamais dans les dangers, comme un Soldat dont l'intérêt eſt confondu avec celui du Souverain ; & qui fait qu'en combattant pour ſa Patrie, il combat auſſi pour le petit héritage qu'il a reçu de ſes Peres.

CHAPITRE XIX.

De la Langue.

PARMI ce prodigieux amas de relations dont on a formé l'*Hiſtoire générale des Voyages*, & une infinité d'autres qu'on publie tous les jours ; il n'eſt fait aucune mention des langues que l'on parle dans les différens pays dont on nous peint les mœurs & les uſages : & ſi les Auteurs ne mettoient de temps en temps à la bouche des habitans de ces régions lointaines, quelques mots dont ils donnent la traduction, on ſeroit tenté de croire qu'ils n'ont voyagé que parmi des Peuples de Muets. Tous ſemblent s'être accordés pour garder le plus profond ſilence ſur

r. p. 117

cette matiere ; soit qu'elle leur ait paru étrangere à l'histoire, & peu propre à piquer la curiosité des Lecteurs ; ou, plus vraisemblablement, parce qu'ils n'ont pas fait un assez long séjour parmi les Peuples dont ils nous parlent, pour s'instruire de leur langage, & entreprendre d'en donner une idée. Quoi qu'il en soit, on conviendra, au moins, que ce qui concerne la langue, son génie, & ses relations avec les langues connues ; son méchanisme même & sa marche, ne sont pas des traits déplacés dans le tableau historique d'une Nation : &, si nous avons à craindre d'offenser la délicatesse de quelques-uns de nos Lecteurs, en les remettant à l'a, b, c ; nous osons espérer que le plus grand nombre, & ceux surtout qui aiment les sciences, & qui cultivent les langues, ne seront pas fâchés d'ajouter à leurs connoissances quelques notions succintes sur une langue, qui, pour être celle d'un Peuple barbare, n'en est pas moins propre à intéresser.

L'idiome de Kakongo, le même

à-peu-près que celui de Loango ; n'Goio, Iomba & autres petits Etats circonvoisins, différe essentiellement de celui de Congo. Plusieurs articles semblables, & un grand nombre de racines communes, semblent cependant indiquer que ces langues ont eu la même origine ; mais on ignore laquelle des deux est la langue mere. Les plus habiles d'entre les Negres n'ont pas la moindre idée de l'origine ni des progrès de leur langue : ils parlent, disent-ils, comme ils ont ouï-parler leurs peres. On a cru appercevoir des rapports marqués entre cette langue & quelques langues anciennes, surtout les langues Hébraïque, Grecque & Latine.

Quoique les Missionnaires, en considérant la richesse & les beautés de la langue, ayent soupçonné qu'elle avoit été autrefois écrite ; rien cependant n'a pu les en convaincre : ils n'ont trouvé nulle part aucunes traces d'écriture, aucuns vestiges de signes qui pourroient en tenir lieu. Les Negres regardent comme une espece de prodige que les Euro-

péens, au moyen de certains caracteres, ſe communiquent leurs idées, & s'entretiennent à cent & mille lieues de diſtance, comme s'ils étoient préſents ; mais ils ne ſoupçonnoient pas même qu'il fût poſſible d'introduire dans leur langue cet art merveilleux ; & encore moins qu'il pût être exercé par les Eſprits les plus bornés. L'écriture en effet, la plus belle invention de l'eſprit humain, ſi ſon origine n'eſt pas divine, a de quoi étonner la raiſon ; & ſi nous n'en avions pas l'uſage, nous éprouverions, ſans doute, le même ſentiment que ces barbares, au récit qu'on nous feroit de ſes précieux avantages, qui égalent ſouvent, & qui ſurpaſſent quelquefois ceux même de la parole.

Les Miſſionnaires, ſe conſidérant comme les premiers Ecrivains de la langue, ont uſé du droit qui leur appartenoit en cette qualité, de déterminer la figure des caracteres, & de régler l'orthographe. Ils ont conſulté la prononciation, pour fixer le nombre des lettres qui devoient entrer dans l'écriture. Ils les Lettres.

ont prises dans notre alphabet, & seulement au nombre de dix-huit, qui leur a paru suffisant : *A*, *B*, *D*, *E*, *F*, *G*, *I*, *K*, *L*, *M*, *N*, *O*, *P*, *S*, *T*, *U*, *V*, *Z*. L'*S* est mise pour le *C* devant les voyelles *a*, *e*, *i*; le *K* en tient lieu devant *o*, *u*, & toutes les consonnes; il remplace aussi le *Q* en toute occasion. La prononciation de la langue est douce & aisée : elle exclue l'*H* aspirée, & dès-lors cette lettre devient aussi inutile qu'elle l'est chez nous dans les mots *horloge*, *hirondelle*, *hébreu*, & autres, dont la premiere syllabe ne participe aucunement au son de l'*H* qu'on fait entrer dans sa composition. L'*R* ne leur est d'aucun usage : leur organe même se refuse à la rudesse de sa prononciation; ils la changent en *L*; & si on leur dit de prononcer *ra*, *re*, *ri*, ils disent, *la*, *le*, *li*. Il ne connoissent point le son de l'*U*, qu'ils prononcent *ou*. L'*X* est inutile dans leur alphabet. L'*J* consonne n'y est pas plus nécessaire : ils n'employent jamais nos syllabes, *ja*, *je*, *ji*, *jo*, *ju*; mais ils prononcent toujours rude, *ga*, *gué*, *gui*, *go*, *gou*.

Presque toutes les syllabes sont simples, & ne forment qu'un son; ce qui rend la prononciation légere & rapide : il y a cependant un grand nombre de mots dans la langue qui commencent par une *m*, ou une *n*, comme dans ces mots, *m-Fouka*, *n-Goïo*; mais ces lettres se prononcent si foiblement, que ceux qui n'ont pas d'usage de la langue prononceroient après eux *Fouka* & *Goïo*. Les lettres *a* & *o* sont souvent répétées, & terminent un grand nombre de mots. Beaucoup de syllabes mouillées contribuent encore à adoucir la prononciation. Des syllabes.

La langue n'a, à proprement parler, ni genres, ni nombres, ni cas. Pour exprimer la différence des genres dans les choses animées, on ajoute le mot *bakala*, mâle, ou *kento*, femelle : ainsi *n-sousou bakala*, signifie un coq; *n-sousou kento*, veut dire une poule. Nous disons de même, *un serin mâle* ou *femelle*; *une carpe laitée* ou *œuvée*, &c. Les cas se connoissent, comme chez nous, par les articles, il en est de même des nombres. Le nominatif du verbe se Genres, nombres & cas.

diſtingue de ſon cas, par la place qu'il occupe dans la phraſe.

Adjectifs. Les noms adjectifs ne ſont pas d'un plus fréquent uſage que dans l'hébreu: les qualités de la perſonne ou de la choſe s'expriment par des ſubſtantifs ; ce qui donne au diſcours une force & une énergie dont notre langue n'eſt pas ſuſceptible. On rend auſſi quelquefois les adjectifs par des verbes : au lieu de dire, par exemple : *c'eſt un homme mépriſable*, on diroit : *c'eſt un homme à mépriſer ; c'eſt un monſtre à redouter ;* au lieu de dire, *c'eſt un monſtre redoutable.*

Comparatifs & ſuperlatifs. La langue ne connoît ni comparatifs, ni ſuperlatifs : des verbes joints aux ſubſtantifs en font la fonction; ainſi pour dire : *le Roi eſt plus puiſſant que le ma-Kaïa*, ils diront : *le Roi ſurpaſſe le ma-Kaïa en puiſſance : le Zaire eſt le plus large de tous les fleuves ; le Zaire excéde en largeur tous les fleuves ;* ou, *tous les fleuves le cédent au Zaire en largeur.* Le ſuperlatif ſe rend auſſi par la répétition du poſitif. Pour dire, *une montagne très-haute*, *un nuage très-noir*, ils

diront : *une montagne haute-haute ; un nuage noir-noir ; de très-grand matin, matin-matin , mênè mênè.* Il paroît que cette façon de s'exprimer est bien dans la nature : nous voyons parmi nous, que les petits enfans qui n'ont pas encore l'usage des superlatifs, y substituent, dans leurs petites narrations, la répétition du positif, & disent : *grand-grand*, pour *très-grand ; loin-loin*, pour *fort-loin*, & ainsi du reste.

Il y a très-peu d'adverbes ; ce sont encore les verbes qui en tiennent lieu. La plupart des conjonctions qui nous servent à lier le discours leur sont inconnues : ils n'ont point de termes qui rendent *car*, *donc*, ni la conjonction *ou* : ils y suppléent par des tournures de phrases différentes. La conjonction *&* leur manque aussi : ils la remplacent par une autre qui a la signification de notre *avec*, ou bien ils répétent ; & pour dire, par exemple, *il connoît le bien & le mal ;* ils disent, *il connoît le bien, il connoît le mal ; l'armée étoit puissante & aguerrie ; l'armée étoit puissante, elle étoit aguerrie :* maniere de

Adverbes & conjonctions.

s'exprimer, qui ménagée à propos, fait un fort bon effet dans le discours.

Pronoms. Les pronoms qui marquent possession s'expriment par des adverbes; ainsi, *mon*, *ma*, *mes*, se rendent également par *amé*; *ton*, *ta*, *tes*, par *akou*; *son*, *sa*, *ses*, par *andi*, & ainsi des autres : mon mouton, *li-même li ame*; tes cizeaux, *tou-ziolo tou-akou*; ses nattes, *n'teva bi-andi*. C'est comme si l'on disoit : le mouton à moi, les cizeaux à toi, les nattes à lui. Les pronoms nominatifs du verbe, *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*, se rendent par, *i*, *ou*, *ka*, *tou*, *lou*, *ba*, lorsqu'on parle d'hommes ou de femmes; & par les articles propres des noms, lorsqu'on parle de bêtes ou de choses inanimées.

Articles. Une des grandes difficultés de la langue consiste dans les articles : il y en a treize; sept pour le singulier, & six pour le pluriel. Ceux du singulier sont : *i*, *bou*, *li*, *kou*; *ki*, *ou*, *lou* : & ceux du pluriel : *i*, *ba*, *bi*; *ma*, *tou*, *zi*. Chacun de ces articles a sous lui une classe de substantifs, auxquels seuls il peut être joint.

L'article de *ka*, par exemple, qui ſignifie un lit, eſt *ki* pour le ſingulier, & *bi* pour le pluriel. On ne ſeroit pas entendu ſi, en changeant les articles, on diſoit *li ka* au ſingulier pour *ki-ka*, ou *zi-ka* au pluriel pour *bi-ka*.

Certains ſubſtantifs ſont toujours précédés de leurs articles; d'autres les veulent immédiatement après eux. *Lèzè*, par exemple, qui ſignifie un valet, & *oula* qui veut dire un crapaud, ont également pour article *ki*; mais *lêzè* eſt toujours ſuivi de cet article, *oula* en eſt toujours précédé, & l'on dit *lêzé-ki*, un valet; *ki oula*, un crapaud. On ſe rendroit inintelligible, ſi en tranſpoſant les articles on diſoit *ki-lêzé*, *oula-ki*.

Pluſieurs de ces articles ſuivent des régles particulieres : l'article *li*, par exemple, ne précéde ſon ſubſtantif que lorſqu'il eſt nominatif du verbe; il le ſuit dans d'autres circonſtances. L'article *ma* ne convient qu'au génitif pluriel, & il précéde toujours ſon nom. Il eſt d'un grand uſage dans la langue : outre ſa fonction particuliere, il repréſente les

noms de *Roi*, *Prince*, *Gouverneur*, *Chef de village*, ſelon qu'il précéde un nom de Royaume, de Principauté, de Gouvernement, ou de Village; ainſi *ma-Loango* ſignifie Roi de Loango; *ma-Kaïa*, Prince de Kaïa; *ma-Singa*, Gouverneur de Singa; *ma-Kibota*, Seigneur de Kibota. On voit que cet article répond, pour la ſignification, à notre article *de* du génitif ſingulier. Quand nous diſons, M. d'Artois, M. d'Orléans, M. de Champigny; nous entendons le Comte d'Artois, le Duc d'Orléans, le Marquis de Champigny. Le pluriel dont ſe ſervent les Negres a quelque choſe de plus majeſtueux, & *des-Artois* offriroit à l'imagination une image plus riche que *d'Artois*; par la raiſon, ſans doute, que tout ce qui a l'air d'agrandir l'homme & d'augmenter ſes domaines, flatte toujours agréablement ſa vanité.

Des verbes. S'il n'y a rien de ſi difficile dans langue que les articles, il n'y a rien de plus beau & de plus ſatisfaiſant que les verbes. On peut les réduire à trois claſſes; la premiere eſt des

verbes communs, qui ne varient que dans leurs terminaiſons, & c'eſt la plus nombreuſe. La ſeconde eſt des verbes qui commencent par *kou*, & qui perdent cette premiere ſyllabe en pluſieurs circonſtances. La troiſieme comprend ceux qui commencent par *L*, & par *V*, & qui changent, à certains temps, l'*L* en *D*, & le *V* en *P*. Ces trois claſſes de verbes ont des régles communes pour les variations des terminaiſons. Ils ont tous les temps que nous avons, & pluſieurs que nous n'avons pas : *i-lia*, par exemple, ſignifie j'ai mangé, dans un temps indéterminé; *i-lili*, j'ai mangé il y a quelque temps; *ia-lili*, j'ai mangé il y a longtemps; *ia-lia*, j'ai mangé il y a très-longtemps.

Outre cette multiplication de temps qui ſert infiniment à la préciſion du diſcours, & qui ſupplée aux adverbes, il y a dans la langue une multiplication de verbes qui ſimplifie beaucoup les expreſſions. Chaque verbe ſimple a au-deſſous de lui pluſieurs autres verbes dont il eſt la racine, & qui, outre la ſignification principale en ont une acceſ-

ſoire que nous ne rendons que par des périphraſes : *ſala*, par exemple, veut dire travailler ; *ſalila*, faciliter le travail ; *ſaliſia*, travailler avec quelqu'un ; *ſaliſila*, faire travailler au profit de quelqu'un ; *ſazia*, aider quelqu'un à travailler ; *ſalanga*, être dans l'habitude de travailler ; *ſaliſiana*, travailler les uns pour les autres ; *ſalangana*, être propre au travail. Il n'y a point de verbes racines qui n'admettent de ſemblables modifications : &, au moyen de certaines particules ou augments, chacun de ces verbes, & toute ſa filiation, déſignent encore ſi l'action qu'ils expriment eſt rare ou fréquente ; s'il y a dans cette action difficulté, aiſance, excès, & ainſi des autres différences. Cette multiplicité de verbes, jointe à toutes les modifications dont ils ſont ſuſceptibles, forment un fonds inépuiſable de richeſſes pour la langue ; & y font voir des beautés qu'on ne peut ſentir & apprécier que par l'uſage.

Au milieu de cette profuſion de verbes, on a été ſurpris de n'en point trouver qui répondît à celui

de *vivre*, qui se rend par les périphrases, *accompagner son ame*, ou *être avec son cœur*.

Rapport de la langue avec les langues anciennes.

On remarque dans la langue des Negres plusieurs tours de phrases qui tiennent de l'Hébreu. Nous avons dit qu'ils exprimoient comme eux par des substantifs, les qualités de la personne ou de la chose, qui se rendent par des adjectifs dans les autres langues : ainsi pour dire *de l'eau chaude*, ils disent *de l'eau de feu*, *mazia ma-n'bazou*. Ils disent de même, *un homme de sang*, pour *un homme cruel; un homme de richesses*, pour *un homme riche*, & ainsi du reste. Ils n'expriment jamais les affections d'amour ou de haine, de joie ou d'affliction par des présents, mais par des prétérits comme les Hébreux : ils disent j'*ai aimé*, j'*ai haï*, pour j'*aime* & *je hais*.

On trouve aussi dans la langue plusieurs mots assez ressemblans à des mots hébreux, & qui ont la même signification : en hébreu *bana* ou *banah* בָּנָה, d'où est dérivé le mot *bén*, בֵּן fils, signifie, il a bâti ; parce qu'on considéroit les enfans

comme des pierres vivantes qui composoient l'édifice de la famille: en Kakongo, *mania* veut dire pierres, & *bana* enfans. *N'tâma* signifie une regle, une mesure, & en hébreu *tâmam* ou *thâmam*, תָּמַם plénitude & perfection : *insi*, dans la langue des Negres, la partie inférieure, le fondement: en hébreu *isa*, qui s'écrit *ishâh* אִשָּׁה, signifie bas fondement. *Kôma*, s'approcher, aller au-devant, en hébreu *koum* קוּם, se lever pour aller audevant. *Lika*, manger; en hébreu *lakam*, qui s'écrit *lakham* לָחַם, signifie la même chose; & *lekem* ou *lehkhem*, לֶחֶם, veut dire du pain. La lettre *H*, comme nous l'avons remarqué, n'entre point dans la prononciation de la langue de ces Africains. Le peu d'usage que les compositeurs ont de l'hébreu, ne nous permet pas d'augmenter, comme nous le pourrions facilement, la liste des mots ressemblans.

Les rapports de cette langue avec la Grecque paroissent également marqués. Outre plusieurs constructions de phrases semblables; il y a,

comme nous l'avons obſervé, pluſieurs verbes qui changent leurs Initiales, & qui prennent des augments & des redoublemens comme chez les Grecs. L'on trouve auſſi grand nombre de mots qui différent peu des mots grecs, & qui ſignifient la même choſe : *Baſitu*, qu'on prononce *Baſitou*, ſignifie, comme le *Baſileus*, Βασιλεύς des Grecs, Chef, Homme en dignité. *Bembo*, bruit, ſon de la voix ; en grec, *bembex*, βέμβηξ, bruit du vent. *Bima*, pâte, *bialia*, vivres ; en grec βίος, la vie, & ce qui appartient à la vie. *Doko*, marcher ou ſuivre ; en grec *diôcô*, διώκω, je pourſuis. *Foùlla*, ſouffler ; en grec *follis*, φολλίς, ſoufflet. *Kama*, digue, obſtacle ; en grec *kamax*, κάμαξ, pieu, échalas, *Mazia*, les eaux, les ſources ; en grec *mazos*, μαζός, la mamelle nourriciere. *Baia*, pauvre, petit ; en grec *Baìos*, βαìος, petit, ſeul & ſans appui. *Muna*, eſpace de temps ; en grec *munê*, μύνη, retard, *munomai*, μύνομαι, temporiſer. *Nota*, nuage, brouillard épais ; en grec *notis*, νοτίς, humidité. *Paka*, étable où ſont renfermés les ani-

maux ; en grec *pactóó*, πακτόω, je renferme. *Pakoua*, revenus, domaines du Roi ; en grec *pacùs*, παχύς, riche. *Dobo*, don, présent; en grec *doô*, δόω, je donne. *Pena*, peine, misere, inquiétude ; en grec *penès*, *ponos*, πένης, πόνος, peine, travail, inquiétude. &c. &c.

On trouve aussi plusieurs mots qui semblent venir du latin, tels que *mêsa*, table ; *passi*, souffrance ; *mongo*, montagne ; *méné*, matin ; *béné*, beaucoup, grandement, fortement. *N'zala*, zèle, empressement ; *zelus* est employé dans le même sens par plusieurs Auteurs latins. *Ilia*, les intestins ; le même mot signifie la même chose en latin.

Nous ne prétendons point assigner ici tous les rapports que pourroit avoir cette langue avec les langues anciennes : nous nous sommes contentés d'en rappeller quelques-uns de ceux qui nous ont le plus frappés : &, sans prononcer nous-mêmes, nous laissons au Lecteur instruit, & versé dans les antiquités, à décider si l'on peut raisonnablement soupçonner de l'analogie entre ces

langues ; &, ſuppoſé qu'il le juge ainſi ; à expliquer comment il auroit pu arriver que les langues des Juifs, des Grecs & des Romains, euſſent concouru à former celle de ces Africains.

CHAPITRE XX.

De la Religion & de ſes Miniſtres.

CES Peuples, pour ne pas expoſer leur Religion au mépris, ſont très-réſervés à en parler aux Européens ; & ce n'eſt que par le long ſéjour que les Miſſionnaires ont fait auprès d'eux, qu'ils ont découvert, au moins en partie, ce qui fait l'objet de leurs ſuperſtitions.

Idée de Dieu.

Ils reconnoiſſent un Etre ſuprême, qui n'ayant point de principe, eſt lui-même le principe de toutes choſes. Ils croyent qu'il a créé tout ce qu'il y a de beau, tout ce qu'il y a de bon dans l'Univers : qu'étant juſte par ſa nature, il aime la juſtice dans les autres, & punit ſévérement la fraude & le parjure. Ils le nomment

Zambi. Ils prennent ſon nom à témoin de la vérité ; & ils regardent le parjure comme un des plus grands crimes : ils prétendent, même, qu'une eſpece de maladie qu'ils appellent *Zambi-a-n-pongou* en eſt la punition ; & ils diſent, en voyant celui qui en eſt attaqué : « voilà un » parjure ».

Dieu de méchanceté.

Outre ce Dieu juſte & parfait, ils en admettent un autre, auquel ils donnent des attributs tout différens : le premier a tout créé ; celui-ci voudroit tout détruire : il ſe plaît dans le déſordre & dans le mal qu'il fait aux hommes ; c'eſt lui qui leur conſeille l'injuſtice, le parjure, les vols, les empoiſonnemens, & tous les crimes. Il eſt l'auteur des accidens, des pertes, des maladies, de la ſtérilité des campagnes ; en un mot de toutes les miſeres qui affligent l'Humanité, & de la mort même. Ils le nomment *Zambi-a-n'bi*, Dieu de méchanceté. On reconnoît ici, ſans peine, l'erreur des Manichéens ſur la Divinité. Il paroît aſſez naturel que l'homme qui n'eſt pas éclairé du flambeau de la révélation, en conſi-

dérant les maux de toute espece qui l'affiégent depuis son entrée dans le monde jusqu'à sa sortie, s'étudie à en découvrir la cause ; & que l'ignorance étant une des grandes maladies de son ame, il s'égare dans ses conjectures sur des matieres si fort au-dessus des sens.

Il est vrai que des Philosophes de l'antiquité sont parvenus, par les seules forces de la raison, jusqu'à soupçonner la vérité, & dire, que l'homme ne naissoit, sans doute, si malheureux, qu'en punition de quelque crime qui lui étoit imputé, quoiqu'il lui fût inconnu : les Peuples dont nous parlons ne porterent pas si loin leur philosophie ; & ne pensant point que ce fût dans l'homme même qu'il fallût chercher le principe des maux qui affligent l'homme ; ils crurent, en fermant les yeux sur l'inconséquence de la supposition, qu'ils ne pouvoient se dispenser de reconnoître une Divinité malfaisante : mais on ne leur a pas sitôt fait entrevoir la vérité en ce point, qu'ils la saisissent comme d'eux-mêmes : l'histoire de la chûte

du premier homme, & le dogme du péché originel, qui choquent & ſcandaliſent l'orgueilleuſe raiſon de nos Philoſophes modernes, deviennent pour eux un dénouement ſatisfaiſant, & comme le premier degré qui les conduit à la foi d'un ſeul Être ſuprême & ſouverainement parfait, qui eſt l'auteur de tout bien, & qui permet le mal ſans y participer. Il leur paroît beaucoup plus ſenſé de croire ce qui eſt au-deſſus de la raiſon que ce qui la combat, un myſtere qu'une contradiction; l'exiſtence d'un péché originel, que celle de deux Dieux rivaux.

Abſtinences. Ceux qui ne connoiſſent que la théologie du pays, perſuadés que le Dieu bon leur ſera toujours aſſez favorable, ne ſongent qu'à appaiſer le Dieu de méchanceté. Les uns, pour ſe le rendre propice, ne mangent jamais de volaille ou de gibier; d'autres ne mangent point de certaines eſpeces de poiſſons, de fruits ou de légumes. Il n'en eſt aucun qui ne faſſe profeſſion de s'abſtenir toute ſa vie de quelque ſorte de nourriture.

La seule maniere de lui faire des offrandes, est de laisser périr sur pied, en son honneur, quelques arbrisseaux chargés de leurs fruits : le bananier est celui qu'ils lui consacrent de préférence.

Idoles du premier ordre.

Ils ont des Idoles, qu'ils honorent moins comme des Dieux que comme les interprêtes de la Divinité : ce sont des figures de bois grossiérement travaillées, dont quelques-unes sont de taille naturelle. Elles sont renfermées dans des Temples qui ne sont ni plus grands, ni plus richement ornés que les maisons ordinaires. On trouve de ces Idoles dans les villes & les villages ; & quelquefois dans les bois & les lieux écartés. Les Particuliers vont les consulter pour apprendre d'elles quel sera le succès de leurs entreprises. Quelques-uns croyent qu'elles parlent quelquefois ; mais tous sont persuadés qu'elles inspirent ceux qui les consultent. Lorsqu'il s'est fait un vol considérable, dont on ignore les auteurs, on va chercher une Idole, qu'on conduit sur la Place publique, au son des tambours & des trom-

pettes, dans la confiance qu'elle fera connoître les coupables. S'ils ne comparoissent pas, on amene une Idole plus célébre, en multipliant les chants & les cérémonies religieuses. Alors ceux qui ont quelque connoissance du vol se croyent obligés de venir le déclarer; souvent même les coupables, intimidés par l'appareil des cérémonies, font avertir indirectement les personnes intéressées de les faire cesser, & que la chose volée leur sera restituée, ce qui est exécuté sans délai.

Idoles du second ordre.

Outre ces Idoles du premier ordre, il y en a d'autres que les particuliers gardent chez eux, & qu'ils n'honorent que par une vaine confiance, sans jamais leur adresser aucune priere. Plusieurs portent aussi à leur ceinture de petits marmouzets, des dents de poissons, ou des plumes d'oiseaux, comme des préservatifs contre les accidens dont ils sont, ou se croyent menacés. Tous, après avoir cultivé leur champ, ont soin, pour en éloigner la stérilité & les maléfices, de ficher en terre d'une certaine maniere, certaines branches de

de certains arbres, avec quelques morceaux de pots cassés. Ils font à-peu-près la même opération devant leurs cases, quand ils doivent s'en absenter pendant un temps considérable ; & le plus déterminé voleur n'oseroit en franchir le seuil, quand il le voit défendu par ces signes mystérieux.

Ministres de la Religion.

Les Ministres de la Religion s'appellent *Ganga :* ils sont aussi ignorans, mais plus fourbes que le reste du Peuple. Les plus vieux soumettent à des épreuves & à une infinité de cérémonies ridicules ceux qui veulent être aggrégés à leur Corps. Personne ne doute que les *Ganga* n'ayent commerce avec le Dieu de méchanceté, & qu'ils ne connoissent les moyens les plus propres pour l'appaiser. Il paroît qu'on a autant, ou même plus de confiance en eux que dans les Idoles : on les consulte pour connoître l'avenir, & découvrir les choses les plus secrettes : on leur demande, comme au Roi, la pluie & le beau temps ; on croit que par la vertu de leurs enchantemens, ils peuvent se rendre invi-

ſibles, & paſſer au travers des portes, fuſſent-elles du bois le plus dur, ou même de fer.

On n'a pas remarqué que les *Ganga* offriſſent aucune eſpece de ſacrifices à la Divinité : &, à conſidérer les fonctions de leur miniſtere, ils ne méritent que les noms de Devins, de Magiciens, ou de diſeurs de bonne-aventure. Il y en a parmi eux, comme nous l'avons obſervé, qui exercent la Médecine, & qui font métier de guérir les malades au ſon des inſtrumens, par ſouffles & par enchantemens.

A la naiſſance des enfans, on appelle les *Ganga*, qui leur impoſent quelques pratiques ſuperſtitieuſes, auxquelles ils doivent être fideles toute leur vie, & que leurs meres ſont obligées de leur rappeller lorſqu'ils parviennent à l'âge de raiſon. Ces pratiques ſont plus ou moins auſteres ou ridicules, ſelon que le *Ganga* eſt inſpiré pour le moment : mais quelles qu'elles ſoient, ceux à qui elles ont été preſcrites ne manquent jamais de s'y ſoumettre religieuſement.

Les Miſſionnaires ont vu dans le village de Loubou, au Royaume de Loango, un garçon & une fille auxquels le mariage étoit interdit, & qui étoient obligés, ſous peine de mort, à garder toute la vie une continence parfaite. On ignore ſi cette Loi leur étoit commune avec d'autres; ſi elle leur avoit été impoſée dès leur naiſſance par les *Ganga*, ou s'ils ſe l'étoient preſcrite eux-mêmes volontairement : du reſte, rien ne les diſtinguoit du commun du Peuple ; ils n'exerçoient aucun miniſtere dans la Religion. Il y a certaines familles qui conſervent fidélement, mais ſans ſavoir pourquoi, la pratique de la circonciſion.

Loi de la continence.

Les *Ganga* qui, pour le reſte, ne ſe piquent point d'uniformité dans leur doctrine, enſeignent tous unanimement qu'il y auroit un extrême danger à manger des perdrix, & perſonne n'oſeroit hazarder d'en faire l'eſſai. Tous les habitans du pays les redoutent, comme des oiſeaux funeſtes & de mauvais augure : ils craignent ſur-tout ſon cri. Ceux qui ont le zèle du bien public en

Mêts défendu.

tuent le plus qu'ils peuvent ; &, comme ils ſavent que les Européens ne font point difficulté d'en manger, ils les portent aux comptoirs qui ſe trouvent ſur la côte, où on leur donne libéralement de la poudre & du plomb pour en tuer d'autres. Quand on leur demande pourquoi ils ont tant de répugnance à manger un gibier ſi délicat, & dont les Etrangers ſe font un régal, ils répondent « qu'apparemment ce qui eſt bon » pour un pays ne l'eſt pas toujours » pour un autre : que pour eux, ils » ſavent bien qu'ils n'en auroient pas » ſitôt mangé, que les doigts leur » tomberoient des mains ».

Africains blancs.

Quoique les Peuples qui habitent ces climats ayent la peau du plus beau noir, il n'eſt cependant pas ſans exemple qu'un enfant conſerve la couleur que tous apportent en naiſſant, & qu'il reſte toute ſa vie auſſi blanc qu'un Européen. On remarque que ces ſortes de Blancs ont toujours la chevelure & la barbe de couleur blonde ou rouſſe, la vue foible, & le regard peu aſſuré. Cette erreur de la nature, loin d'être une

diſgrace pour ceux ſur leſquels elle tombe, leur concilie le reſpect & la vénération des Peuples. On les place au-deſſus des *Ganga ;* ils ſont regardés comme des hommes extraordinaires & tout divins ; tellement que les Miſſionnaires en ont vu un dont on vendoit les cheveux, comme des reliques qui avoient, diſoit-on, la vertu de préſerver de toutes ſortes d'accidens.

Les Miſſionnaires, depuis leur arrivée dans ces contrées, ſe ſont attachés d'une maniere particuliere à découvrir quelle étoit l'opinion des Peuples ſur la nature de l'ame, & ſur ſa deſtinée ; & ils ont reconnu qu'il n'y avoit qu'un ſentiment ſur ce point ; & que tous croyoient que l'ame étoit ſpirituelle & qu'elle ſurvivoit au corps, ſans ſavoir cependant quel devenoit ſon état après la ſéparation du corps ; ſi elle étoit dans la joie ou dans la peine : ils diſent ſeulement, « qu'ils croyent » qu'elle fuit les villes & les villages, » & qu'elle voltige dans les airs au- » deſſus des bois & des forêts, en » la maniere qu'il plaît à la Divinité ».

Opinion ſur l'ame.

Ceux qui habitent le fond des terres, & qui n'ont jamais eu de relation avec les Etrangers, pensent à cet égard comme ceux qui fréquentent les Européens ; & ils répondent constamment aux Missionnaires qui leur demandent ce que devient l'homme après sa mort : « que son » corps pourrit dans la terre ; mais » que son ame, étant une substance » spirituelle, est incapable de disso- » lution, & subsiste toujours ».

Funérailles. Ce sentiment des Negres sur l'immortalité de l'ame, joint à leur incertitude sur son état après qu'elle est séparée du corps, leur inspire tout à la fois beaucoup de respect pour les Morts, & une grande frayeur des Revenans ; aussi ne manquent-ils pas, pour s'acquitter envers leurs parens & leurs amis, de célébrer leurs funérailles avec toute la pompe & l'appareil dont ils sont capables. Dès que le malade a rendu le dernier soupir, les Ministres de la Médecine se retirent, ainsi que les joueurs d'instrumens ; ses proches s'emparent de son corps, qu'ils montent sur un échaffaud, au-des-

ſous duquel ils allument un feu qui rend une épaiſſe fumée. Quand le cadavre eſt ſuffiſamment enfumé, on l'expoſe pendant quelques jours au grand air, en plaçant à côté une perſonne qui n'a d'autre emploi que de chaſſer les mouches qui voudroient s'en approcher. On l'enveloppe enſuite d'une quantité prodigieuſe d'étoffes étrangeres, ou du pays. On juge de la richeſſe des héritiers par la qualité des étoffes; & de leur tendreſſe pour le Mort, par la groſſeur du rouleau. La Momie ainſi vêtue, eſt conduite ſur une Place publique, & quelquefois on la loge dans une eſpece de niche, où elle reſte expoſée plus ou moins de temps, ſelon le rang qu'elle occupoit dans le monde, de ſon vivant. L'expoſition la moins longue eſt toujours de pluſieurs mois; & ſouvent elle eſt d'une année entiere. Pendant tout ce temps, les parens, les proches, les amis, & ſur-tout les épouſes du Mort, qui ont placé leurs caſes près de l'endroit où il eſt expoſé, s'aſſemblent régulierement tous les ſoirs pour pleurer, chanter

& danser autour de la loge funebre.

Convoi funébre.

La veille du jour fixé pour l'enterrement, on enferme le corps, avec toutes les étoffes qui l'enveloppent, dans une grande bierre travaillée avec art en forme de tonneau. Le lendemain, quand tous les parens & les amis sont arrivés, on met la bierre sur une espece de petit char funebre, auquel des hommes sont attelés, & l'on se met en marche. On a eu soin d'applanir les chemins par où le convoi devoit passer. Pour les Morts illustres, tels que les Rois & les Princes, on en perce de neufs à travers les campagnes, de la largeur de trente à quarante pieds. Tout le long de la route on fait le plus de bruit qu'il est possible; on danse, on chante, on joue des instrumens, & tout cela se fait avec de grandes démonstrations de douleur. Souvent la même personne danse, chante, & pleure en même temps. Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, qui est quelquefois fort éloigné des villes ou des villages, on descend la bierre dans un trou d'environ quinze pieds

de profondeur, percé en forme de puits, qu'on remplit aussi-tôt de terre. Les Riches enterrent souvent avec le Mort ses bijoux favoris, quelques pieces de corail ou d'argenterie. Il y en a qui exhaussent la tombe, & qui mettent à côté des provisions de bouche, des dents d'animaux, ou quelques antiquailles dont le Défunt faisoit le plus de cas, & qui étoient autrefois les instrumens de sa superstition.

Quoique ces Peuples soient minutieux observateurs des pratiques de religion que leur ont enseignées leurs Peres, les Missionnaires ont remarqué qu'ils n'en étoient point entêtés. Ils suivent aveuglément des préjugés dont personne jusqu'à présent n'avoit entrepris de les désabuser; mais ils ont assez de bon sens pour sentir la vanité de leurs observances, & le ridicule de leurs superstitions, & trop de bonne foi pour n'en pas convenir dans l'occasion. Tous ceux à qui les Missionnaires ont parlé de Religion, les Princes mêmes, & les Grands du pays, leur ont avoué qu'ils avoient peu de confiance dans

leurs Idoles & leurs Miniſtres, « mais, ajoutoient-ils, » perſonne, juſqu'ici, » ne nous a parlé de la Divinité au- » trement que nos Peres : nous ſa- » vons que des Miniſtres Européens » en ont donné des idées ſublimes à » pluſieurs Peuples nos voiſins, & » qu'il leur ont appris comment il » falloit l'honorer ; mais ils n'ont » pas pénétré juſques chez nous : » reſtez-y vous-mêmes : vous nous » ferez connoître la vérité, nous » ſerons dociles à la ſuivre ». Mais c'eſt dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage, que nous allons faire connoître plus particuliérement les diſpoſitions de ces Peuples à recevoir l'Evangile, & le deſir même qu'ils témoignent d'être éclairés.





HISTOIRE DE LOANGO, KAKONGO, ET AUTRES ROYAUMES D'AFRIQUE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine de la Mission.

L'HISTOIRE de l'Afrique nous apprend que vers le milieu du dernier siecle un Missionnaire alla prêcher l'Evangile à la Cour du Roi de Loango, qui se convertit & reçut le Baptême. Mais le Missionnaire qui l'avoit instruit dans la Foi étant

mort, & ce Prince lui-même ayant été tué l'année suivante dans une guerre, la Religion ne s'établit point dans son Royaume. Les plus anciens du Pays ne conservent aucun souvenir de cet événement, & n'ont pas la moindre idée du Christianisme.

En mil sept cent quarante-deux un enfant âgé de douze ans, que ses parens vouloient accoutumer à la mer, monta sur un vaisseau qui faisoit voile vers la côte de Loango pour en tirer des esclaves. Il prit terre à la rade de Cabinde, à sept lieues de l'embouchure du Zaire. Pendant deux mois que le vaisseau resta à l'ancre, cet enfant qui n'avoit rien à faire, s'appliqua à étudier le caractere des Peuples auprès desquels il se trouvoit : il s'avançoit souvent dans les terres pour reconnoître ce qui s'y passoit. La curiosité & le desir de s'instruire d'une infinité de choses qui lui paroissoient singulieres, l'engagea à prendre quelque connoissance de la langue. Il écoutoit les conversations des Negres, & à l'aide de quelques-uns

d'entre eux, il composa un petit vocabulaire des mots les plus usités dans la conversation : ensorte que quand il quitta le pays, il étoit en état de faire plusieurs questions, & d'entendre passablement les réponses qu'on lui faisoit.

Cependant cet enfant quelque temps après être de retour de ce voyage, touché de la difficulté qu'il trouvoit à faire son salut dans une profession où il manquoit habituellement des secours les plus ordinaires de la Religion, obtint l'agrément de ses parens pour reprendre le cours de ses études, qu'il avoit interrompu. Sa famille dès-lors le destina au Barreau ; & ses classes finies, il s'appliqua à la Jurisprudence. Mais Dieu le vouloit dans un autre état : pendant une retraite qu'il fit à l'âge d'environ vingt-six ans, il prit la résolution de songer aux moyens de se consacrer à Dieu dans l'état Ecclésiastique. Ce fut aussi pendant cette retraite, que jettant les yeux sur une carte d'Afrique, & considérant les côtes de Loango, qu'il avoit autrefois parcourues, il

ſentit naître en lui un vif deſir d'aller annoncer l'Evangile aux Peuples qui habitent ces malheureuſes contrées. Les difficultés qu'il prévoyoit dans l'exécution de ce deſſein ne l'arrêterent point ; & jamais il ne déſeſpéra abſolument de la réuſſite : le petit vocabulaire de la langue du pays, qu'il avoit compoſé dans ſon enfance, lui étant un jour tombé entre les mains, il ſe ſentit plus que jamais affermi dans ſa réſolution.

Après avoir paſſé quelques années dans l'étude de la Théologie, il ſe rendit à Paris, au Séminaire des Miſſions Etrangeres, où il fut ordonné Prêtre. Alors des perſonnes éclairées qu'il conſulta, déciderent, qu'eu égard aux difficultés qu'il rencontreroit dans l'entrepriſe qu'il méditoit, il devoit y renoncer ; &, ſuppoſé que ſon attrait le portât toujours au Miniſtere Apoſtolique, tourner plutôt ſes vues vers une des Miſſions qui ſont déja ouvertes au zele des Eccléſiaſtiques. Il lui en coûta beaucoup pour renoncer à une œuvre qu'il méditoit depuis pluſieurs années : mais croyant qu'il

devoit ce ſacrifice à la prudence & aux lumieres des perſonnes qu'il avoit conſultées, il ne balança point à le faire; perſuadé d'ailleurs que la Providence pourroit, quand il lui plairoit, ménager quelqu'autre moyen pour la converſion de ces Peuples : il ſe conſacra aux Miſſions de la Chine. Il étoit ſur le point de partir, lorſqu'une maladie l'arrêta ; & l'altération de ſa ſanté ayant fait juger qu'il n'étoit pas de tempérament à ſoutenir les fatigues du Miniſtere auquel il vouloit ſe dévouer, il fut obligé de quitter le Séminaire des Miſſions Etrangeres, & de ne plus penſer à la Chine. Il lui vint alors dans la penſée que la Providence pouvoit lui avoir ménagé ce contre-tems en faveur des Peuples qu'il avoit toujours préſents à l'eſprit. Les perſonnes même, par le conſeil deſquelles il avoit renoncé à ſon ancien projet, furent les premieres à lui dire que ſi ſa ſanté ſe rétabliſſoit, il pouvoit s'occuper des moyens de l'exécuter : ſa ſanté ſe rétablit parfaitement ; & il trouva dans les diſpoſitions du Saint

Siege, dans le zele de la Cour de France pour la propagation de la Foi, dans la charité des Fideles, & sur-tout de l'Archevêque de Paris, toutes les facilités qu'il pouvoit désirer pour l'entreprise. La Congrégation de la Propagande le nomma Préfet de la Mission de Loango, Kakongo & autres Royaumes endeçà du Zaire ; & il alla en exercer les fonctions sur les lieux, jusqu'à ce que des circonstances, dont nous parlerons dans la suite, l'obligerent à repasser en France.

CHAPITRE II.

Départ des Missionnaires, & leur arrivée en Afrique.

Le Préfet (1) de la Mission s'étant associé deux Prêtres qui désiroient d'avoir part à la bonne œuvre, s'embarqua à Nantes au commencement de Juin de l'année 1766, accompagné de l'un d'eux seulement. Le second ne put partir qu'un mois après; mais sa traversée fut si heu-

(1) M. Belgarde.

reuse qu'il entra dans la rade de Loango précisément le même jour que ses deux Confreres : ce fut le 10 de Septembre de la même année.

Le premier spectacle qui s'offrit à eux, au moment où ils mirent pied à terre, fixa toute leur attention, & enflamma leur zèle : ils virent plusieurs Matelots Européens étendus sur le sable, & réduits à la derniere extrêmité. La Religion ne leur permit point de passer outre, sans leur administrer tous les secours dont ils avoient besoin : ils s'approcherent, & par leurs soins charitables ils rappellent en eux le sentiment & la parole qu'ils avoient perdus. Ces malheureux, en ouvrant les yeux, se montroient plus qu'insensibles aux bons offices de leurs bienfaiteurs, & sembloient leur reprocher de les avoir tirés du sommeil léthargique qui suspendoit le sentiment de leurs maux. Ils dirent qu'ils étoient François de Nation ; qu'ayant été attaqués du scorbut, les Officiers de leurs vaisseaux, pour prévenir la contagion, & persuadés d'ailleurs que l'air de la terre leur seroit plus

favorable que celui de la mer, les avoient fait transporter sur la côte, où ils attendoient la mort avec impatience. La relation de compatriotes sembla ajouter un nouveau degré d'activité au zèle des Missionnaires : ils leur parlerent de la nécessité de mettre ordre aux affaires de leur conscience : ils leur firent admirer la bonté de Dieu, & la grace singuliere qu'il leur faisoit, en leur envoyant ses Ministres dans une terre idolâtre, & dans une si pressante extrémité. La Grace agissant en même temps dans le cœur de ces pauvres gens, leurs sentimens de religion se réveillerent, ils reconnurent que le Seigneur les visitoit dans sa miséricorde, ils se confesserent, donnant des marques d'un vrai repentir ; & peu de temps après ils moururent dans des dispositions tout opposées à celles dans lesquelles on les avoit trouvés.

Tous les François qui meurent sur ces côtes ne sont pas si heureux que ceux dont nous venons de parler. Suivant la Police de la Marine, les Armateurs ne sont obligés de

procurer un Aumônier à leurs vaisseaux, que lorsque l'équipage est composé d'un certain nombre d'hommes; & pour l'ordinaire les navires qu'on arme pour la traite des Negres portent moins que ce nombre. Plusieurs Armateurs, pour se dispenser de stipendier un Aumônier, mettent dans leur équipage un homme au-dessous du nombre fixé par l'Ordonnance: quelques-uns même, dont l'équipage est fort nombreux, trouvent moyen d'éluder la Loi, en se procurant ce qu'ils appellent *un Aumônier de papier*: ils s'adressent pour cet effet à quelques Communautés peu nombreuses, où ils savent bien qu'ils ne trouveront point l'homme qu'ils font semblant de chercher; & ils demandent acte aux Supérieurs de la demande qu'ils lui en ont faite. Les Officiers, chargés de veiller à l'exécution des Ordonnances du Roi, présumant de leur bonne foi, les laissent mettre à la voile sur les certificats qu'ils leur présentent. On a vu sur les côtes de Loango, Kakongo & n'Goio, jusqu'à quarante navires, la plûpart

François, qui n'avoient pas un ſeul Aumônier : enſorte que s'il ne s'étoit pas établi une Miſſion dans ce Pays, il eût été digne de l'attention du Miniſtere d'y entretenir un Eccléſiaſtique zélé, qui faiſant ce que font aujourd'hui les Miſſionnaires, auroit été comme l'Aumônier général de tous les vaiſſeaux, pour adminiſtrer les Sacremens aux François, qui meurent en beaucoup plus grand nombre pendant leur ſéjour ſur la côte, que dans la traverſée.

Les Miſſionnaires, après avoir béni la Providence de ce qu'elle leur avoit ménagé l'occaſion de conſacrer les prémices de leur miſſion par un ſi bel acte de charité, s'avancerent dans le Royaume de Loango. Ils n'apperçurent nulle part aucunes traces de Chriſtianiſme : ils rencontrerent ſeulement quelques eſclaves qui s'arrêterent, & qui leur firent entendre qu'ils avoient été baptiſés dans le Congo ; mais qu'ils ne ſavoient rien de la Religion à laquelle ils appartenoient par le Baptême, ſinon qu'elle étoit ſainte & la ſeule véritable : il n'étoit pas encore

temps, ni même possible de les instruire. Les Missionnaires allerent trouver le Mafouque, ou Ministre de la Marine & du Commerce, pour l'informer de leur arrivée, & lui exposer le sujet de leur voyage. Le Préfet de la Mission qui savoit quelques mots de la Langue, tâcha de lui faire entendre « qu'ils étoient » passé d'Europe en Afrique dans le » dessein de se fixer au Royaume de » Loango, & d'apprendre à tous » ceux qui voudroient les écouter, » à connoître le Dieu Créateur de » toutes choses, & les moyens de » parvenir, après cette vie, à la » jouissance d'un bonheur parfait » dans sa nature, & éternel dans sa » durée ». Ce Ministre leur dit d'abord « qu'il ne pouvoit pas croire » qu'ils eussent voulu s'arracher à » leurs familles, s'expatrier, & renoncer aux commodités de la vie, » par amour pour des Peuples inconnus, & dont ils ne pouvoient attendre aucune récompense qui pût » les dédommager de leurs peines : » que sûrement ils avoient quelqu'autre dessein qu'ils ne vou-

» loient pas faire connoître ». Cependant, ſur ce qu'ils lui repréſenterent qu'un des plus grands préceptes de la Religion du vrai Dieu étoit l'amour des hommes, & que ceux qui travailloient à procurer leur bonheur, n'attendoient de récompenſe que celle que ce Dieu lui-même a promis pour une autre vie à ceux qui font du bien à leurs ſemblables; il parut ſe laiſſer perſuader: « S'il eſt bien vrai, leur dit-il, que » vous ſoyez venus avec des inten- » tions auſſi pures & auſſi louables » que vous le dites, vous pouvez » parcourir le Royaume, & faire » vos inſtructions à tous ceux qui » voudront les recevoir, ſans crain- » dre que perſonne vous inquiéte ». Les Miſſionnaires, après lui avoir fait un petit préſent, ſelon l'uſage du Pays, le prierent de leur faire donner un Guide pour les conduire dans l'intérieur des terres, & les mettre ſur le chemin de la Capitale; ce qu'il fit ſur le champ. Mais comme tous les Negres paroiſſent ſe reſſembler à ceux qui n'ont pas coutume de vivre avec eux; ce Guide,

en passant par un endroit où il y avoit beaucoup de monde, se confondit tellement dans la foule, qu'ils le perdirent de vue, sans que personne pût leur dire la route qu'il avoit prise. Ils retournerent chez le Mafcuque, qu'ils trouverent de fort mauvaise humeur, sur la nouvelle qu'il venoit d'apprendre, que les vaisseaux qui les avoient amenés ne s'étoient point arrêtés aux côtes de Loango : ils craignoient qu'il ne révoquât la permission qu'il venoit de leur accorder de s'avancer dans le Royaume; mais il se contenta de leur dire qu'il ne pouvoit pas leur donner d'autre Guide.

CHAPITRE III.

Les Missionnaires rencontrent un Seigneur, qui leur offre une terre pour s'établir.

LES Missionnaires, en sortant de chez le Mafouque, ne savoient quel parti prendre, sans Guide, dans un Pays inconnu, & où l'on ne trouve

pour chemins qu'une infinité de petits sentiers qui se coupent, & qui conduisent à différens endroits. Quelqu'un qui s'étoit apperçu de leur embarras, voyant passer un Seigneur du Pays nommé *Kizinga*, leur conseilla de s'adresser à lui, comme à l'homme du monde le plus officieux, & qui se feroit un plaisir, s'ils l'en prioient, de leur donner quelqu'un de ses Gens pour les conduire jusqu'à la Ville. En effet, ils l'aborderent, & lui firent part du dessein qu'ils avoient de s'établir dans le Pays, mais à une certaine distance de la côte. Ce Seigneur les écouta avec bonté, leur fit plusieurs questions auxquelles ils répondirent d'une maniere qui parut le satisfaire. Il finit par leur dire qu'il avoit une terre assez éloignée; qu'il les y feroit conduire, s'ils le jugeoient à propos, & qu'il seroit charmé qu'elle leur convînt, & qu'ils voulussent s'y fixer. L'offre fut acceptée avec reconnoissance : *Kizinga* leur donna deux ou trois de ses Esclaves pour les conduire & porter leurs paquets. Ils arriverent sur le soir

à

à la Ville Capitale, appellée par les Naturels *Bouali.* Leurs Guides les conduisirent au logis de *Kizinga*, où on leur donna une petite case, dans laquelle ils n'apperçurent pour tous meubles que deux nattes & deux oreillers de coton.

Kizinga étant arrivé quelque temps après, alla rendre visite à ses hôtes, & il voulut souper avec eux: on servit du manioc avec un plat de petits poissons pourris & de bananes. Ce mets étoit assaisonné, au goût des Habitans du Pays, d'une espece de poivre long très-violent. *Kizinga* ne négligeoit rien pour égayer ses convives; & il tâchoit de les exciter à manger par son exemple. Suivant ce qui se pratique dans le Pays envers ceux à qui l'on veut témoigner des égards distingués, il choisissoit les morceaux qu'il jugeoit les plus délicats, il mordoit dedans, & leur présentoit le reste obligeamment. Après le souper il se retira dans sa case, & les laissa s'arranger comme ils purent dans la leur.

Le lendemain ils partirent pour

ſe rendre à la Terre que ce Seigneur leur avoit offerte. Ils traverſerent d'un bout à l'autre la Ville de *Bouali*. Cette Capitale, qui n'eſt pas comparable pour les édifices à nos plus pauvres villages, eſt d'une vaſte étendue, & paroît aſſez peuplée ; elle eſt diviſée en autant de petits hameaux qu'elle renferme de familles ; & chaque famille a auprès de ſon hameau une portion de terre qu'elle cultive pour ſa ſubſiſtance. Les rues ou plutôt les ſentiers de la Ville ſont multipliés à l'infini, & ſi étroits que l'on ne ſauroit y paſſer deux de front. Il y croît une eſpece d'herbe ſi haute, qu'elle empêche en pluſieurs endroits d'appercevoir les maiſons. De loin la Ville reſſemble à une forêt : on voit dans ſon enceinte & aux environs, quantité de plans de palmiers & de bananiers.

Les Miſſionnaires, au ſortir de *Bouali*, traverſerent une plaine déſerte de trois à quatre lieues d'étendue. Elle eſt bornée par une colline ſur le penchant, de laquelle ſont ſitués quelques villages. Leurs Guides les

conduisirent à celui de *Bondo*, pour y prendre quelques rafraîchissemens. A quelques pas de ce village, ils rencontrerent un marais tout couvert d'eau, & qui ressembloit à une mer pour sa vaste étendue. Tandis qu'ils cherchoient des yeux de quel côté étoit le chemin, leurs Conducteurs, sans les prévenir, ôtent leurs vêtemens, se jettent à l'eau & leur font signe de les suivre ; mais comme les Missionnaires apperçurent qu'ils avoient déja de l'eau jusqu'à la poitrine, ils jugerent l'affaire trop sérieuse pour s'engager témérairement, & sans l'avis des Habitans du lieu ; ils rappellerent les Negres, qui rioient de leur timidité. Cependant après avoir pris au village toutes les informations qu'ils purent, ne voyant pas d'ailleurs d'autre moyen de parvenir au lieu de leur destination, ils crurent que c'étoit l'occasion de s'abandonner à la conduite de la Providence, & ils se déterminerent à suivre leurs Conducteurs. Ils employerent environ une heure à traverser ce marais; ils avoient en plusieurs endroits de

l'eau jusqu'au menton. Ils rencontrerent encore sur leur route plusieurs rivieres & ruisseaux qu'il leur fallut passer de la même maniere. Ils arriverent enfin, épuisés de fatigues, au village de *Kibota*, que *Kizinga* leur avoit assigné pour leur demeure.

CHAPITRE IV.

Etablissement des Missionnaires à Kibota.

LES Missionnaires à leur arrivée à *Kibota*, furent aussitôt installés dans une des cases de *Kizinga*. A la premiere nouvelle qui se répandit qu'il étoit arrivé des Blancs chez le Seigneur, tous les Habitans de l'endroit, hommes, femmes & enfans s'attrouperent autour du logis, & les plus curieux y entrerent sans façon. Ils tendoient les mains à ces Etrangers, en signe d'amitié, & se rendoient importuns à force de démonstrations & de caresses. Les Missionnaires ayant apperçu plu-

ſieurs femmes confondues avec les hommes dans leur caſe, les prierent avec bonté de ſe retirer, en leur diſant qu'ils leur parleroient en public, mais que leur état leur interdiſoit toute familiarité avec leur ſexe, & ne leur permettoit pas de les recevoir chez eux: elles ſortirent ſur le champ, ſans que ce procédé parût les offenſer, ni même les ſurprendre. Comme ils avoient beſoin de changer d'habits, parce que ceux qu'ils portoient étoient mouillés, ils congédierent l'aſſemblée pour un moment, & ſe revêtirent de leur ſoutanne. Ce fut un grand ſujet d'étonnement pour tous les Negres, de les voir paroître dans cet habillement; mais il fut plus grand encore, quand ils virent le nombre de petits habits qu'ils venoient de quitter. Ils les examinoient les uns après les autres; ils les comptoient & ils rioient de toutes leurs forces. Leurs uſages, à cet égard, ſont en effet bien différens des nôtres: tout leur vêtement, comme nous l'avons vu, conſiſte en une ſeule piece d'étoffe attachée

à une ceinture. Les Missionnaires ayant remarqué dans l'assemblée quelques femmes qui avoient le sein couvert d'une espece de mantelet, donnerent de grands éloges à leur modestie; affectant en même-temps de détourner les yeux de dessus les autres. Toutes sentirent si bien ce reproche, que dans la suite elles n'osoient plus paroître devant eux sans être habillées décemment: & l'on ne fut pas long-temps à être informé dans les environs que les Prêtres Européens recommandoient une grande modestie aux femmes; ensorte qu'aussitôt que l'un d'eux entroit dans un village, la premiere qui l'appercevoit crioit de toutes ses forces: *fouka ma-benè, fouka ma-benè: n-Ganga n-Zambi Kouiza-ê*, « couvrez-vous » bien, couvrez vous bien, le Prêtre » de Dieu va passer ».

Peu de jours aprés l'arrivée des Missionnaires à Kibota, le Seigneur *Kizinga* s'y rendit aussi. Etant descendu de sa litiere sur une petite éminence près du village, & trouvant la position agréable, il dit à

ses Gens que c'étoit-là qu'il logeroit: aussitôt ils coururent au village pour prendre une de ses cases. Les Missionnaires, à la premiere nouvelle de son arrivée, étoient partis pour aller le saluer: il les reçut avec les mêmes témoignages d'affection qu'il leur avoit donnés dès la premiere fois qu'il les avoit vus, & il les pria de souper avec lui; mais ils s'en excuserent, & après avoir vu dresser sa case, qu'on apporta piece par piece, ils prirent congé de lui pour se rendre chez eux. En arrivant ils furent fort surpris de ne plus trouver leur maison, dont ils étoient sortis peu d'heures avant: ils la chercherent long-temps, mais inutilement: personne ne put leur en donner de nouvelles; ils crurent que des voleurs l'avoient emportée. On leur en prêta une autre dans laquelle ils passerent la nuit. Ils apprirent le lendemain que c'étoient les Gens même de *Kizinga* qui l'avoient enlevée pour leur maître, & que c'étoit celle qu'ils avoient vu dresser, sans la reconnoître.

Ce Seigneur ayant appris l'ém-

barras qu'on leur avoit occasionné contre son intention, leur en fit ses excuses ; il prit des arrangemens avec eux pour leur faire construire une case de trois pieces, dont l'une devoit leur servir de Chapelle ; ce qui fut exécuté en fort peu de temps. Mais à peine commençoient-ils à s'arranger dans leur nouveau domicile, qu'ils crurent toucher au moment où il alloit être réduit en cendres : un matin qu'ils se disposoient à sortir de chez eux, ils virent tout le pays en feu. L'athmosphere étoit couverte au loin d'une épaisse fumée ; & la flamme, poussée par un vent impétueux, brûloit l'herbe jusqu'à sa racine. Ce spectacle les surprit étrangement : ils crurent que tous les villages des environs étoient devenus la proie du feu : ils avoient déja fait le sacrifice de ce qu'ils possédoient dans ce Pays ; & ils se disposoient à fuir devant la flamme, qui n'étoit plus qu'à quelques pas de distance de leur maison, lorsqu'un Negre, qui apperçut leur embarras, accourut armé d'une branche d'arbre

bien touffue, dont il se servit pour éteindre le feu devant leur case. La flamme passa à côté, & l'incendie continua. Ce que les Missionnaires regardoient comme l'événement le plus désastreux, étoit l'ouvrage des Habitans du Pays : comme ils ne suffiroient pas pour couper les grandes herbes qui croissent de toutes parts le long des chemins, dans les terres incultes & dans les villages, ils y mettent le feu au temps de la plus grande sécheresse. Tout le monde étant informé du jour destiné pour cette opération, chacun se promene la houssine à la main autour de sa maison, pour la garantir de l'embrasement.

Kizinga, avant de quitter les Missionnaires, leur déclara que ce qu'ils lui avoient dit de la Religion Chrétienne, joint aux réflexions qu'il avoit souvent faites sur la vanité du culte qu'il rendoit aux Idoles, l'avoient déterminé à se faire Chrétien : il leur ajouta que lorsqu'il seroit instruit dans la foi & baptisé, il se fixeroit pour toujours auprès d'eux dans sa Terre de *Kibota*. Parmi les

esclaves que ce Seigneur avoit à sa suite, les Missionnaires en distinguerent un qui avoit pour eux les attentions les plus marquées : ils apprirent de lui qu'il étoit du Congo, d'une famille chrétienne, & qu'il avoit été baptisé par un Capucin à l'âge de cinq ou six ans. Il leur témoigna un vif desir de se faire instruire des vérités de la Religion ; mais n'étant pas encore assez instruits eux-mêmes de la langue pour pouvoir se faire bien entendre, ils ne purent que lui promettre qu'ils satisferoient sa piété dès qu'ils le pourroient.

Les Seigneurs & les petits Princes du Pays qui voyageoient du côté de *Kibota*, ne manquoient pas de faire leur visite aux Missionnaires : quelques-uns même s'y rendoient exprès pour les voir. Le Mafouque passa chez eux avec son fils, & il les assura qu'ils le trouveroient toujours disposé à les appuyer de son crédit auprès du Roi.

CHAPITRE V.

Différens contre-temps obligent les Missionnaires à repasser en Europe.

LE changement de climat, les fatigues & le défaut de nourritures convenables, altéra considérablement la santé des Missionnaires ; & l'un d'eux, M. Astelet-de-Clais, mourut d'épuisement après une longue maladie. Ce saint Prêtre vit approcher la mort avec cette sérénité & cette douce paix qu'inspire aux gens de bien le témoignage de leur conscience. Sa joie redoubla, quand on lui apprit que le moment de sa dissolution étoit proche : il renouvella alors, de la maniere la plus touchante, le sacrifice qu'il avoit déja fait à Dieu de sa vie pour le salut de ces pauvres Infideles ; & il conjura, comme dans un nouveau transport de zele, le souverain Pasteur des Ames, de leur appliquer les mérites infinis de son sang. Couché sur une natte, privé des

ſecours dont les plus miſérables ne manquent jamais parmi nous, réduit à la derniere extrêmité, il ne deſira point les ſoulagemens qu'il eût trouvés dans ſa pàtrie : il ne regretta point les années que ſon zele pour la gloire de Dieu & le ſalut des Ames avoit retranchées de ſa vie ; & il termina ſa carriere , comme il l'avoit parcourue , dans les plus beaux ſentimens d'amour de Dieu , & de réſignation à ſa volonté , plus content de mourir dans cette Terre étrangere , que de mener , comme il eût pu ſe le promettre , une vie aiſée au ſein de ſa famille. L'un de ſes Confreres ayant été obligé , au fort de ſa maladie , de ſe rendre aux Comptoirs européens pour adminiſtrer les derniers Sacremens à pluſieurs François qui étoient à l'extrêmité; le Préfet de la Miſſion ſe trouvoit ſeul auprès de lui lorſqu'il mourut. Il l'enterra ſuivant l'uſage de l'Egliſe , & il empêcha les Idolâtres de lui témoigner leur affection par leurs chanſons & leurs danſes ſuperſtitieuſes.

Peu de temps après la mort de ce Miſſionnaire , les deux autres furent

attaqués à leur tour d'une fievre violente & opiniâtre. Quand ils virent que le mal augmentoit de jour en jour, & que c'étoit s'expo-ſer à une mort prochaine que de reſter à *Kibota*, lieu que le voiſinage des marais rendoit très-mal ſain, ils en ſortirent après dix mois de ſéjour, au grand regret des Habitans, pour l'inſtruction deſquels cependant ils avoient fait peu de choſe juſqu'alors, n'étant pas encore aſſez inſtruits dans la langue. Ils ſe rapprocherent des Comptoirs européens, qui ſont ſur le bord de la mer, & ſe fixerent au village de Loubou. Se trouvant en meilleur air, & à portée de ſe procurer des vaiſ-ſeaux François une nourriture plus analogue à leur tempérament, leur ſanté ſe rétablit : ils commencerent auſſitôt dans ce village l'exercice de leur miniſtere ; mais il s'en falloit bien qu'on y fût diſpoſé à les écouter comme dans l'endroit qu'ils avoient été obligés de quitter : ce n'étoit plus la même ſimplicité, la même droiture, ni par conſéquent la même docilité : c'étoient des hommes

tous différens. La Religion leur paroissoit admirable dans ses dogmes & sa morale ; mais la possession où ils sont, de ne contraindre en rien leurs passions, leur exagéroit la difficulté de la pratique. On fit beaucoup d'instructions & très-peu de fruits. Le commerce des habitans de ces côtes avec les Etrangers, met le plus grand obstacle à leur conversion.

Les Missionnaires, étant de nouveau tombés malades, se déterminerent enfin, après de mûres délibérations, à repasser en Europe, persuadés que leur ministere pourroit y être plus utile qu'auprès de ces Peuples, pour lesquels ils crurent que les momens du Seigneur n'étoient point encore arrivés. Ils s'embarquerent pour la France à la rade de Loango.

CHAPITRE VI.

Deux nouveaux Missionnaires rétablissent la Mission.

LA démarche du Préfet de la Mission & de son Confrere sembloit

devoir ruiner entiérement l'œuvre; mais, par une disposition particuliere de la Providence, ce fut leur départ même qui servit à l'établir d'une maniere plus avantageuse, comme nous allons le raconter.

Tandis que les deux (1) Missionnaires partoient de Loango pour revenir en France, deux (2) autres partoient de France pour aller les joindre en Afrique. Le Préfet de la Mission n'ignoroit pas la résolution qu'ils avoient prise de passer à Loango; mais la lettre qui lui annonçoit leur départ & leur prochaine arrivée, ne lui ayant point été remise, il crut qu'il les trouveroit encore en France. Cependant ils s'étoient embarqués à Nantes au mois de Mars 1768, & ils arriverent sur les côtes d'Afrique vers la fin du mois d'Août de la même année. Ils prirent terre au port de Cabinde: mais ils furent étrangement surpris d'entendre dire au moment de leur descente, que leurs Confreres n'étoient plus dans le Pays. Pour en

(1) MM. Belgarde & Sibire.
(2) MM. Descourvieres & Joli.

avoir une entiere certitude, l'un d'eux partit sur le champ dans un canot pour le port de Loango, qui est éloigné de 20 lieues de celui de Cabinde. Il apprit aux Comptoirs François que les principales causes qui avoient determiné le départ de leurs Prédécesseurs, étoient la mort de l'un d'eux, & les maladies presque continuelles qu'avoient essuyées les autres depuis leur arrivée : que non-seulement on ne leur avoit suscité aucune persécution ; mais qu'ils avoient été bien accueillis par-tout: que les Idolâtres, sur-tout dans le fond des terres, les écoutoient volontiers, & que tous les avoient vu partir à regret.

Le Missionnaire, en retournant de Loango à Cabinde, passa par Malimbe, port du Royaume de Kakango, où il s'informa d'un Negre qui, après avoir demeuré fort long temps à Saint-Malo, où il avoit vécu en bon Chrétien, s'étoit déterminé à retourner dans sa patrie : il découvrit qu'il demeuroit à quelques lieues de là ; & un Capitaine François se chargea de lui

faire savoir qu'il y avoit au port de Cabinde deux Prêtres, dont l'un Chanoine de l'Eglise de Saint-Malo, & de sa connoissance, qui desiroient de lui parler.

Avant de sortir du port de Malimbe, le Missionnaire crut qu'il seroit à propos de voir le Mafouque, & de sonder ses dispositions sur l'établissement d'une Mission dans le Royaume de Kakongo : il alla le trouver, & il lui demanda s'il consentiroit à ce que des Prêtres s'établissent dans le Pays, pour apprendre aux Habitans à connoître & à servir le seul vrai Dieu : » j'y consens volontiers, leur » répondit le Mafouque, pourvu » que vous ne fassiez de mal à per» sonne, & que le Roï n'ait point » à se plaindre de vous ». Le Missionnaire l'assura que la Religion qu'ils vouloient enseigner apprenoit au contraire à faire du bien à tout le monde, même à ses ennemis; & qu'elle exigeoit de ceux qui la professoient un profond respect pour les Rois & pour toutes les personnes constituées en dignité. Le

Mafouque parut très-satisfait de sa réponse ; il lui ajouta qu'ils ne pourroient pas s'établir dans le Royaume sans la permission du Roi ; mais qu'il se chargeoit de la lui demander & de l'obtenir.

CHAPITRE VII.

Les Missionnaires se déterminent à rester en Afrique.

LE Missionnaire qui avoit fait le voyage de Loango, étant de retour à Cabinde, délibéra avec son Confrere sur le parti qu'ils devoient prendre. D'un côté, l'état déplorable de ces Peuples plongés dans l'Idolâtrie, leurs dispositions à recevoir la lumiere de l'Evangile, la bonne volonté du Mafouque; c'étoient-là de puissans attraits pour les engager à se fixer dans le Pays; mais ils étoient balancés par la connoissance qu'ils avoient, que ceux qui les avoient précédés, avec autant de zele & de prudence qu'eux, & après s'être assurés par leur expé-

rience de ce qu'on pouvoit faire dans ces Contrées pour la propagation de la Foi, s'étoient enfin déterminés à retourner en France. Cette derniere considération l'emporta sur toutes les autres ; & jugeant qu'ils ne pouvoient, sans présomption, se flatter d'un succès plus heureux que leurs Confreres, ils prirent des arrangemens avec un Capitaine François qui se disposoit à mettre à la voile, & qui les reçut sur son bord. Le départ étoit fixé à quelques jours de-là : mais des troubles survenus dans le Royaume de n'Goio, ayant empêché le Capitaine de terminer ses affaires, il fut obligé de rester à l'ancre près d'un mois plus qu'il ne s'étoit proposé. Les Missionnaires profiterent de ce loisir pour reconnoître de plus en plus les mœurs du Pays, & les dispositions des Peuples à recevoir l'Evangile. Ils s'avançoient souvent dans les terres : ils s'arrêtoient dans les villages ; & toujours ils revenoient de leurs courses pénétrés de douleur de ne pouvoir pas procurer à ces pauvres Gens la grace de la Foi qu'ils sem-

bloient leur demander par l'accueil qu'ils leur faisoient, & par une vie simple & innocente, autant qu'elle peut l'être parmi des Payens. Le même spectacle dont ils étoient tous les jours témoins, avoit déjà commencé à ébranler leur premiere résolution : & lorsqu'il leur venoit dans la pensée que ceux qui les avoient précédés n'avoient presque rien fait pour l'avancement de la Religion dans ce Pays, ils se disoient à eux-mêmes que Dieu se plaît quelquefois à employer les plus vils instrumens pour opérer les plus grandes choses.

Ils se trouvoient dans ce nouvel état d'irrésolution, lorsque la volonté de Dieu parut se manifester d'une maniere particuliere, & demander d'eux qu'ils se fixassent dans le Pays. Le vaisseau sur lequel ils devoient repasser en France avoit déjà démaré pour se mettre en rade, lorsqu'on leur remit une Lettre de la part du Chrétien de Kakongo dont nous avons parlé. Ce Negre n'eut pas plutôt été informé qu'un Missionnaire François l'avoit de-

mandé au port de Malimbe qu'il s'y rendit; mais ayant appris qu'il étoit reparti pour Cabinde, il voulut au moins lui faire paſſer de ſes nouvelles: comme il ne ſavoit pas écrire, il s'adreſſa à un Capitaine François, qui eut la charité de lui prêter ſa main. Voici la ſubſtance de ſa Lettre: « Je ſuis déſolé de n'avoir pas eu le » bonheur de vous rencontrer. J'ai » un beſoin extrême & un grand » deſir de me confeſſer; ne m'aban» donnez pas, je vous en prie, dans » cet état, ma femme deſire d'être » baptiſée: je l'ai inſtruite de la Re» ligion: je puis vous répondre que » mes parens, mes voiſins, & bien » d'autres à qui j'ai parlé de la Reli» gion Chrétienne, ſe feront bapti» ſer, ſi vous voulez venir demeurer » avec nous. Nous tâcherons de ne » vous laiſſer manquer de rien: je » me mettrai moi-même à votre » ſervice; & comme je ſais le Fran» çois, je ferai ce que je pourrai » pour vous aider à apprendre notre » Langue ».

Les Miſſionnaires, à la lecture de cette Lettre, ſe ſentirent émus de

compaſſion pour celui qui la leur écrivoit ; & ſur ce que le Capitaine leur dit qu'on pourroit encore faire un voyage de Malimbe avant qu'il ne prît le large, l'un d'eux s'y rendit en diligence, pour s'aſſurer plus particulierement encore des diſpoſitions de ce Negre, & des facilités qu'il annonçoit pour la propagation de la Foi. Il fut aſſez heureux pour trouver d'abord celui qu'il cherchoit ; ce Chrétien, en voyant un Prêtre, ne pouvoit contenir ſes tranſports de joie ; il ne ſe laſſoit point de benir la Providence, qui s'étoit, diſoit-il, ſouvenu de lui en l'envoyant dans ce Pays. Après s'être confeſſé, car c'eſt par-là qu'il voulut commencer, il dit au Miſſionnaire que les réflexions qu'il avoit ſouvent faites ſur les dangers de ſon ſalut, l'avoient déterminé à repaſſer en France ; & que, s'il n'avoit pas eu le bonheur de le rencontrer, il auroit exécuté dans peu ſa réſolution. Il lui renouvella les promeſſes qu'il lui avoit faites dans ſa Lettre ; & il finit par le conjurer, de la maniere la plus touchante, de fixer ſon

séjour auprès de lui, avec son Confrere, & de tenter au moins de convertir les Habitans de son village, dont plusieurs désiroient déjà d'embrasser la Foi.

Le succès de ce voyage acheva de déterminer les Missionnaires à rester en Afrique. Les Mariniers, d'ailleurs, les assurerent que l'air étoit beaucoup plus sain à Kakongo que dans les Royaumes circonvoisins, & qu'ils n'y seroient pas si exposés aux maladies, que leurs Confreres qui s'étoient fixés au Royaume de Loango. Il n'y avoit plus un moment à perdre, le Vaisseau qui devoit les repasser en France appareilloit; ils n'eurent que le temps d'en retirer leurs effets. Un autre Capitaine François, qui étoit à l'ancre au même Port, leur fit offre de sa chaloupe pour les transporter à Malimbe; & ce fut le vingt-cinq de Septembre mil sept cent soixante-huit, qu'ils entrerent dans le Royaume de Kakongo, aujourd'hui le centre de la Mission.

Ils se rendirent le plutôt qu'ils purent chez le Negre Chrétien. Le

Village qu'il habitoit n'eſt pas éloigné de la mer ; & ſeulement à trois ou quatre lieues des Comptoirs François. Il eſt ſitué ſur une éminence, près de l'embouchure de la riviere de *Louango - Louiza.* Sa poſition eſt tout-à-fait agréable à la vue ; & elle le ſeroit en toute maniere, ſi le voiſinage d'un grand marais n'attiroit dans l'endroit une quantité de moucherons fort incommodes.

CHAPITRE VIII.

L'Inſpecteur général des côtes maritimes ne permet point aux Miſſionnaires de ſe fixer dans le village où ils s'étoient rendus. Le Miniſtre des Affaires étrangeres leur promet un établiſſement plus avantageux.

LES Miſſionnaires, à leur arrivée chez le Negre Chrétien, allerent ſaluer le Gouverneur du lieu nommé *Ma-poûti*, auquel ils expoſerent le ſujet de leur voyage : ils en furent fort

fort bien reçus. Ce Seigneur n'a aucun des défauts ordinaires à ceux qui fréquentent les Etrangers : il eſt juſte, officieux, libéral, toujours prêt à rendre ſervice, & à ſes Vaſſaux, & à ceux même dont il n'a rien ni à craindre, ni à eſpérer. Non content de rendre aux Miſſionnaires tous les bons offices qui dépendoient de lui ; comme il ne pouvoit pas leur permettre de ſe fixer dans ſon village, ſans l'agrément de l'Inſpecteur général des côtes, il ſe chargea d'aller lui-même le ſolliciter pour eux ; mais cet Officier ſe défendit ſous différens prétextes de conſentir à ce qu'on lui demandoit. Tout ce qu'il accorda aux inſtances de *Mapouti*, fut que les Miſſionnaires pourroient s'établir ſur le bord de la mer, près des comptoirs Européens ; & de peur que le Mafouque n'accordât ce qu'il avoit refuſé, il eut ſoin de le prévenir. Le vrai motif de ſon refus, c'eſt qu'on ne lui avoit pas fait de préſens, & qu'il eſt dans l'uſage, comme la plupart des Seigneurs du Pays, de n'accorder ſes faveurs qu'à ceux qui les

achetent: mais *Mapouti* qui ne vendoit jamais ses bienfaits, avoit aussi l'ame trop généreuse pour acheter ceux des autres, ou même pour conseiller à personne de le faire.

Sur ces entrefaites les Missionnaires ayant appris que le Mangove s'étoit rendu pour quelque affaire près du lieu où ils demeuroient, se déterminerent à aller lui demander la permission que l'Inspecteur des côtes leur avoit refusée. Ce Ministre la leur accorda d'abord sans la moindre difficulté; mais ayant su que ce n'étoit point l'intention du Mafouque; pour ne pas se trouver en opposition avec lui, il conseilla prudemment aux Missionnaires de renoncer à cet établissement; mais en leur disant qu'ils n'y perdroient rien: qu'il se chargeoit de leur en procurer un autre plus avantageux à Kinguélé, Capitale du Royaume, & le lieu ordinaire de la résidence du Roi. Les Missionnaires lui rendirent plusieurs visites, pendant qu'il étoit dans le Pays; & toutes les fois qu'il les voyoit, il leur donnoit de nouvelles marques de sa bienveil-

lance. « Vous pouvez compter, leur
» dit-il, avant ſon départ, que je
» vous ſervirai de tout mon crédit
» auprès du Roi; & qu'il vous rece-
» vra bien quand vous viendrez le
» voir. Je lui conſeillerai même de
» vous confier l'éducation de ſes
» enfans, & de ſe faire inſtruire lui-
» même dans une Religion qui doit
» être la véritable, puiſqu'elle vous
» porte à vous expatrier, & à vous
» expoſer à tant de dangers & de
» fatigues pour la faire connoître à
» des Etrangers, & ſans le moindre
» intérêt. Au reſte, ajouta-t-il, vous
» pouvez reſter où vous êtes, juſ-
» qu'à ce que j'aie prévenu le Roi;
» & alors je vous enverrai chercher
» pour lui être préſentés ».

Cependant ce Miniſtre deſirant que les Miſſionnaires ſe fixaſſent dans une de ſes Terres, ſituée à trois ou quatre lieues de la Capitale, & où il demeure habituellement, fit faire pour eux dans cet endroit, ſans les en prévenir, un bâtiment aſſez élevé, ſur le modéle de ceux que les Européens font conſtruire ſur le bord de la mer. Quand il fut achevé,

c'eſt-à-dire au bout de cinq ou ſix ſemaines, il envoya vers les Miſſionnaires un détachement de ſes Eſclaves, avec ordre de les amener chez lui, & d'apporter leurs effets. Ces Eſclaves ſe mirent en route, pour exécuter les ordres de leur Maître; mais en paſſant ſur les terres du *Ma-n'Boukou*, ils prirent querelle avec les eſclaves de ce Prince, & ils en vinrent aux mains. Comme ils étoient en moindre nombre, ils eurent le deſſous, & furent obligés de chercher leur ſalut dans la fuite: ils ſe tinrent cachés le reſte du jour, & ils profiterent de la nuit pour retourner chez eux par des chemins détournés.

Le Mangove, ſoit qu'il craignît d'expoſer ſes eſclaves, ſoit qu'il fût occupé d'autres affaires, parut oublier les Miſſionnaires. Ceux-ci, pendant ce temps-là, s'appliquerent à l'étude de la langue. Le Negre Chrétien dont nous avons parlé ne leur fut pas d'une auſſi grande reſſource qu'ils ſe l'étoient promis; mais ayant fait connoiſſance avec un autre Negre nommé *Sogné*, qui

avoit auſſi demeuré en France, & qui étoit plus intelligent que le premier, ils ſe firent ſes diſciples ; & pendant deux mois qu'ils le retinrent auprès d'eux, ils travaillerent à perfectionner un Dictionnaire qu'ils avoient déjà commencé.

Cependant, comme il s'étoit déjà écoulé pluſieurs mois ſans que le Mangove effectuât la promeſſe qu'il leur avoit faite, de leur procurer un établiſſement à Kinguélé, l'un d'eux partit pour s'y rendre, à la ſuite d'un des fils du Roi, qui étoit venu leur faire une viſite : il y arriva le dix-neuf de Janvier. Cette ville, à-peu-près ſemblable à Loango, n'eſt autre choſe que l'aſſemblage de pluſieurs milliers de caſes, faites de joncs & de feuilles de palmiers : elle eſt ſituée dans une plaine agréable & bien découverte : l'air y eſt pur : on n'y eſt jamais incommodé par les moucherons, comme dans la plupart des pays chauds : ſes environs ſont plantés d'une grande quantité de palmiers, & d'autres arbres toujours verds.

Le Miſſionnaire, à ſon arrivée,

eut audience du Roi, auquel il exposa le ſujet de ſon voyage dans un petit diſcours qu'il avoit compoſé en langue du Pays : « Nous ſommes » Européens, lui dit-il, & François » de nation ; nous ſervons le Dieu » que ſervent les Rois & les Peuples » de l'Europe. Il n'y a de véritable » ſcience que dans la connoiſſance » de ce Dieu, & de ſolide bonheur » qu'à ſon ſervice ; il eſt le Dieu de » toutes les Nations, & le ſeul qui » mérite nos hommages. Ayant oui-» dire qu'il étoit inconnu dans vos » Etats, nous avons quitté notre » Patrie, & traverſé les mers, dans » l'eſpérance de vous procurer à » vous & à vos Sujets l'avantage de » le connoître & de l'adorer. Comme » nous faiſons peu de cas des ri-» cheſſes, nous n'en portons point » avec nous : nous ne vous ferons » pas de magnifiques préſens, comme » les Marchands étrangers : nous » n'enrichirons pas vos Sujets par » le commerce ; & ſi vous nous » permettez de nous fixer dans votre » Royaume, nous vivrons parmi » eux à la maniere des pauvres ».

Le Roi parut tout à la fois étonné & satisfait du discours du Missionnaire, & il lui répondit avec bonté : « vous » pouvez compter sur ma protec» tion : je vous permets de vous » fixer dans mon Royaume ; & c'est » à Kinguélé que je veux que vous » demeuriez ». Il dit en même temps au Mangove qui étoit présent : « je » vous charge de faire préparer des » logemens à ce Ministre Européen, » & à ceux de ses Confreres qui » viendront demeurer avec lui ».

CHAPITRE IX.

Les deux Missionnaires se trouvent réunis à Kinguélé, où le Roi les comble de ses faveurs.

LE Mangove, à qui le Roi avoit donné ordre de faire préparer une maison pour les Missionnaires, leur en avoit déja fait bâtir une lui-même, comme nous l'avons vu, & il ne négligea rien pour engager celui qui étoit venu à la Cour à remercier le Roi de l'offre qu'il lui avoit faite,

& à venir s'établir dans sa Terre. Pour lui en faire goûter les agrémens, il lui proposa d'y aller passer quelques jours avec lui : le Missionnaire y alla ; mais comme il ne pouvoit douter des bonnes dispositions du Roi, il ne prit point le change ; & il persista à remercier le Ministre de ses offres obligeantes, & à lui dire que l'intention du Roi étant qu'ils demeurassent dans la Capitale, il falloit s'y conformer ; & qu'il le supplioit de leur faire bâtir une case : ce qui fut exécuté.

Cependant le Missionnaire qui étoit resté sur le bord de la mer, & qui avoit déja eu la fiévre depuis son arrivée, essuya de nouveau une maladie plus dangereuse ; & celui qui s'étoit rendu à la Cour de Kakongo, & qui avoit joui jusqu'alors de la plus parfaite santé, tomba malade en même temps à Kinguélé. La Providence, au milieu de leurs peines, ne les laissa point sans consolations : ils en reçurent même de la part des Infideles ; & l'intérêt qu'ils prenoient à leur rétablissement, leur fit juger qu'ils les trou-

veroient disposés à les écouter, s'il plaisoit à Dieu de leur renvoyer la santé.

Quand on apprit au Roi que le Prêtre Européen qu'il avoit vu étoit malade, il en parut vraiment affligé : il alla même lui rendre une visite ; & il donna des ordres pour qu'on prît le plus grand soin du rétablissement de sa santé. Les Médecins Negres, comme nous l'avons vu, ne sont point habiles dans leur art. Le Missionnaire n'ayant point voulu qu'ils essayassent de le guérir, suivant leur usage, au son des instrumens, & par leurs souffles, ils bornoient leur ministere à le soigner de leur mieux ; & ils le soignoient bien mal. Quelqu'un ayant représenté au Roi que la case du Malade n'étoit pas bien saine ; & que les Européens n'étoient point dans l'usage de coucher sur une natte ; ce Prince voulut qu'on lui élevât sur le champ un logement plus commode & plus sain ; & ses Officiers, par ses ordres, lui arrangerent une espece de lit, dans une armoire de dix à douze pieds de longueur.

Les ſoins empreſſés des Negres n'empêchoient pas que la maladie ne fît de jour en jour de nouveaux progrès ; & le Malade, ne ſachant pas qu'elle en feroit l'iſſue, dit un jour au Mangove qui venoit le voir de temps en temps : qu'il le prioit, en cas qu'il mourût, de le faire enterrer ſans aucune cérémonie, avec la ſoutane dont il étoit revêtu ; car dans ce Pays où l'on ne fait uſage ni de draps, ni de couvertures, on porte ſes habits la nuit comme le jour, en maladie comme en ſanté. Le Mangove lui répondit qu'il eſpéroit que les *Ganga*, ou Médecins du Roi, le guériroient. « Mais, ajouta-» t-il, ſi vous veniez à mourir, le » Roi vous eſt trop affectionné pour » ſouffrir qu'on vous fît un enterre-» ment ſi ſimple que vous le deman-» dez : on célébreroit vos funérailles » comme celles des Grands du » Royaume : on envelopperoit » votre corps d'une grande quan-» tité d'étoffes différentes ; & pen-» dant neuf ou dix mois qu'il reſte-» roit expoſé dans une caſe, les » Gens du Roi ne manqueroient

» point d'aller toutes les nuits chan-» ter & danſer autour, ſuivant l'u-» ſage du Pays ». Le Miſſionnaire eut beau lui repréſenter que cet uſage étoit contraire à celui des Européens, & qu'il ſeroit fâché qu'on le ſuivît pour lui; le Miniſtre perſiſta à dire que le Roi lui étoit trop attaché pour ne pas faire célébrer magnifiquement ſes obſéques. Le Malade ne pouvant rien gagner, déſavoua par avance la pompe ſuperſtitieuſe qu'on lui deſtinoit : mais la prévoyance ſur ſon enterrement lui devint inutile, par le recouvrement de ſa ſanté.

Celui des Miſſionnaires qui étoit tombé malade près des comptoirs Européens, ſe trouvant auſſi rétabli, & ſachant que le Roi de Kakongo traitoit ſon Confrere avec toutes ſortes de bontés, s'empreſſa de venir le rejoindre à Kinguélé, où il arriva le vingt-trois de Février. Il le trouva en bonne ſanté, & logé dans la nouvelle caſe que le Roi lui avoit fait bâtir. Ils bénirent la Providence qui, après les avoir conduits tous deux aux portes de la mort, les

avoit rappellés à la vie & réunis ſous le même toît. Ils allerent, le jour même, ſe préſenter à l'audience du Roi, qui témoigna beaucoup de ſatisfaction de les voir. Il les aſſura de nouveau qu'il les protégeroit en toute rencontre, & il leur fit offrir quelques petits préſens. Peu de temps après il fit publier une déclaration qui portoit : « qu'il prenoit » ſous ſa protection ſpéciale les » Miniſtres du vrai Dieu, & qu'il » feroit punir de mort quiconque » entreprendroit de les moleſter ». Ce Prince, Deſpote par la conſtitution de l'Etat, eſt vraiment Roi par les qualités de ſon cœur, & par ſes principes de gouvernement. Il ſait faire reſpecter ſon autorité ; mais perſonne n'en craint l'abus ; & il n'y a que les méchans qui en appréhendent l'uſage. Comme il ne gouverne pas en Deſpote, ſes Sujets ne lui obéiſſent point en Eſclaves : ils ſentent tout le prix de ſa modération, & ils ſavent la reconnoître. Le deſir de lui plaire, & la crainte de l'offenſer, ont plus de pouvoir ſur l'eſprit de ſes Peuples, que les plus

féveres Ordonnances dans les Etats des Defpotes fes voifins. Les vexations même, que fes Officiers exercent quelquefois en fon nom, ne lui font jamais imputées, parce qu'on fait que fon cœur les défavoue.

Ce bon Prince, pour engager les Miffionnaires à s'adreffer à lui avec confiance, dans les différens befoins qu'ils pourroient éprouver, leur dit un jour : » je veux que » vous me parliez à moi-même, » quand vous aurez befoin de quel» que chofe. Ne craignez point de » m'importuner ; je trouve mon » plaifir à vous faire du bien ; & » quoique je n'aie pas encore le » bonheur de connoître le vrai » Dieu, je fais ce que je vous dois » pour le zele qui vous a porté à » venir de fi loin pour me le faire » connoître,& pour m'inftruire dans » la Loi qu'il a donnée aux Hom» mes ». Les Miffionnaires, fuivant fon intention, s'adreffoient directement à lui; & toujours il leur accordoit plus qu'ils ne demandoient. L'un d'eux lui dit un jour qu'il auroit

besoin de quelques Esclaves pour aller chercher des effets qu'il avoit laissés dans un comptoir François ; il lui en envoya quinze. S'étant rappellé ensuite qu'il avoit été malade, & pensant que cette route, s'il l'entreprenoit à pied, pourroit le fatiguer, il voulut qu'il la fît dans son hamac : le hamac est la voiture ordinaire du Roi & des Grands du Pays : c'est une espece de litiere legere que deux Esclaves portent sur la tête ou sur les épaules. Ces porteurs sont choisis parmi les hommes les plus robustes : ils courent presque toujours, & ils font autant de chemin qu'un cheval au trot. Ils se font surtout une gloire de courir vîte à leur départ, quand ils passent par les villages, & lorsqu'ils approchent du terme de leur voyage. Ce ne fut pas la seule fois que le Roi prêta son hamac aux Missionnaires. Il ne leur en coûtoit, lorsqu'ils faisoient travailler ses Esclaves, que quelques petits présents, tels que ceux que leur faisoit lui-même ce bon Prince, toutes les fois qu'il les appliquoit à quelque travail pénible.

La protection spéciale dont le Roi honoroit les Missionnaires, leur attiroit toutes sortes d'honnêtetés de la part des Princes & des Grands du Royaume : ceux qui venoient voir le Roi ne manquoient jamais de leur faire une visite, & les offres de services les plus obligeantes.

CHAPITRE X.

Le Roi fait bâtir une Chapelle aux Missionnaires. L'un de ses fils leur est d'un grand secours pour l'étude de la Langue.

QUOIQUE le Roi eût dispensé les Missionnaires des différens usages du Pays; cependant pour ne point paroître mépriser celui que tous les Negres, depuis le Prince jusqu'à l'Esclave, observent le plus religieusement, ils se présenterent un jour à son audience, comme ses Sujets, en lui offrant un petit présent. Ce Prince le reçut avec bonté; & il en parut aussi satisfait que s'il eût été proportionné aux bienfaits

dont il ne cessoit de les combler. Ils le prierent, en même-temps, de leur faire bâtir une Chapelle pour y célébrer l'Office Divin. Le Roi, dès le jour même, donna des ordres à son Mangove pour faire travailler ses ouvriers. Les Missionnaires s'apperçurent en cette occasion, que ce Ministre n'étoit pas si désintéressé qu'il l'eussent cru; & qu'il étoit plus ou moins actif à leur dispenser les faveurs du Roi, selon qu'ils le gratifioient plus ou moins généreusement. Un présent qu'ils lui firent à propos accelera la construction de la Chapelle. Ils en décorerent eux-mêmes l'intérieur le moins mal qu'ils purent, avec du papier doré; & ce fut pour eux une grande consolation de pouvoir célébrer les saints Mysteres au milieu d'une Nation idolâtre, & dans un Temple qu'un Prince Payen avoit élevé au vrai Dieu. Pour n'être pas distraits par les Habitans du Pays, qui n'étoient pas encore assez instruits de la Religion, ils disoient tous les jours la Messe de grand matin. Ils virent pourtant dans leur Chapelle plu-

ſieurs Negres Chrétiens qui les édifierent par leur piété. Le Chriſtianiſme, comme on ſait, eſt établi depuis long-temps dans le Congo : pluſieurs Commerçants de la Principauté de Sogno, autrefois Province de ce Royaume, ſe trouvant à Kinguélé pour leurs affaires, y apprirent qu'ils y étoit arrivé des Prêtres Chrétiens : ils allerent auſſitôt les trouver, & ils les prierent de leur permettre d'aſſiſter à la Meſſe dans leur Chapelle, durant leur ſéjour dans la Capitale. Tous les jours, avant le lever de l'Aurore, ils ſe trouvoient à la porte de la Chapelle. Pluſieurs d'entr'eux ſavoient ſervir la Meſſe, & tous l'entendoient avec le plus profond reſpect. Quelques-uns de ces Marchands étant retourné chez eux, revinrent bientôt, chargés de la part de leur Prince, de faire les plus vives inſtances aux Miſſionnaires pour les engager à paſſer dans le Sogno, dont les Chrétiens, qui étoient en très-grand nombre, n'avoient point vu de Prêtres depuis pluſieurs années. Ces Negres ajouterent que le Prince, qui étoit

lui-même Chrétien, prendroit soin de leur subsistance, & que rien ne leur manqueroit : les Missionnaires admirerent la foi de ces Chrétiens, & furent touchés de leur état; mais ils ne pouvoient pour le moment rien faire en leur faveur. Ils chargerent ces Envoyés d'assurer leur Prince de toute leur reconnoissance, pour les offres obligeantes qu'il leur faisoit; & de lui dire que n'étant envoyés par le Souverain Pontife que pour les Royaumes d'en de-çà le fleuve du Zaire, il ne leur étoit point libre d'aller se fixer dans le Sogno; mais que si le succès de leur Mission répondoit à leurs vœux, ils ne perdroient point de vue les Chrétiens de ses Etats.

Cependant les Missionnaires qui sentoient que leur ministere ne seroit véritablement utile à ces Peuples, que lorsqu'ils sauroient parfaitement leur langue, s'empresserent d'en reprendre l'étude, que leurs maladies, leurs voyages, & l'embarras de leur nouvel établissement leur avoit fait interrompre. N'ayant alors personne qui pût les diriger,

ils firent usage du Dictionnaire qu'ils avoient composé sur la Côte, & auquel ils avoient joint un Recueil des phrases les plus usitées. A force d'études & de combinaisons, ils découvrirent plusieurs principes; mais ils rencontrerent aussi un grand nombre de difficultés. Quand ils eurent poussé leurs recherches aussi loin qu'ils pouvoient, ils eurent recours au Negre *Sogné*, qui les avoit déja servis si utilement dans la composition de leur Dictionnaire; ils l'engagerent à passer un mois auprès d'eux. Il leur facilita l'intelligence de ce qui les embarrassoit, en leur faisant reconnoître, ou des regles générales qui leur avoient échappées, ou des exceptions qui sembloient contredire les principes. Ils se virent dès lors en état de composer un petit Discours pour commencer leurs instructions; & ils continuerent à s'exercer dans l'étude de la langue, en tenant note des nouvelles difficultés qu'ils y rencontroient, pour s'en faire éclaircir quand ils en trouveroient l'occasion. Elle se présenta bientôt, par la con-

noiſſance qu'ils firent avec un des fils du Roi nommé *Boman*, qui ſavoit fort bien la Langue ; & qui ayant demeuré longtemps dans un comptoir François, entendoit paſſablement la nôtre. *Boman* venoit ſouvent paſſer une partie de la journée avec les Miſſionnaires ; & il n'avoit pas de plus grand plaiſir que de les entendre parler de la Religion. Il ſaiſit avec empreſſement la propoſition qu'ils lui firent de les aider à traduire en Langue du Pays un Catéchiſme, & quelques prieres. Il joignoit à une heureuſe mémoire un ſi grand deſir de s'inſtruire, que ce qu'il entendoit dire une fois, il le retenoit. Quand on lui faiſoit traduire ce qui regardoit un myſtere, il rappelloit ce qu'il avoit traduit ailleurs qui y avoit rapport ; en ſorte qu'en obligeant les Miſſionnaires, il retira pour lui-même le précieux avantage de ſe trouver parfaitement inſtruit des vérités de la Foi ; & lorſque le Catéchiſme fut fini, il leur dit : » je » ſuis déja Chrétien par conviction ; » & je deſire de tout mon cœur de » l'être en effet, en recevant de

» vous la grace du Baptême ». Il leur ajouta qu'il n'avoit jamais pu mettre ſa confiance dans les obſervances ſuperſtitieuſes du Pays, dont il avoit toujours ſenti le ridicule. Les Miſſionnaires cependant, pour s'aſſurer de plus en plus de la ſincérité de ſes réſolutions, & lui faire mieux ſentir le prix de la grace qu'il ſollicitoit, crurent qu'il étoit de la prudence de différer encore de quelque temps de la lui accorder.

CHAPITRE XI.

Les Miſſionnaires, après avoir annoncé l'Evangile à pluſieurs Particuliers, le prêchent publiquement en préſence du Roi, qui continue de les protéger.

BOMAN ne fut pas le ſeul à qui les Miſſionnaires expoſerent les vérités de la Foi, avant de commencer leurs inſtructions publiques. Perſuadés que la Religion ne peut que gagner à être approfondie par un bon Eſprit, ils s'adreſſoient, autant qu'ils

pouvoient, à ceux d'entre les Negres qui étoient respectés dans le Pays, comme gens d'esprit & de mœurs irréprochables. Tous, sur l'exposé qu'on leur faisoit de la Doctrine chétienne, convenoient qu'*elle* étoit pleine de sagesse & digne du Créateur de l'Univers. Quelques-uns, qui, ne connoissant point encore la puissance de la Grace, se jugeoient trop foibles pour pouvoir pratiquer la morale sublime de l'Evangile, leur dirent un jour : » hélas! nous sommes bien vieux pour changer notre » train de vie; mais restez auprès de » nous, vous instruirez nos enfans : » ils seront plus heureux que nous; » ils apprendront à faire le bien, » avant de connoître le mal ». D'autres à qui ils représentoient combien il étoit insensé de mettre leur confiance dans des Idoles, l'ouvrage de leurs mains, avouoient leur tort; mais, ajoutoient-ils, nous n'en sa» vions pas davantage ; personne » jusqu'ici ne nous avoit parlé de » la Divinité d'une maniere si satis» faisante, & si conforme à la rai» son : apprenez-nous comment il

» faut l'honorer, nous jetterons à la » mer tous nos Dieux, grands & » petits ».

Comme les Miſſionnaires, dans les inſtructions qu'ils faiſoient chez eux ou dans les maiſons particulieres, n'admettoient que les hommes; une femme, choquée de cette préférence, vint un jour les trouver, & leur dit : » depuis que vous êtes ar» rivés dans le Pays, on nous dit » que votre deſſein eſt d'y faire » connoître le Dieu de toutes les » Créatures : Pourquoi donc ne vou» lez-vous pas que les femmes en» trent dans votre maiſon, ni qu'el» les converſent avec vous? N'ont» elles pas droit, auſſi bien que les » hommes, de connoître le Dieu » qui les a créées » ? Les Miſſionnaires, pour la conſoler, lui répondirent qu'ils étoient venus pour les femmes comme pour les hommes; que leur état, à la vérité, ne leur permettoit point de recevoir chez eux les perſonnes de leur ſexe; mais que dès qu'ils ſeroient aſſez inſtruits de la Langue pour parler en public, alors les femmes, celles au moins

qui ſeroient habillées modeſtement, s'aſſembleroient dans un même endroit avec les hommes pour y recevoir les mêmes inſtructions, & apprendre à ſervir le même Dieu: la Negreſſe ſe retira ſatisfaite de cette réponſe.

Ce fut vers la fin de Septembre 1769, que les Miſſionnaires commencerent leurs inſtructions publiques; & c'eſt à la Cour & en préſence du Roi, qu'ils prononcerent leurs premiers diſcours. Le Roi étoit aſſis, les pieds croiſés, ſur un tapis du Pays. Nous avons déja remarqué qu'il ne touchoit jamais d'étoffes d'Europe. Ses Miniſtres & les Grands du Royaume étoient aſſis autour de lui, mais à une certaine diſtance. Les autres aſſiſtans ſe plaçoient indifféremment. On avoit préparé un ſiege pour le Prédicateur. Le Miſſonnaire qui fit le premier Diſcours, après avoir prévenu ſes Auditeurs ſur l'importance des vérités qu'il alloit leur annoncer, leur expoſa le plus clairement qu'il put, l'économie de la Religion, ſe bornant aux preuves les plus ſenſibles

ſibles. Il leur fit enſuite une courte explication des Commandemens de Dieu ; & il finit par les exhorter à faire initier leurs petits enfans à cette Religion ſainte par le Baptême : à envoyer aux inſtructions ceux qui étoient en âge d'en profiter ; & à y être eux-mêmes auſſi aſſidus que leurs occupations le leur permettroient. Pour ne pas ſurcharger ſes Auditeurs, il partagea ce Diſcours en trois parties, & il le prononça en trois jours différens. Le Roi, & tous ceux qui formoient l'aſſemblée, écoutoient avec avidité. Le ſimple expoſé des Commandemens de Dieu les ravit d'admiration : ce fut le ſecond jour qu'on leur en parla. Au ſortir de l'inſtruction ils dirent au Miſſionnaire : » voilà de beaux préceptes ; » ils renferment juſtice & ſainteté », & tous conclurent que le Dieu qui les avoit faits étoit le ſeul véritable ; qu'il falloit le reconnoître & ſe conformer à ce qu'il avoit preſcrit.

Au lieu des perſécutions qui accompagnent ordinairement le Miniſtere apoſtolique dans les Pays

idolâtres, les Missionnaires ne trouvoient par-tout que des consolations, ne recevoient que des traitemens favorables; mais Dieu épura leur zele par un autre genre d'épreuves : ils essuyerent successivemens plusieurs maladies. L'un d'eux fut attaqué, au commencement d'Octobre de cette année, d'une fievre violente, qui le réduisit en peu de jours à la derniere extrêmité. Quand le Roi apprit cette nouvelle : » je se» rois bien fâché, dit-il, que cet hom» me de Dieu vînt à mourir »; & sur le champ il envoya au Logis du Missionnaire, pour l'assurer qu'il prenoit la plus grande part à sa situation. Les premiers jours de sa convalescence, un de ses Officiers vint le féliciter en son nom, & lui dit : » le » Roi mon Maître m'a envoyé vers » vous, pour vous dire qu'il se ré» jouit beaucoup de votre guérison, » tant par l'amitié qu'il a pour vous, » que parce qu'il desire ardemment » que vous lui appreniez, ainsi qu'à » ses Sujets, à connoître & à servir » le vrai Dieu ». La premiere fois que le Missionnaire se présenta à

l'audience du Roi, après sa maladie, ce Prince lui répéta à-peu près ce que son Envoyé lui avoit dit de sa part peu de temps avant. Un jour qu'il demandoit à ses Courtisans s'ils savoient comment se nourrissoient les Hommes de Dieu : quelqu'un lui dit qu'ils n'avoient que de la viande salée qu'ils avoient apportée de leur Pays : « comment ? dit le Prince, de » la viande qui a été salée en Eu- » rope, ne vaut plus rien ici pour » des malades : il faut leur en donner » de la fraîche : qu'on leur porte un » de mes moutons, avec des fruits » & du gibier ». L'ordre fut aussi-tôt exécuté. Il refusa, à peu-près dans le même temps, un petit présent que vouloient lui faire les Missionnaires, en signe de reconnoissance pour tous ses bienfaits : & de peur qu'ils n'en devinssent plus réservés à lui demander dans la suite ce dont ils auroient besoin, il leur dit qu'il savoit qu'ils n'étoient point riches : qu'il les avoit dispensés une fois pour toutes de l'usage du Pays, de faire présens pour présens : que toutes les fois qu'il dépendroit de

lui de leur rendre quelque ſervice, ou de leur accorder quelque grace, ils pouvoient s'adreſſer à lui avec confiance.

Un jour qu'on parloit devant ce Prince de la mort du Roi de n'Goio, & de celle de quelques autres Souverains des Etats voiſins, il dit à ceux qui étoient autour de lui, qui le raconterent enſuite aux Miſſionnaires : « le Dieu des Chrétiens me » conſerve la ſanté & la vie plus » longtemps qu'aux autres Princes, » parce qu'il ſait bien que j'ai un » deſir ſincere qu'il ſoit connu & » ſervi dans mon Royaume ».

CHAPITRE XII.

Un des Miſſionnaires répete dans les principaux endroits du Royaume les Inſtructions qui avoient été faites dans la Capitale, & avec le même ſuccès.

Dès que le Miſſionnaire malade parut rétabli au point de pouvoir ſe paſſer des ſecours de ſon Confrere, celui-ci parcourut les villes & les

endroits les plus peuplés du Royaume, où il étoit desiré depuis longtemps. Il se rendit d'abord chez un Seigneur nommé *Tamaponda*, qui fait sa résidence ordinaire dans une Terre éloignée d'environ six lieues de la Capitale. Ce Seigneur est marié à une Princesse: il passe dans le Pays, & même chez les Etrangers, pour un homme de beaucoup d'esprit, & il est généralement estimé pour la douceur de ses mœurs & sa modération envers ses Vassaux. Il avoit déja vu les Missionnaires, il leur avoit même rendu quelques petits services: il fut au comble de sa joie quand il en vit arriver un chez lui. « Je vous avoue », lui dit-il, dès la premiere conversation qu'il eut avec lui, « que j'ai toujours eu de » l'inquiétude sur le culte qu'on rend » dans le pays à la Divinité. Je n'ai » jamais pu me persuader que des » hommes pussent faire des Dieux, » ni que la Divinité voulût se communiquer, suivant leurs fantaisies, » aux petites figures que nos *Ganga* » ont coutume de consacrer ». Après avoir écouté quelque temps le Mis-

ſionnaire, il lui dit que le Dieu qu'il lui annonçoit, étoit celui qu'il cherchoit & qu'il deſiroit de connoître depuis longtemps. Il fit aſſembler tous ſes vaſſaux pour aſſiſter à l'inſtruction publique. Il l'écouta lui-même avec une joie mêlée d'étonnement; & dès qu'elle fut finie, il s'écria pluſieurs fois devant toute l'aſſemblée : « oui, je veux être » Chrétien, je veux être Chrétien, » duſſé-je être le ſeul dans tout le » Royaume ». Il dit enſuite au Miſſionnaire qu'il vouloit ſe faire inſtruire plus particulierement pour ſe préparer au baptême, & qu'il engageroit tous ſes amis, & ceux qui dépendoient de lui, à embraſſer une Religion ſi digne de la Divinité. Il lui ajouta que ſa ſatisfaction ſeroit complette, s'il vouloit ſe fixer pour un temps dans ſa Terre, où il auroit ſoin que rien ne lui manquât. Il y avoit alors chez lui un jeune Seigneur qui avoit épouſé une des Princeſſes ſes filles, & qui témoigna le même empreſſement pour ſe faire inſtruire de la Religion, & la même volonté d'être fidele aux devoirs qu'elle

impofe : mais les Miſſionnaires crurent qu'au lieu de s'arrêter à inſtruire parfaitement quelques particuliers, il feroit plus expédient, dans l'état où étoient les choſes, de parcourir le Pays pour préparer les Eſprits, en attendant qu'il leur vînt de France de nouveaux Confreres, à l'aide deſquels ils puſſent, en revenant ſur leurs pas, perfectionner ce qu'ils auroient commencé, & diſtribuer avec plus de fruit la parole de Dieu, dont tous ces Peuples paroiſſoient plus avides, quand ils avoient entendu les premieres inſtructions. Ils baptiſoient dans leurs courſes les enfans dangéreuſement malades : un jour qu'il en mourut un, peu de temps après avoir reçu le Baptême, ſes parens déjà Chrétiens par la foi, s'écrierent, dans le premier mouvement de leur douleur, ſans ſavoir qu'un des Miſſionnaires étoit à portée de les entendre : « Ah il eſt » mort !.... mais heureuſement il a » été baptiſé, il eſt préſentement » avec Dieu dans le Ciel ».

Quand le Miſſionnaire prit congé de *Tamaponda*, ce Seigneur le fit

conduire à Malimba, ville qui passe pour une des plus anciennes du Royaume, & où les Rois de Kakongo faisoient autrefois leur résidence. Une des tantes du Roi, nommée *Mamtéva*, y gouvernoit en son nom: cette Princesse passe dans le Pays pour avoir beaucoup d'esprit, & encore plus de méchanceté: on ne lui donne aucune des bonnes qualités du Roi son neveu. Le Missionnaire pourtant, n'eut qu'à se louer de la réception qu'elle lui fit; &, soit politique, soit conviction, après l'avoir entendu, elle lui dit, avec toutes les apparences de la sincérité: « La Religion dont vous êtes le Mi» nistre, n'est point l'ouvrage des » hommes: je veux en être instruite, » & mourir Chrétienne ». Les instructions publiques produisirent le même effet à Malimba que dans la Capitale: tous les Negres qui y assistoient disoient hautement que leurs *Ganga* n'étoient que des ignorans ou des fourbes, qui ne leur avoient jamais enseigné que des absurdités sur la Divinité: que le *Ganga* Blanc étoit le premier qui leur en

eût parlé d'une maniere noble & raiſonnable : qu'il falloit jetter toutes leurs Idoles, & s'en tenir au ſeul grand Dieu qu'adoroient les Européens.

De Malimba le Miſſionnaire ſe rendit à Kaïa, petite ville, Capitale de la Province du même nom. Celui que le Roi nomme Gouverneur de Kaïa s'appelle ma-Kaïa ; & il acquiert par-là même, comme nous l'avons expliqué ailleurs, le droit de ſuccéder à la Couronne. Le ma-Kaïa connoiſſoit le Miſſionnaire, qu'il avoit vu à la Cour de Kakongo, n'étant encore que Prince particulier ; & depuis ſa promotion, il l'avoit invité, ainſi que ſon Confrere, à venir le voir dans ſon nouveau Gouvernement, pour l'inſtruire dans la Religion du vrai Dieu. Il lui fit l'accueil le plus empreſſé, en l'aſſurant qu'il deſiroit depuis long-temps ſon arrivée. Au jour marqué pour la premiere inſtruction publique, le Prince fit aſſembler chez lui le Peuple de la ville ; & il commença par l'exhorter à ne rien perdre de ce qu'alloit dire le Miniſtre

Européen ; parce que c'étoient des vérités qu'il étoit essentiel à tout homme de connoître. Lui-même donna l'exemple du respect, & de l'attention la plus soutenue : & quand le discours fut fini, devenu Prédicateur avant d'être Chrétien, il exhorta fortement l'assemblée à régler désormais sa conduite sur ce qu'elle venoit d'entendre ; & prenant la parole : « voilà, dit-il, la » lumiere qui paroît : ne marchons » donc plus dans nos tenébres. Le » seul Dieu Créateur se fait connoître » à nous, & nous fait connoître sa » volonté, il faut que tout le monde » s'y conforme, telle est mon inten- » tion ». Il ajouta qu'il alloit se faire instruire plus particulierement, pour se disposer à recevoir le Baptême. Tous les assistans témoignerent par leurs acclamations qu'ils pensoient comme lui, & qu'ils étoient prêts de suivre son exemple. Après avoir retenu le Missionnaire chez lui pendant plusieurs jours ; il lui dit qu'à ne suivre que son inclination, il les engageroit, lui & son Confrere, à se fixer pour toujours auprès de lui ;

mais qu'étant plus obligé que personne d'éviter tout ce qui pourroit offenser le Roi, & sachant combien il leur étoit attaché, il ne pouvoit pas leur proposer de quitter l'établissement qu'il leur avoit procuré dans sa Capitale. Cependant, pour les engager à venir fréquemment chez lui, il lui dit qu'il alloit leur faire construire une case près de la sienne, & qu'il feroit aussi bâtir une Eglise dans laquelle le Peuple pourroit s'assembler commodément pour les instructions & les autres exercices de Religion.

Parmi les Princes & les Grands du Pays que les Missionnaires ont vus, deux ou trois seulement se sont récrié contre la sévérité de la morale Evangélique ; & c'étoient de ceux qui fréquentent habituellement les Européens. Ils firent néanmoins politesse aux Missionnaires : ils convinrent que cette morale étoit bonne, & que sa pratique rendroit les hommes meilleurs ; ils leur dirent même qu'ils seroient charmés que tous leurs Vassaux l'embrassassent, & se fissent Chrétiens ; & que lors-

que le Roi feroit baptiser ses enfans; ils feroient eux-mêmes baptiser les leurs.

CHAPITRE XIII.

Les Missionnaires sont obligés de repasser en France.

Le Roi de Kakongo donnoit de jour en jour de nouvelles preuves de son zele pour la Religion. Il venoit de former le projet de faire bâtir une vaste Eglise, & d'employer à ce travail un grand nombre d'ouvriers, & les plus industrieux de son Royaume. La Capitale & les Provinces desiroient également d'être éclairées ; & tout annonçoit aux Missionnaires l'avenir le plus consolant, lorsqu'ils se virent forcés de repasser en France : celui qui avoit été malade à Kinguélé ne s'etoit point rétabli ; & l'état d'épuisement où il étoit réduit ne lui laissoit que la perspective d'une mort inévitable, s'il restoit plus longtemps dans le Pays : son Confrere le pressa d'en

ſortir, en prenant des meſures pour cacher ſon départ au Roi. Il ſe rendit ſur le bord de la mer, où il trouva un Capitaine François qui ſe fit un plaiſir de le recevoir dans ſon comptoir, & de contribuer au rétabliſſement de ſa ſanté. Les vivres dont il fit uſage lui firent reprendre en peu de temps aſſez de forces pour adminiſtrer les Sacremens à pluſieurs François qu'il trouva malades à l'extrêmité, & qui moururent quelques jours après. Ce fut au mois de Janvier de l'année 1770, qu'il s'embarqua pour ſon retour. Comme ſa ſanté ſe fortifioit de jour en jour, il employa le temps de la traverſée à ſe perfectionner dans l'étude de la Langue. Il compoſa, pour ſon uſage & celui de ſes Confreres, une Grammaire dans laquelle il raſſembla les principes & les régles avec le plus d'ordre & de méthode qu'il lui fut poſſible.

L'autre Miſſionnaire ſe propoſoit de reſter en Afrique pour entretenir les Peuples dans les heureuſes diſpoſitions où ils ſe trouvoient, juſqu'à ce qu'il lui vint des coopéra-

teurs qui pussent l'aider à recueillir les fruits d'une si riche moisson : mais peu de temps après le départ de son Confrere, il tomba lui même malade, & se vit bientôt hors d'état de continuer ses instructions, & de rien faire pour le bien de la Religion. Après avoir attendu inutilement du temps & de quelques remedes qu'il employoit, le rétablissement de sa santé, il se détermina à repasser en France, croyant prudemment que le temps n'étoit pas encore venu de sacrifier sa vie pour le salut de ces Peuples ; & qu'ayant une connoissance assez exacte de la Langue & du Pays, il devoit conserver en sa personne une ressource à la Mission. Mais l'exécution de son dessein souffrit de grandes difficultés : il tenta inutilement de le cacher au Roi, il en fut informé ; & il lui fit dire que puisqu'il étoit venu dans ses Etats pour une si bonne cause, il falloit qu'il y restât : qu'on feroit tout ce qu'on pourroit pour le guérir. En-vain faisoit-il représenter à ce Prince qu'il ne prétendoit quitter le Pays, que dans l'intention d'y re-

venir dans quelque temps avec de nouveaux Confreres pour s'y fixer irrévocablement, & sacrifier sa vie, s'il le falloit, pour le salut de ses Peuples & pour le sien : rien ne pouvoit le faire changer de sentiment. Il lui envoya un jour son Mangove, pour lui dire que s'il vouloit partir, il falloit qu'il commençât par payer auparavant les droits imposés sur tous les Etrangers qui s'établissoient dans son Royaume pour le commerce. Le Missionnaire répondit que le Roi savoit bien qu'il n'exerçoit aucun commerce, & qu'il n'avoit pas le moyen de payer ce qu'il demandoit : qu'il n'avoit chez lui que quelques biscuits de mer & un peu de viande salée. Cependant, quand le Roi & son Ministre virent qu'ils ne pouvoient pas ébranler sa résolution, ils consentirent à son départ, en lui recommandant d'accélérer son retour. Le Mangove lui donna des Esclaves pour l'accompagner jusqu'à la mer, & porter ses effets. Il étoit prêt de partir, lorsqu'un jeune homme qui appartenoit à ce Ministre vint se jetter à ses

pieds, en le conjurant de ne pas l'abandonner dans un Pays où il couroit de si grands risques pour son salut. Il lui témoigna un desir si sincere de vivre en parfait Chrétien, & même de s'attacher à la Mission, qu'il engagea son Maître à le lui donner moyennant quelques marchandises d'Europe dont il lui fit présent.

Le Missionnaire, après avoir administré les derniers Sacremens à plusieurs François qui étoient malades sur la côte, s'embarqua sur le premier vaisseau qui fit voile vers la France; mais en s'éloignant de terre, & en jettant un dernier regard sur les Contrées qu'il quittoit, il ne put retenir ses larmes, au souvenir de tous les bons traitemens que lui & son Confrere avoient éprouvés de la part de ces pauvres Idolâtres; & en se rappellant qu'ils avoient rencontré autant d'obstacles à leur retraite, que les Ministres de l'Evangile en trouvent communément à s'introduire dans les Pays infideles.

Quoique cette premiere tentative

n'ait pas eu un entier ſuccès, elle ne doit pourtant pas être regardée comme infructueuſe. Outre qu'elle a appris aux Miſſionnaires à mieux concerter la ſeconde, elle leur a fait reconnoître le genie des Peuples, & les a pleinement aſſurés de leurs diſpoſitions à recevoir l'Evangile : elle leur a procuré la connoiſſance de la Langue du Pays, moyen abſolument néceſſaire pour travailler à l'inſtruction des Habitans ; &, ce qui eſt plus que ſuffiſant pour les dédommager de leurs peines & de leurs fatigues, ils ont ouvert le Ciel à pluſieurs enfans qui ſeroient morts ſans baptême : ils ont adminiſtré les Sacremens à un nombre de François ; ils en ont aſſiſté pluſieurs à la mort, qui auroient été privés des derniers ſecours de la Religion.

Comme ils ne s'étoient arrachés qu'à regret, & par néceſſité à leur Miſſion ; dès qu'ils ſe virent réunis en France, ils examinerent quels ſeroient les moyens de l'établir ſolidement, & d'en aſſurer le ſuccès. Deux d'entre eux ſe rendirent à Paris en 1772, pour faire part de leurs ob-

ſervations aux perſonnes les plus capables de les aider de leurs lumieres. Les Archevêques de Paris & de Tours donnerent des louanges à leur zele. Leur projet fut examiné dans un Conſeil de perſonnes prudentes & éclairées qui l'approuva. Il fut rendu public par un petit Mémoire imprimé à Paris, chez Knapen. Le Clergé de France alors aſſemblé, joignit à l'approbation du projet des ſecours pour en faciliter l'exécution; & le Saint Siege l'autoriſa par un Reſcrit en date de la même année 1772. On auroit ſouhaité que le (1)

(1) Le Séminaire des Miſſions Etrangeres, ſitué rue du Bacq, à Paris, entretient depuis longtemps dans les Indes pluſieurs ſaints Evêques, & un grand nombre de zélés Miſſionnaires, qui ont formé en divers endroits de floriſſantes Chrétientés. Les Princes de la Chine ſe montrent tantôt favorables, tantôt contraires à la Religion; & quelquefois il arrive que dans le même Royaume elle eſt en même temps favoriſée, tolérée, & perſécutée; ſelon que les Mandarins ou Gouverneurs de Province ſont Chrétiens, amis des Chrétiens, ou Idolâtres zélés. Ce Pays vient de donner deux Martyrs à l'Egliſe. On reçoit au Séminaire

Séminaire des Missions Etrangeres pût se charger de cette œuvre ; mais la Maison pouvant à peine suffire à ses premiers engagemens, il n'eût pas été prudent qu'elle en contractât de nouveaux, dont personne d'ailleurs ne pouvoit encore garantir le succès.

L'ignorance de la Langue, & l'altération de la santé des Missionnaires furent, comme on l'a vu, les grands obstacles qui retarderent les progrès de la Mission de Loango. Le premier étoit levé au moins en partie : les deux Missionnaires qui étoient revenus en dernier lieu passoient dans le Pays pour parler la Langue avec beaucoup de pureté ; ils pouvoient l'apprendre à ceux qui les accompagneroient. Quant à la difficulté de s'accoutumer au climat, on se flatta qu'elle ne seroit plus la même, si les Missionnaires, à leur arrivée, faisoient usage de vivres

---

des Missions Etrangeres les Ecclésiastiques qui se destinent aux Missions, même avant qu'ils soient ordonnés Prêtres, & la Maison fournit à tous leurs besoins.

analogues à leur tempérament, & ne s'accoutumoient que peu-à-peu à la nourriture du Pays. La terre que le Roi leur auroit accordée libéralement, pouvoit leur fournir pour la ſuite une partie du néceſſaire ; mais ils ne crurent pas pouvoir ſe diſpenſer, pour le préſent, de tranſporter avec eux des proviſions de bouche. Ils eſpérerent que la charité des Fidéles fourniroit à cette dépenſe, & ils ne l'eſpérerent pas en vain. Au commencement de l'année 1773, ſix Eccléſiaſtiques ſe trouverent prêts à partir avec un pareil nombre de Laïcs, qui devoient travailler à cultiver la terre. Il étoit important qu'ils fiſſent le voyage enſemble, & que ceux qui ignoroient la Langue profitaſſent du temps de la traverſée pour prendre des leçons de ceux qui la ſavoient. Cependant les Capitaines qui auroient eu la meilleure volonté de les obliger, ne pouvoient en recevoir que deux ou trois ſur leur bord, avec très-peu d'effets. Un Négociant de Nantes qui apprit l'embarras où ils ſe trouvoient, eut la généroſité

d'équipper un petit navire pour leur donner passage ; & le 7 de Mars ils s'embarquerent à Painbeuf sur la riviere de Nantes. Depuis ce tems-là ils ne furent plus embarrassés pour leurs passages, le Roi les leur accorda sur les vaisseaux François.

CHAPITRE XIV.

Passage des Missionnaires, & leur arrivée en Afrique.

Dès la premiere nuit que les Missionnaires furent en mer, leur navire vint donner dans un banc de sable où il s'engrava, & ce ne fut qu'après une manœuvre longue & pénible à laquelle tout le monde prit part, qu'on vint à bout de le dégager. Les premieres Isles qu'ils rencontrerent furent celles de Madere & de Porto-Sancto : ils cotoyerent ensuite les Canaries, & ils virent de fort près le Pic de Ténériffe : c'est une des plus hautes montagnes du Monde, qui est en tout temps couverte de Neiges, quoique sous un

climat très-chaud. Le 8 Avril on relâcha à Santiago, la principale des Isles du Cap-Verd, possédée par les Portugais. De la Ville de Lapraya où l'on avoit mouillé, les Missionnaires se rendirent à la Capitale, qui en est éloignée d'environ trois lieues. Ils n'y trouverent pas l'Evêque qui étoit passé dans une autre Isle de son Diocèse : ils s'adresserent, en son absence, à un de ses Grands-Vicaires qui les reçut de la maniere la plus obligeante. Comme on étoit dans la Semaine-Sainte, & qu'ils étoient bien aise d'assister aux Offices, il leur assigna des places dans le Chœur de la Cathédrale. L'Office s'y célébre avec une majesté & une décence qui invitent à la piété. Ce qui fit le plus de plaisir aux Missionnaires, ce fut de voir un Clergé édifiant, composé en grande partie de Negres, dont plusieurs étoient Africains : ce qui les confirma de plus en plus dans la pensée que les Peuples auxquels ils alloient annoncer la foi pouvoient devenir de parfaits Chrétiens. Le jour de Pâques la Grand'Messe fut précédée d'une Pro-

ceſſion du Saint Sacrement. Le *Kyrie*, le *Gloria* & le *Credo*, furent chantés par des Negres dont la voix raviſſoit.

Les Rois de Portugal ont fondé dans cette Iſle un Couvent de Religieux Franciſcains, qui enſeignent la Grammaire & la Philoſophie. Il paroît que leur College eſt fréquenté, parce qu'un grand nombre des Inſulaires parlent Latin avec facilité. L'Evêque a auſſi un Séminaire où l'on enſeigne la Théologie à ceux qui ſe diſpoſent à l'état Eccléſiaſtique. La plûpart des Habitans de Santiago ſont Negres. Ils paroiſſent avoir à peu près les mêmes inclinations que ceux dont nous avons tracé le caractere. On remarque parmi eux un attachement ſincere à la Religion, beaucoup de reſpect pour le Saint Siege, & plus de décence dans les mœurs publiques qu'on n'en trouve communément dans les Iſles.

Le Gouverneur général du Cap-Verd s'applique également au maintien de la Religion & du bon ordre dans toutes les Iſles de ſon Gouver-

nement. Ce Seigneur joint à une grande fermeté beaucoup de vertu. Il contient tous les Peuples dans le devoir, & il sait s'en faire aimer. Ayant appris l'arrivée des Missionnaires, il leur fit dire qu'ils lui feroient plaisir de le venir voir, & il les retint à dîner. Il les engagea souvent à manger chez lui, le temps qu'ils resterent à Santiago.

Les productions les plus communes des Isles du Cap-Verd sont le manioc, les bananes, les patates, le mays, le riz, & les cannes à sucre dont on tire beaucoup d'eau-de-vie.

Le navire qui portoit les Missionnaires sortit de la rade de Lapraya dix jours après y avoir mouillé ; le reste de la traversée se fit heureusement ; & le 28 de Juin de l'année 1773, on prit terre en Afrique sur la côte de Iomba. Ce Royaume confine à celui de Loango, & on y parle la même Langue. Comme il se trouve dans le district assigné par le Saint Siege à la Mission de Loango, les Missionnaires se trouvant sur les lieux, sonderent les dispositions des Peuples sur la Religion Chrétienne.

Ceux

Ceux qui ſavoient la Langue expoſerent en pluſieurs endroits le ſujet de leur voyage, & par-tout on parut touché de ce qu'ils dirent; & on leur promit que, s'ils vouloient reſter dans le Pays, on écouteroit leurs inſtructions, & qu'on tâcheroit d'en profiter.

Le premier de Juillet deux Miſſionnaires ſe rendirent à la Cour. Ils demanderent une audience du Roi qui leur fut accordée ſur le champ. Celui qui portoit la parole lui dit qu'ils venoient d'Europe, dans le deſſein de lui procurer à lui & à ſes Sujets la connoiſſance du ſeul vrai Dieu, & de leur apprendre la maniere de lui rendre le culte qui lui eſt agréable. Il lui indiqua en peu de mots les perfections & les grandeurs du Dieu qu'il annonçoit; & il lui demanda s'il agréeroit que quelques-uns d'entre eux vinſſent dans la ſuite ſe fixer dans ſes Etats, pour y annoncer l'Evangile. Le Roi & les Officiers de ſa ſuite parurent tout à la fois ſurpris & flattés de l'entrepriſe des Miſſionnaires : ils en conclurent qu'il falloit qu'ils fuſſent

bien persuadés de la vérité, pour prendre la peine de venir de si loin pour l'annoncer ; & le Roi, prenant lui-même la parole, leur dit : « Il ne faut pas, Hommes de Dieu, » que vous veniez dans quelque » temps ; mais puisque vous êtes » venus, il faut que vous restiez » dans mes Etats dès-à-présent. Nous » sommes peu instruits sur la Divi» nité ; mais je ne desire rien tant » que de la connoître & de lui ren» dre mes hommages. Fixez-vous » auprès de moi, vous & vos Con» freres, je vais vous donner un éta» blissement commode, & je vous » ferai fournir abondamment les vi» vres du Pays, dont vous voudrez » faire usage ». Touchés de ces dispositions & de ces offres avantageuses, les Missionnaires délibérerent s'ils ne se fixeroient pas à Iomba ; mais sachant que l'air y est beaucoup plus mal sain qu'au Royaume de Kakongo, & se rappellant combien les maladies leur avoient été nuisibles dans leur premiere tentative, ils crurent qu'ils devoient prudemment différer de séjourner dans

ce Pays, jusqu'à ce qu'ils fussent accoutumés au climat & à la nourriture. Ils exposerent leurs raisons au Roi qui ne s'y rendit qu'avec peine, & qui les vit partir à regret. Il leur dit, quand ils prirent congé de lui : « En quelque temps que vous vouliez venir, & je souhaite que ce » soit dans peu, vous me trouverez » toujours disposé à vous recevoir » favorablement : ce que vous faites » pour l'amour de votre Dieu me » fait juger qu'il est plus grand que » les nôtres ; car nos *Ganga* ne voudroient point s'expatrier pour aller les faire connoître ailleurs ».

CHAPITRE XV.

Les Missionnaires se mettent en route pour Kinguélé.

Le Capitaine du navire qui avoit amené les Missionnaires, différant de jour en jour, sous différens prétextes de les conduire sur les côtes de Kakongo, comme il s'y étoit engagé ; ils prirent le parti, pressés

d'ailleurs par la faison, de faire le voyage à pied. Les Habitans du Pays, en les voyant partir, les conjuroient de nouveau de rester auprès d'eux, & de leur faire connoître le vrai Dieu. Plusieurs les accompagnerent, & les conduisirent par des sentiers qui abrégeoient de beaucoup leur chemin, jusqu'à un Village où on leur offrit des rafraîchissemens. Le Chef de l'endroit les engagea beaucoup à ne point passer outre. Il leur représenta que la nuit approchoit; & qu'ils ne connoissoient point les routes; & il les assura qu'il feroit de son mieux pour leur donner à souper. Mais comme quelques-uns avoient déja pris les devants, on le remercia de ses offres obligeantes. Ce charitable Negre, voyant qu'il ne pouvoit pas retenir ses hôtes, leur dit qu'au moins il auroit le plaisir de les accompagner quelque temps, & de leur indiquer leur chemin. Il se mit en route avec eux; & quand ils eurent rejoint ceux qui ne s'étoient pas arrêtés dans le Village, il leur renouvella à tous ses instances pour les déterminer à retourner chez lui.

Sur le soir, les Missionnaires côtoyerent une vaste forêt bien plantée, dont le bois appartient à qui veut se donner la peine de le couper. Ayant rencontré une source d'eau douce, qu'on cherche souvent fort long-temps sur ces côtes voisines de la mer, ils résolurent de dresser leur tente en cet endroit : ils prirent du bois dans la forêt, ils firent un grand feu auprès duquel ils passerent la nuit, à la maniere des voyageurs du Pays. Ils en usent ainsi, tant pour dissiper les exhalaisons mal saines de la nuit, qu'afin d'écarter les Tigres & les autres bêtes féroces qui rodent la nuit autour des forêts, pour chercher leur proie, ou pour aller se désaltérer aux rivieres & aux sources d'eau douce.

Le lendemain ils rencontrerent sur leur route des Negres occupés à faire du sel, en faisant évaporer de l'eau de mer sur le feu. Ils n'eurent pas plutôt apperçu les Missionnaires, qu'effrayés de leur figure blanche & de leurs habits, ils abandonnerent leur attelier, & s'enfuirent à toutes jambes vers la forêt. Plus

on les appelloit, plus ils précipitoient leur courſe : alors un de ceux qui ſavoient la Langue s'avança ſeul vers eux, & ſur le champ tous s'arrêterent, & l'attendirent. Il leur dit qu'ils étoient fort éloignés de penſer à leur faire aucun mal : qu'ils venoient de voir leur Roi, & qu'ils aimoient beaucoup tous les Habitans de Iomba ſes Sujets : il les pria enſuite de leur procurer de l'eau douce dont ils avoient beſoin : ils en donnerent de bonne grace. Le ſoir du même jour les Miſſionnaires ne trouverent point d'eau ; mais le lendemain Dimanche, ils ſe déſaltérerent à leur aiſe, en déjeûnant ſur le bord d'une belle & grande riviere. Ils la cotoyerent fort long-temps, & ils ne purent la paſſer qu'à ſon embouchure ; elle y couloit avec beaucoup de rapidité ; mais ſa plus grande profondeur n'y étoit que de trois à quatre pieds.

Le Lundi ſoir ils ſe trouverent en préſence d'une autre riviere. Des Payſans qui étoient à l'autre bord, voyant leur embarras, leur offrirent de les faire paſſer dans des py-

rogues : ils les conduisirent ensuite officieusement vers leur Village appellé Makanda, le premier du Royaume de Loango, en les assurant que leur Chef étoit un galant homme qui donnoit l'hospitalité à tous les voyageurs, & qui se feroit un vrai plaisir de les recevoir. En effet, ce Seigneur n'eut pas plutôt été informé qu'on lui amenoit des Etrangers Blancs, qu'il sortit lui-même à leur rencontre. Il les invita d'un air affable à entrer chez lui pour y souper & y passer la nuit : les Missionnaires accepterent ses offres, ce qui lui fit grand plaisir. En arrivant dans la maison, ils virent la plupart des Habitans du village, que la curiosité avoit rassemblés devant sa porte : ils leur exposerent le sujet de leur voyage, & le dessein qu'ils avoient formé de les désabuser de leurs vaines observances, & de leur faire connoître le seul vrai Dieu, & le culte qu'il exige de tous les hommes ses créatures. Ils les écouterent avec la plus grande attention, & plusieurs leur dirent que, s'ils étoient véritablement dans la résolution de

les inftruire fur les vérités importantes qu'ils leur annonçoient, il falloit qu'ils reftaffent dès-à-préfent auprès d'eux, qu'ils trouveroient de quoi vivre dans leur village, comme par-tout ailleurs. Les Miffionnaires leur témoignerent combien ils étoient fenfibles à leurs offres, & leur firent les mêmes promeffes qu'aux Habitans de Iomba, de revenir le plutôt qu'ils pourroient. Le Maître du logis ayant congédié la troupe, fit fervir le fouper : c'étoit du manioc, des pois, des piftaches, & des figues-bananes. Le lendemain à leur départ, un Negre de l'endroit qui avoit quatre poulets, vint les leur offrir pour les aider à faire leur route ; ils les accepterent, mais ils lui en payerent la valeur en marchandifes d'Europe.

Le foir ils fe trouverent à l'embouchure d'une grande riviere qui n'étoit point guéable ; & ils n'apperçurent perfonne qui pût leur en faciliter le paffage. Il fallut fe déterminer à paffer la nuit fous la tente, à côté d'un feu, comme ils avoient déja fait. Le lendemain, dès le point

du jour, ils se promenerent le long de la riviere. Sur les neuf heures, ils virent un Negre qui venoit de leur côté sur sa pyrogue ; mais il ne les eut pas plutôt apperçu lui même, que, saisi de frayeur, il s'éloigna de leur bord à force de rames. Alors un des Missionnaires qui savoient la langue, s'avança seul, tandis que les autres se tinrent à l'écart, pour diminuer sa peur. Il eut bien de la peine à le rassurer, & il ne l'attira qu'en lui montrant un mouchoir qu'il promit de lui donner, s'il vouloit les transporter à l'autre bord : il fallut encore lui accorder pour condition, qu'ils ne se présenteroient que deux à la fois pour le passage.

Les Missionnaires, qui manquoient alors de vivres, s'écarterent des côtes de la mer pour s'en procurer. Le hazard les conduisit dans un gros bourg nommé Kilongo : ils y furent très-mal reçus ; &, ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun d'eux, depuis leur premiere descente en Afrique, ils ne trouverent personne dans tout l'endroit, qui voulût ni leur donner, ni même leur vendre les provisions

dont ils avoient le plus preſſant beſoin. Ils offrirent à Dieu cette petite épreuve ; & ſecouant la pouſſiere de leurs pieds, ils continuerent leur route ſans s'arrêter ; dans la confiance que celui pour la gloire duquel ils avoient entrepris ce voyage, pourvoiroit à leur ſubſiſtance ; leur confiance ne fut point vaine : le ſoir, lorſqu'ils étoient déjà accablés de faim & de fatigue, ils rencontrerent, comme la veille, une riviere large & profonde, ſans appercevoir perſonne qui pût la leur faire paſſer. Ils n'eurent point d'autre parti à prendre, ne découvrant aucun village dans les environs, que de s'approcher d'une forêt voiſine pour y allumer du feu, & paſſer la nuit ſous la tente, ſans ſouper. A peine eurent-ils fait quelques pas dans la forêt, pour y couper du bois, qu'ils apperçurent une petite cabane : ils y entrerent, & n'y trouverent perſonne. Il y avoit cependant du feu allumé ; & dans un coin de la cabanne une grande quantité de manioc : il y en avoit de frais & de vieux, de cuit & de crû ; il y

avoit aussi une provision de noix de palmiers. Les Missionnaires, quoique pressés par la faim, attendirent quelque temps le Maître du logis; mais voyant qu'il ne paroissoit point; après avoir rendu graces à cette Providence toujours attentive aux besoins de ceux qui mettent en elle seule leur confiance, ils firent usage de la nourriture qu'elle leur offroit, & que la faim leur fit trouver délicieuse. Ils passerent la nuit dans le même endroit, sans que personne y vint, & le lendemain ils se mirent en route, après s'être munis des provisions qui leur étoient nécessaires. La riviere qui les avoit arrêtés la veille, ne se trouvoit point plus guéable ce jour-là: en se promenant sur ses bords, ils trouverent une vieille pyrogue qu'ils radouberent de leur mieux, déterminés à s'en servir au défaut d'autre ressource. Comme ils la mettoient à l'eau, ils virent venir à eux un Negre qui leur offrit obligeamment de les passer, en leur disant qu'il y auroit trop de risque à se confier à cette pyrogue abandonnée; & en

effet ils n'étoient pas encore à l'autre bord de la riviere, qu'ils la virent couler à fond.

Vers le soir ils rencontrerent un Negre qui étoit au service d'un grand Seigneur nommé *Ian-Kougni*, beau-frere du Roi de Loango, qui les invita à se rendre chez son Maître, en les assurant qu'il les recevroit volontiers; mais comme ils étoient déjà fatigués, & qu'ils avoient encore de quoi souper, des provisions qu'ils avoient faites le matin, ils lui dirent qu'ils auroient l'honneur de le saluer le lendemain; & ils passerent la nuit sous une espece de Halle, où les Negres viennent le jour faire du sel.

Ils étoient à peine en route, le lendemain matin, qu'ils rencontrerent un des Officiers de *Ian-Kougni*, qui venoit au-devant d'eux : ce Seigneur lui-même n'étoit pas loin; il parut bientôt, environné d'un nombreux cortege : il fit beaucoup d'amitié aux Missionnaires : il leur dit qu'étant Etrangers & Voyageurs, ils pouvoient avoir besoin de se reposer, & de faire des provisions

de bouche : que tout ce qu'il avoit étoit à leur ſervice ; & qu'il feroit fâché qu'ils s'adreſſaſſent à d'autre pour ſe procurer ce qui leur étoit néceſſaire : il les conduiſit en cauſant avec eux juſqu'à ſa Terre. En arrivant il leur fit ſervir du vin de palmier, & il donna des ordres pour qu'on leur préparât à dîner. Pendant ce temps là un des Miſſionnaires lui expoſa le motif qui les avoit déterminés, lui & ſes Confreres, à paſſer en Afrique ; &, avec ſon agrément, il fit publiquement une petite inſtruction comme il avoit fait à la Cour du Roi de Iomba. L'Aſſemblée, qui étoit fort nombreuſe, applaudit à ſon diſcours, & tous parurent diſpoſés à renoncer ſur le champ au culte de leurs Idoles, ſi les Miſſionnaires vouloient reſter auprès d'eux, pour les inſtruire dans la Religion du vrai Dieu. Ils leur promirent, comme aux Habitans de Makanda, qu'ils reviendroient dès qu'ils le pourroient. Ian-Kougni leur fit beaucoup d'inſtances pour les engager à reſter chez lui, au moins juſqu'au lendemain ; & ne

pouvant les y déterminer, il leur fit prendre des provisions pour le reste de leur voyage, & il leur dit qu'il vouloit les accompagner un bout de chemin : il sortit avec eux, suivi d'une multitude de Negres, & il les conduisit jusqu'à trois quarts de lieue de sa Terre.

Le soir du même jour, les Missionnaires s'étant arrêtés dans la plaine pour y passer la nuit, un Negre nommé *Boma*, qui les rencontra, les invita à se rendre chez lui. Il leur dit que sa demeure n'étoit pas bien éloignée : qu'il avoit de quoi leur donner à souper ; & qu'ils se trouveroient plus commodément dans sa maison pour passer la nuit. Ils lui répondirent, en le remerciant, que la lassitude ne leur permettoit pas d'aller plus loin : « eh » bien, reprit *Boma*, je vais cher- » cher les rafraîchissemens que je » trouverai chez moi, & je vous » les apporterai ici » : ils le remercierent encore, en l'assurant qu'ils avoient toutes les provisions qui leur étoient nécessaires : ils les quitta en leur souhaitant le bon soir ; mais

bientôt après ils le virent revenir avec quelques calebasses de vin de palmier, qu'il mit auprès d'eux en disant qu'il alloit leur chercher quelque autre chose : il leur apporta une poule, des bananes & des pistaches, qu'ils furent obligés de recevoir.

Le lendemain matin ils rencontrerent une riviere large & profonde. Il y avoit sur le bord une multitude de Negres qui attendoient leur tour pour le passage. Dès que les Missionnaires se présenterent, tous se retirerent, en leur disant qu'étant Voyageurs & Etrangers, c'étoit à eux à passer les premiers. Ils apperçurent l'après-midi la Baie de Loango ; mais ils ne purent y arriver que le lendemain, onze de Juillet.

Depuis la côte de Iomba jusqu'à Loango, ils jouirent du spectacle le plus flatteur pour la vue : soit qu'ils côtoyassent la mer, soit qu'ils s'écartassent dans les terres, ils appercevoient de toutes parts de vastes forêts, entrecoupées de belles plaines auxquelles il ne manquoit que la culture : la hauteur des herbes qui y

croissent naturellement annonce la fertilité du sol.

Les Missionnaires étant remis des fatigues de leur voyage, se rendirent à Bouali, Capitale du Royaume de Loango : ils demanderent & obtinrent audience du Roi. Il y avoit peu de temps que ce Prince étoit monté sur le Trône, après un interregne de plusieurs années. Il les reçut avec bonté, en présence de ses Ministres & de ses Officiers, & il leur demanda ce qu'ils souhaitoient de lui. M. Descourvieres qui parloit la langue avec plus de facilité, lui exposa le sujet de leur voyage. Dès que ce Prince l'eut entendu parler de Religion, il parut l'écouter avec un nouvel intérêt. Le Missionnaire, en prenant garde de ne laisser échapper aucune expression qui pût offenser le Roi ni ses Courtisans, leur fit voir, en peu de mots, combien étoit peu raisonnable le culte qu'ils rendoient à des Divinités dont ils avoient fait eux-mêmes l'apothéose. Il leur fit ensuite un court exposé des principales vérités de la Foi, dont tous les assistans parurent frappés.

Quand il eut fini : « Vous nous an-
» noncez de grandes choses, lui dit
» le Roi, & il faut que vous soyez
» bien convaincus de leur impor-
» tance, pour être venus de si loin,
» sans autre dessein que de nous en
» instruire : vous méritez ma recon-
» noissance, & je vais vous faire
» donner une Terre qui puisse vous
» faire subsister dans mon Royaume.
» Je veux que vous me fassiez con-
» noître parfaitement le Dieu que
» vous annoncez, & la maniere de
» l'honorer ». Les Missionnaires lui
témoignerent combien ils étoient
reconnoissans de l'offre avantageuse
qu'il leur faisoit ; mais ils le prierent
d'agréer qu'ils différassent de quelque
temps à en profiter. « Je consens,
» répondit le Roi, au délai que vous
» me demandez : vous reviendrez
» quand vous voudrez ; mais songez
» que plus votre retour sera prompt,
» plus je vous recevrai volontiers ».
Il ordonna ensuite à un de ses Offi-
ciers de leur faire donner à dîner.
Six mois après, lorsqu'ils étoient
établis au Royaume de Kakongo, il
arriva chez eux un Envoyé de ce

Prince, qui leur dit : « Le Roi de » Loango, mon Maître, m'a chargé » de me rendre auprès de vous, & » de vous dire que vous pouviez » toujours compter ſur ſa bienveil- » lance ; qu'il penſe ſouvent à ce » que vous lui avez dit du Dieu que » vous adorez, & qu'il deſire que » vous ne différiez pas plus long- » temps à venir l'inſtruire lui & ſes » Sujets ». Les Miſſionnaires répondirent à l'Envoyé, qu'ils étoient pénétrés de reconnoiſſance pour les attentions du Roi : qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que de ſatisfaire ſa piété, & qu'ils ſe rendroient auprès de lui le plutôt qu'ils pourroient.

CHAPITRE XVI.

Le Roi de Kakongo procure un établiſſement aux Miſſionnaires.

LES fatigues qu'avoient eſſuyées les Miſſionnaires depuis leur départ de Iomba, ne leur permettant pas de continuer leur route à pied juſ-

qu'au Royaume de Kakongo, ils profiterent, au défaut d'occasion plus favorable, d'une petite chaloupe fort mal équippée, que leur offrit un Capitaine. Ils en étoient les seuls conducteurs; & souvent ils étoient obligés de la faire avancer à force de rames, ce qui les fatigua beaucoup plus que s'ils eussent fait la route par terre. Leur chaloupe alloit si lentement, lorsqu'ils parurent sur la côte de Kakongo, qu'on soupçonna que ce pouvoit être des Brigands, qui ne vouloient entrer que de nuit dans la Rade, pour y enlever quelque Navire. Un Capitaine Anglois envoya un canot pour les reconnoître: l'Officier qui le montoit, touché de l'état d'épuisement où ils se trouvoient, remorqua obligeamment leur chaloupe, & les conduisit au bord du Navire auquel il appartenoit: ils y furent reçus avec politesse. Ils s'informerent s'il n'y avoit point de vaisseaux François en rade: on leur dit qu'il y en avoit un à peu de distance delà, & on les y conduisit: mais l'Officier qui y commandoit, après leur avoir

fait quelques questions dont il n'écouta point les réponses, leur dit qu'ils étoient des brigands déguisés en Missionnaires ; & il refusa constamment de les recevoir sur son bord. Il alla même jusqu'à les obliger de sortir de la rade, & d'aller mouiller au large. Peu satisfait de ces précautions, il commanda aux Matelots de l'équipage de faire sentinelles sur eux pendant la nuit. Un traitement si rigoureux de la part d'un François, comparé à la politesse de l'Anglois, & sur-tout à cet accueil empressé des Princes & des Peuples Idolâtres, rappella aux Missionnaires ce passage de l'Ecriture : » il vint chez les Siens, & les Siens » refuserent de le recevoir ». Il se trouvoit heureusement d'autres vaisseaux François à la même rade. Un Capitaine Provençal ayant eu avis de l'embarras où ils se trouvoient, vint lui-même sur le champ leur faire offre de tous ses services ; & il les traita avec une générosité vraiment Françoise. Le lendemain il les fit conduire aux Comptoirs, qui n'étoient pas éloignés de la côte.

Les Capitaines qui les occupoient, s'empresserent à l'envi de leur procurer tous les soulagemens dont ils avoient besoin, ce qui n'empêcha pas que deux d'entre eux ne mourussent peu de temps après leur arrivée, M. Racine, Prêtre du Diocése de Besançon, & un Laïc. Celui-ci fit paroître la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. Pour M. Racine, lorsqu'on lui annonça le danger extrême de son état, qu'il ne soupçonnoit nullement, il témoigna plus de satisfaction & de joie que n'en fait paroître un malade qui se voit hors de danger, au moment où il se croyoit aux portes de la mort.

Quand les Missionnaires furent remis de leurs fatigues, deux d'entr'eux se rendirent à la Capitale. Admis à l'Audience du Roi, ils lui dirent qu'ils étoient revenus dans son Royaume, selon la promesse qu'ils lui en avoient donnée; que leur dessein étoit de s'y fixer, dans l'espérance qu'il leur confieroit l'éducation de ses enfans, & qu'il leur laisseroit la liberté d'instruire

ses Sujets des vérités de la Religion. » Je suis charmé, leur dit le Roi, » de la généreuse résolution que » vous avez prise de renoncer ab- » solument à votre Pays, & de vous » fixer dans mes Etats pour appren- » dre à mes Sujets à connoître le vrai » Dieu : vous pouvez chercher dans » l'étendue de mes Domaines le » terrein que vous jugerez le plus » convenable pour votre établisse- » ment, je vous en ferai la dona- » tion » ; il leur fit apporter en même-temps quelques petits pré-sents, suivant l'usage du Pays, & ils se retirerent. Après avoir parcouru les environs, & pris conseil de quelques Capitaines Européens qui connoissoient le local, ils firent choix d'une plaine découverte près d'un Village nommé Kilonga. L'un d'eux partit pour aller indiquer au Roi le terrein qu'ils se proposoient d'occuper. Ce Prince, sur le champ, fit partir un de ses Officiers, auquel il donna pour instruction de dire au Chef ou Gouverneur de Kilonga ; » qu'il » prenoit sous sa protection spéciale » les Européens, Ministres du Grand

» Dieu ; qu'il leur donnoit à perpétuité, pour eux & pour leurs » successeurs, telle portion de ses » Domaines qu'ils jugeroient à propos d'enclorre, pour le présent, » dans la plaine de Kilonga, & » qu'il ait à les en faire jouir paisiblement ». L'Officier, porteur de ces ordres, étant tombé malade en route, les Missionnaires furent obligés d'aller de nouveau se présenter à la Cour. Le Roi leur dit qu'il les croyoit déja en possession, & il désigna sur l'heure même un autre Officier, pour aller intimer ses volontés au Chef de Kilonga. Les Missionnaires profiterent de cette occasion pour représenter au Roi combien il leur seroit difficile de former eux-mêmes leur habitation, sans le secours des gens du Pays ; & ce bon Prince donna ordre au Chef de ses Esclaves de leur en prêter le nombre qu'ils voudroient, & pour autant de temps qu'ils en auroient besoin.

Ce fut le 18 de Septembre 1773, qu'ils commencerent à habiter leur nouveau domicile, & à s'acquitter

d'un devoir que leur avoit prefcrit la reconnoiffance, en offrant le Saint Sacrifice, chacun deux fois par femaine, pour les Bienfaiteurs de la Miffion. Leur habitation eft agréablement fituée fur une éminence, d'où ils découvrent, d'un côté, une belle plaine, & de l'autre, des côteaux charmans & des forêts toujours vertes. Ils ont dans le terrein que le Roi leur a donné, un Lac d'eau douce qui leur fourniroit en abondance d'excellens poiffons, s'il avoient quelqu'un qui pût les pêcher.

Les Miffionnaires avoient employé prefque toutes les Marchandifes qu'ils avoient apportées de France, tant pour l'achat de leurs cafes, que pour le tranfport de leurs effets, & pour les préfents qu'ils n'avoient pu fe difpenfer de faire aux Efclaves du Roi qui avoient travaillé à défricher les terres de leur habitation. Ils commençoient auffi à manquer de vivres, en même-temps qu'ils manquoient de moyens pour s'en procurer, lorfqu'un Capitaine de Saint-Malo, qui leur avoit déja

déja rendu des ſervices importans, leur en donna généreuſement une quantité aſſez conſidérable. Un autre leur fit préſent d'une piece de vin de Bordeaux, & peu de temps après ils reçurent par l'occaſion d'un vaiſſeau de Nantes, une partie de leurs proviſions qui étoient reſtées à Iomba.

Cependant preſque tous, depuis leur arrivée, avoient eſſuyé des maladies plus ou moins longues & ſérieuſes. Dès qu'ils ſe virent tranquilles chez eux, & qu'ils commencerent à ſe rétablir, ils s'appliquerent particuliérement à l'étude de la langue; & ceux qui la ſavoient firent des inſtructions au Peuple. Juſqu'à préſent tous les ont écoutés avec docilité, tous paroiſſent deſirer ſincérement de connoître le vrai Dieu, & de s'attacher à ſon ſervice.

Le Roi continue de donner aux Miſſionnaires des preuves effectives de ſa bienveillance. M. Deſcourvieres lui ayant repréſenté, il y a quelque tems, qu'ils auroient beſoin dans un Pays inconnu, d'un homme intelligent, aſſez fort pour leur

ſervice, & aſſez jeune pour recevoir les impreſſions de la vertu ; il lui dit qu'il donneroit ſes ordres pour qu'on en choiſît un parmi tous ſes Eſclaves, tel qu'ils le deſiroient, & il le leur envoya peu de jours après, en leur faiſant dire, qu'il en feroit chercher un ſecond qu'ils recevroient dans peu, & il tint ſa parole ; mais ce dernier ne fut pas plutôt arrivé à Kilonga, qu'il fut enlevé, ſans qu'on ait pu découvrir les voleurs. Les Miſſionnaires préſenterent au Roi, dans ce même-temps, une pendule à répétition, foible gage de reconnoiſſance pour tant de bienfaits importans ; la piece néanmoins, quoiqu'elle ait peu coûtée en France, n'eſt pas pour le Pays un préſent indigne d'un Roi. Le Ma-Kaïa protége toujours également la Miſſion : il a auſſi promis aux Miſſionnaires de leur envoyer un Eſclave jeune & docile, qui pût les accompagner dans leurs courſes apoſtoliques, & travailler à la culture de leur Terre.

CHAPITRE XVII.

Les Missionnaires découvrent des Chrétiens dans le Royaume de Kakongo.

LES Missionnaires, qui n'avoient remarqué aucune trace de Christianisme depuis qu'ils avoient pénétré, pour la premiere fois, dans le Pays, apprirent l'année derniere, avec autant de surprise que de joie, qu'ils avoient dans leur district une peuplade de Chrétiens. La relation de cette découverte, que M. Descourvieres, actuellement Préfet de la Mission, vient de faire passer à M. Belgarde, qui en est le Procureur en France, mérite de trouver ici sa place.

De retour à Kilonga, d'un voyage de plusieurs jours, je saisis avec empressement l'occasion de vous faire passer des nouvelles de notre chere Mission : elles sont tout-à-fait consolantes ; & bien propres à ranimer notre zele, & celui de tous les

Fideles qui connoissent le prix des Ames, & à qui le Seigneur inspire la volonté de coopérer à leur salut éternel. Je vous prie de faire part de tout ce détail, dans la forme que vous jugerez la plus convenable, à tous ceux qui pourront en être édifiés : n'oubliez pas de le communiquer à Nosseigneurs de l'Assemblée du Clergé, qui nous ont favorisé d'une maniere si spéciale en 1772 : nos premiers Protecteurs, MM. les Archevêques de Paris & de Tours le verront sûrement avec plaisir.

Il y a plusieurs siecles que les Portugais ont apporté la lumiere de l'Evangile dans le Congo, & le Cardinal Castelli nous a mandé de Rome qu'il y avoit actuellement plusieurs cent milliers de Chrétiens dans ce seul Royaume. Les Dominicains Portugais, en furent les premiers Missionnaires : d'autres Ordres Religieux & des Prêtres séculiers prirent part à la bonne œuvre. Depuis un temps les Capucins, seuls chargés de tout ce Royaume, dans lequel ils travaillent avec un zele infatigable, sont obligés, par le défaut

d'ouvriers, d'abandonner des Provinces entieres, qu'ils ne peuvent visiter qu'après plusieurs années. Celle du Sogno, qui se dit aujourd'hui Principauté Souveraine, est de ce nombre. Depuis long-temps les Enfans n'y sont point baptisés, & les Adultes sont privés des Sacremens & de tous les secours de la Religion. Ces pauvres Peuples néanmoins restent attachés au Christanisme, & ils en font profession publique. Ils conservent le souvenir de la plupart de nos Mysteres, & des Commandemens de Dieu qu'ils apprennent soigneusement à leurs enfans. Ils ont horreur de l'idolâtrie. N'ayant point de Pasteurs qui les dirigent, ils tâchent de se conduire eux-mêmes de leur mieux: ils s'assemblent réguliérement les Dimanches, pour chanter des Hymnes & des Cantiques en l'honneur du vrai Dieu. Quelquefois le Chef ou l'un des plus anciens du Village fait une exhortation au Peuple, pour l'engager à vivre chrétiennement, & de maniere à mériter que Dieu leur envoie des Pasteurs & des Guides

éclairés dans les voies du Salut. Généralement parlant, la foi de ce bon Peuple est grande, & on a droit d'espérer de la miséricorde du Souverain Pasteur des Ames, qu'il leur en tiendra compte.

Comme la Province du Sogno est fort peuplée, une Colonie de ses habitans passa, il y a plusieurs années, le Fleuve du Zaire, & vint, avec l'agrément du Roi de Kakongo, s'établir dans une plaine inculte de ses Etats. Cette Colonie forme comme une petite Province séparée des autres, dont Manguenzo est le Village capital. Le nombre de ces Chrétiens, autant que je puis en juger sur le rapport de ceux que j'ai vus, peut monter environ à quatre mille : voici de quelle maniere nous fimes cette précieuse découverte. Au mois de Juin dernier, pendant que j'étois en voyage, un Negre qui faisoit commerce de farine de bled de Turquie, vint du côté de Kilonga. Les Habitans du Pays, qui savent que les Européens préférent le pain au manioc, l'adresserent chez nous ; & il s'y rendit sans au-

tre dessein que de vendre sa farine. Ce Negre étoit du Village de Manguenzo : en voyant des Européens, il soupçonna qu'ils pourroient bien être Chrétiens ; &, pour s'en assurer, il leur dit qu'il faisoit lui-même profession du Christianisme, & qu'à son Baptême il avoit été nommé *Pédro*, mot Portugais qui signifie *Pierre* ; il ajouta que le Chef de son Village, qui étoit en même temps Gouverneur Général de toute la Colonie, étoit aussi Chrétien, & qu'il s'appelloit *Dom-Iouan* ; qu'il n'y avoit parmi tous ses Vassaux que quelques Familles Payennes ; mais que depuis leur transmigration dans le Royaume de Kakongo, les Enfans des Chrétiens n'avoient point été baptisés, ni les Mariages célébrés suivant le Rit de l'Eglise, parce qu'ils n'avoient point de Prêtres parmi eux, & que depuis près de vingt ans il n'en avoit point paru dans la Province du Sogno, qu'ils avoient quittée. Il leur dit encore que tous les habitans de Manguenzo & ceux des Villages d'alentour, étoient toujours sincérement atta-

chés à la Foi ; qu'ils demandoient tous les jours à Dieu qu'il leur envoyât des Ministres ; & que dans l'attente du jour de ses miséricordes, ils tâchoient de s'encourager entr'eux à vivre en Chrétiens, & sur tout à ne jamais retourner à l'Idolâtrie.

Mes Confreres admirant la foi de cet homme, rendirent graces à la divine miséricorde qui dispose tout à son gré pour le salut de ses Elus ; & ils lui dirent que ces Prêtres, qui étoient tant désirés dans son Pays, étoient arrivés ; & que c'étoit eux-mêmes : que le Seigneur les avoit envoyés pour le salut de ses Compatriotes ; qu'il pouvoit aller leur annoncer de se disposer, par la pénitence & les bonnes œuvres, à recevoir la grace de sa visite ; qu'ils le suivroient de près. Pédro, à ces paroles, ne put contenir les transports de sa joie : » quoi ! est-il pos-
» sible, s'écria-t-il, que je sois por-
» teur d'une pareille nouvelle dans
» mon Pays ? Quelle allégresse j'y
» vais répandre ! j'y serai reçu com-
» me en triomphe : pour vous,

» ajoûta-t-il, comme vous ne con-
» noissez pas les chemins, ne vous
» mettez pas en route que vous
» n'ayez des Guides : notre Gouver-
» neur ne tardera sûrement pas à
» vous donner de ses nouvelles ».

Au premier récit que mes Confreres me firent, à mon retour de ce qui s'étoit passé entr'eux & ce Negre, je ne pus m'empêcher de soupçonner de l'imposture de sa part, tant il me paroissoit peu vraisemblable qu'il y eût des Chrétiens dans notre Mission ; & je n'eus cette confiance que lorsqu'ils me dirent que cet inconnu, au ton de franchise avec lequel il leur avoit parlé, avoit joint des détails circonstanciés de l'état actuel de cette Chrétienté, & qu'il étoit instruit de la Religion.

En effet, Pédro, fidele à sa promesse, & ne pensant plus à son commerce de farine, étoit parti sur le champ, pour aller annoncer dans son Pays, que des Missionnaires Européens se disposoient à y passer. Cette nouvelle se répandit bientôt parmi tous les Chrétiens, qui couroient se l'annoncer les uns aux

autres, comme un sujet de joie qui devoit être commun à tous. Mais personne n'y parut plus sensible que Dom-Iouan leur Gouverneur : il fit repartir sur le champ Pédro lui-même, qu'il chargea d'un petit présent pour nous, suivant l'usage du-Pays. Il le fit accompagner par dix de ses Esclaves, qui avoient ordre de porter le long de la route les effets de ceux qui viendroient à Manguenzo, & même leur personne, s'il en étoit besoin. Nous engageâmes Pédro à prendre un jour de repos à Kilonga, & le lendemain, 19 de Juillet, nous arrêtâmes, mes Confreres & moi, que je partirois seul avec mon escorte.

Comme la Capitale étoit sur notre route, je crus qu'il convenoit qu'en passant, je me présentasse à l'Audience du Roi, qui nous donne de jour en jour de nouvelles marques de sa protection. Je lui fis part du motif de mon voyage; & je lui appris qu'il avoit déja dans ses Etats plusieurs milliers de Chrétiens. Il jugea que je ne ne pouvois rien faire de mieux que d'aller les

confirmer dans la Foi, & il approuva beaucoup mon voyage dans leur Canton. Mais, en mauvais Courtisan, j'avois fait une faute qui pensa tout perdre : je n'avois pas eu l'attention de prévenir le Mangove. Ce Ministre, formalisé sans doute, de ce que je traitois immédiatement avec le Roi, d'affaires qui sont de son département, imagina je ne sais quelles raisons de politique, qui devoient l'empêcher de me permettre mon voyage ; & il sut si bien les faire valoir auprès de ce Prince, sur l'esprit duquel il a le plus grand ascendant, qu'il le détermina à révoquer la permission qu'il m'avoit accordée solemnellement, & de la meilleure grace du monde. On vint me signifier de sa part, que j'aie à ne pas aller plus loin. Je fus cependant admis à lui faire mes représentations ; mais tout ce que je pus lui dire fut inutile ; & plus je lui témoignois de desir de faire ce voyage, plus il sembloit en prendre d'ombrage. Ce contretemps m'affligea beaucoup. J'aurois bien pu éluder cette défense, &

la regarder comme non avenue ; mais je crus qu'en conscience, & en qualité de Ministre d'une Religion qui prêche la soumission aux Puissances de la Terre, je n'avois point d'autre parti à prendre que de déférer aux volontés du Prince, quoique prévenu & mal conseillé. Je repris le chemin de Kilonga, dans la confiance que la Providence pourroit nous ménager quelque moyen de la servir, qui fut plus selon l'ordre ; & ma confiance ne fut pas vaine.

Pédro, sans perdre courage à la vue de cette opposition à laquelle il ne s'attendoit pas plus que moi, partit pour retourner à Manguenzo. Il raconta à Dom Iouan comment le Roi, après avoir donné des louanges au dessein que j'avois formé de passer chez lui, m'avoit défendu formellement de l'exécuter, sur les réflexions que lui avoit fait faire le Mangove. Ce Seigneur en fut désolé ; & sans perdre un instant, il renvoya Pédro vers le Ministre, qui étoit son parent, pour le solliciter de sa part d'obtenir du Roi qu'il permît aux Missionnaires de se

rendre chez lui. Cette Requête fut appuyée d'un présent, auquel le Ministre ne fut point insensible. Il répondit à l'Envoyé: qu'il n'avoit rien à refuser à son Parent; qu'il pouvoit s'arranger avec moi pour le départ; qu'il se chargeroit d'obtenir l'agrément du Roi. Pédro se rendit en hâte à Kilonga, pour nous apporter cette bonne nouvelle. Il nous fit encore un petit présent de la part de Dom-Iohan: il étoit accompagné d'un Officier du Mangove, qui nous certifia que telles étoient les dispositions de son Maître. Je serois parti le jour même, si j'en eusse cru le zele de Pédro; mais la fatigue de plusieurs voyages que j'avois faits successivement, m'ayant occasionné un peu de fievre; je lui demandai quelque délai pour me remettre: il me dit que j'aurois sans doute assez d'un jour; mais qu'après cela il falloit partir; que les Esclaves qui l'accompagnoient me porteroient si je ne pouvois pas marcher; qu'il ne lui étoit pas possible de laisser plus long tems son Gouverneur & tous ses Compatriotes

dans l'Impatience & l'inquiétude. Croyant que je pouvois, en cette occasion, me conformer à l'usage du Pays, qui est de traiter fort lestement les maladies, je profitai du jour que m'accordoit Pédro pour prendre un fébrifuge; & le lendemain je me mis en route avec M. Quilliel d'Aubigny, qui entendoit assez la langue pour me soulager, & même pour me suppléer au besoin.

Ce fut le 7 Août que nous partîmes de Kilonga. Nous passâmes la premiere nuit à côté d'un feu que nous allumâmes en pleine Campagne. Le lendemain, à notre arrivée à Kinguélé, nous allâmes saluer le Mangove, qui nous parut aussi bien disposé qu'on nous l'avoit annoncé. Il nous dit qu'il étoit à propos que nous vissions le Roi avant notre départ; & comme il ne pouvoit pas nous accompagner lui-même à son Audience, il nous y fit conduire par un de ses Officiers, qu'il chargea de prier Sa Majesté de consentir à notre voyage. Ce Prince nous reçut avec bonté; mais plus consé-

quent que son Ministre ; & sentant sans doute l'indécence qu'il y auroit à changer si souvent d'avis sur le même sujet ; il nous dit qu'il ne falloit plus que nous pensassions à ce voyage, qu'il n'y consentiroit jamais. L'Officier du Mangove lui fit beaucoup de représentations, qui furent aussi inutiles que l'avoient été les nôtres.

Le pauvre Pédro fut comme accablé de ce nouveau contre-temps. Pour moi, qui connoissois par expérience le pouvoir du Mangove, sur l'esprit du Prince, je n'en pris pas trop d'inquiétude ; en effet, quand nous lui rapportâmes qu'il s'en étoit tenu à la défense qu'il nous avoit déja faite, il nous dit qu'il se chargeoit de cette affaire; qu'il lui parleroit lui-même : & le lendemain matin, ce Ministre, qui s'étoit opposé à notre voyage, lorsque le Roi le permettoit, nous commanda de partir quand il le défendoit.

Le quatrieme jour, depuis notre départ de Kilonga, nous arrivâmes à un Village nommé Guenga, dont

on nous dit que la plupart des habitans étoient Chrétiens. Nous eussions bien voulu nous y arrêter, pour saluer le Chef & prévenir les Chrétiens que nous baptiserions leurs enfans à notre retour; mais Pédro craignant qu'on ne nous retînt trop long-temps, & que Dom-Iouan qui étoit dans la plus grande impatience de notre arrivée, ne le trouvât mauvais, nous obligea de passer outre. Nous vîmes pourtant le Chef de Guenga, que le hasard avoit conduit dans un village voisin, où nous nous étions arrêtés pour dîner. Il fut transporté de joie, en apprenant que nous étions Missionnaires; il nous témoigna le désir le plus empressé de nous voir dans sa Terre, & il fit des reproches à notre Conducteur, de ce que, sachant qu'il étoit Chrétien, il ne nous avoit pas fait entrer chez lui en passant par son Village. Il nous fit promettre d'y séjourner à notre retour pour baptiser les Enfans; en attendant que quelqu'un de nous pût venir s'y fixer, pour instruire les Adultes, & leur administrer les

Sacremens. Ce Chef nous parut être un homme de bien, & même un Chrétien fervent. « Au défaut » de Ministres qui instruisent mes » Vassaux, nous dit-il, je les exhorte » de mon mieux à vivre chrétien- » nement ; & pour me rappeller » plus souvent à moi-même la pen- » sée de ce que Jesus-Christ a souf- » fert pour le salut des Hommes, » j'ai coutume de faire porter devant » moi le signe de notre Rédemp- » tion, toutes les fois que je sors du » logis pour quelque voyage ». Il appella en même temps l'Esclave qui portoit son Crucifix, & il nous le montra. Vous jugez quelle fut notre joie en voyant tant de Foi au milieu d'une Nation Idolâtre, où nous pensions que le nom de notre divin Sauveur étoit absolument inconnu.

Quand nous quittâmes le Chef de Guenga, Pédro fit prendre les devants au meilleur Coureur des Esclaves qui nous accompagnoient, pour aller annoncer notre arrivée à Dom Iouan. Ce Seigneur envoya sur le champ à notre rencontre un

de ses parens, suivi d'un nombre d'Esclaves qui portoient du vin de Palmier & d'autres rafraîchissemens. Ils nous joignirent à une petite lieue du Village.

Manguenzo n'est qu'à douze lieues Françoises de Kinguélé, & à une distance à peu-près égale du Fleuve du Zaire. Ce Village est agréablement situé sur une éminence, d'où l'on découvre plusieurs Villages de sa dépendance, qu'on nous a dit être au nombre de douze. Nous avons aussi appris qu'il y avoit sur la rive méridionale du Zaire d'autres Villages habités par des Chrétiens également sortis du Sognó.

Lorsque nous fûmes près de Manguenzo, tous les Negres qui nous accompagnoient se rangerent d'eux-mêmes en haie; & ceux qui étoient sortis du Village, pour nous voir arriver, firent la même chose. Nous demandâmes à Pédro, ce qu'ils vouloient faire, il nous dit qu'on alloit nous conduire processionnellement à l'Eglise, le premier endroit sans doute, où nous voulions aller. Nous laissâmes faire ces bonnes Gens. Ils

ſe mirent à chanter des Cantiques en Langue du Pays. En paſſant ſur la Place du Village nous apperçumes une Croix de huit à dix pieds de hauteur. C'étoit la premiere fois, depuis notre deſcente en Afrique, que nous voyions le ſigne de notre rédemption arboré dans cette Terre infidelle. En entrant dans l'Egliſe, (ſi on peut donner ce nom à un édifice qui ne différe que par la grandeur des caſes du Pays). Nous vîmes une eſpéce d'Autel couvert d'une natte, & un Crucifix au-deſſus.

Dom-Iouan, à la nouvelle de notre arrivée, étoit ſorti de chez lui pour venir à notre rencontre: nous le trouvâmes ſur la Place, au ſortir de l'Egliſe. Il nous aborda avec des démonſtrations de joie extraordinaires; & il nous conduiſit à ſa maiſon. Quand Pédro lui eut rendu compte de ſa négociation auprès du Mangove, il me pria de lui raconter comment la Providence nous avoit conduits au Royaume de Kakongo; ce que je fis de mon mieux, & le plus briévement qu'il me fut

possible. Il ne se seroit point lassé de m'entendre. Il entroit comme en extase à la vue du bienfait du Seigneur : il en étoit uniquement occupé. Quand j'eus satisfait sa pieuse curiosité, « allons, dit-il à Pédro, » il faut rendre graces au Dieu des » miséricordes qui s'est ressouvenu » de nous ». Ils sortirent en même-temps pour aller de nouveau à l'Église : nous les suivîmes M. d'Aubigny & moi. Il fit avertir le Peuple, qui s'y rendit aussitôt. Un Negre entonna un Cantique en Langue du Pays, & l'on continua à chanter à deux choeurs. Quand un Cantique étoit fini, on en commençoit un autre ; ce qui dura fort long-temps. Ils célébroient dans ces Cantiques les grandeurs de Dieu & ses miséricordes. Ils lui demandoient sur-tout la grace de lui être fidéles, de n'adorer jamais que lui seul, & de ne point retomber dans le crime de l'Idolâtrie. La séance, quoique très-longue, ne nous ennuya point : le sujet de leurs Cantiques, leur ton de voix, leur attitude, leur silence même, tout exprimoit le sentiment,

tout annonçoit des cœurs pénétrés ; & vous comprenez, mieux que je ne puis vous dire, combien nous fûmes touchés nous-mêmes d'une pareille cérémonie. Nous nous sommes dit bien des fois, qu'il feroit à souhaiter, pour ranimer la foi d'un grand nombre de Chrétiens d'Europe, qu'ils pussent être témoins de celle de ce Peuple, qui manque depuis si long-temps de tous les secours spirituels, qui sont en quelque sorte prodigués en France & dans les autres Etats Catholiques.

Comme nous n'avions pas encore eu le temps de prendre jour avec Dom-Iouan pour administrer le Baptême aux Enfans, je le priai, quand nous fûmes sortis de l'Eglise, de faire avertir les Chrétiens de l'Endroit de nous amener le lendemain matin pour ce Sacrement ceux de leurs enfans qui n'étoient pas encore en âge d'être instruits. Il envoya sur le champ dans toutes les maisons du Village ; & il fit partir en même-temps plusieurs Esclaves, pour aller avertir les Chrétiens des Villages circonvoisins, que les Missionnaires

baptiſeroient leurs enfans le ſurlendemain & les jours ſuivans.

Tout cela s'étoit paſſé ſans que Dom-Iouan nous eût encore demandé ſi nous ne voulions pas boire ou manger, lui qui avoit eu l'attention de nous faire porter des rafraîchiſſemens, lorſque nous étions encore en route : mais la joie de notre arrivée, & le plaiſir de cauſer avec nous lui faiſoient oublier tout le reſte. Cependant nous n'avions pas dit notre Office, & nous avions beſoin de nous repoſer : nous le priâmes de nous indiquer l'appartement qu'il nous deſtinoit : il nous y conduiſit lui-même. C'étoit une maiſonnette telle que ſont celles du Pays, ſituée à peu de diſtance de la ſienne. Il nous dit qu'il l'avoit fait préparer avant notre arrivée. Nous y vîmes une eſpece de lit qu'il avoit fait dreſſer pour nous, parce qu'il avoit ouï-dire que les Européens n'étoient point dans l'uſage de coucher par terre ſur des nattes. Nous y trouvâmes auſſi un Eſclave, qui reſta toujours auprès de nous pour notre ſervice. Tout le temps que

ous paſsâmes à Manguenzo, Dom-
ouan eut la plus grande attention à
e que rien ne nous manquât, & il
e laiſſa paſſer aucun jour ſans nous
aire une viſite.

Le lendemain de notre arrivée,
'eſt-à-dire le dix d'Août, jour de
aint Laurent, les Chrétiens qui
avoient des enfans à baptiſer ne
manquerent pas de nous les amener;
& comme les Eſclaves qui avoient
averti dans le Village que nous
baptiſerions le lendemain, n'avoient
pas aſſigné l'heure à laquelle nous
commencerions; dès le lever de
l'Aurore les Meres nous attendoient
avec leurs enfans ſur la Place qui eſt
vis-à-vis de l'Egliſe. Nous ne tar-
dâmes pas à nous y rendre: Dom-
Iouan y fut auſſitôt que nous. Tan-
dis que nous diſpoſions ce qui étoit
néceſſaire pour l'adminiſtration ſo-
lemnelle du Sacrement, le Peuple
s'aſſembla; & il y en eut un ſi grand
concours, qu'afin que tout le monde,
& les Payens même qui le vou-
droient, puſſent être témoins de la
cérémonie, nous jugeâmes qu'il ſe-
roit plus à propos de la faire ſur la

Place : nous fimes ranger les Enfans en rond vis-à-vis la porte de l'Eglise. Avant de commencer, je fis un petit discours aux Peres & Meres, dans lequel je leur rappellai à eux-mêmes les engagemens de leur Baptême : je leur exposai aussi les Commandemens de Dieu ; je tâchai de faire sentir à ceux qui avoient eu le malheur de les transgresser, la nécessité de faire pénitence, & je finis par leur montrer l'obligation d'élever chrétiennement les Enfans que j'allois baptiser. Ce pauvre Peuple m'écoutoit avec une attention, ou pour mieux dire, une avidité que je ne puis exprimer : il me sembloit lire dans tous les yeux qu'ils craignoient de perdre un mot de ce que je disois. Quoique la Langue de Kakongo ait beaucoup d'analogie avec celle du Congo, dont ils sont originaires, tous ne l'entendent pas encore parfaitement. Quand Domlouan, qui les parloit également toutes d'eux, s'appercevoit que quelques-unes de mes expressions pouvoient les embarrasser, il m'en avertissoit ; & lui-même les leur rendoit

rendoit en leur Langue, avec un zele apostolique. Lorsqu'à certains jours il étoit occupé à rendre la justice à ses Vassaux, ou retenu par quelque affaire indispensable, un Negre du Pays, qui savoit également bien les Langues de Congo & de Kakongo, le suppléoit dans sa fonction d'Interprête.

Quand j'eus fini mon exhortation, je commençai à baptiser les Enfans l'un après l'autre, suivant le Rit de l'Eglise : M. d'Aubigny étoit mon Assistant. Dom-Iouan se tenoit fort honoré d'être employé pour quelque chose dans les cérémonies. Les Enfans que nous baptisâmes ce jour-là étoient au nombre de quarante-sept, nous pensions qu'il s'en trouveroit moins pour le lendemain; mais on nous en présenta soixante-deux. On nous apporta aussi le même jour des offrandes à l'Eglise ; & en si grande quantité, qu'elles auroient pû suffire pour notre nourriture pendant long-temps ; mais la libéralité de Dom-Iouan nous les rendoit inutiles. Ces offrandes étoient du bled de Turquie, du manioc,

des pois, & des macoutes : il y avoit aussi des œufs. Le bled de Turquie faisoit la partie la plus considérable ; il y en avoit bien la charge de trois ou quatre hommes. Quand nous sûmes que ce que nous avions vu apporter à l'Eglise nous étoit destiné, (car nous l'ignorions d'abord) nous eussions bien voulu, d'autant plus que nous n'avions besoin de rien, que ces pauvres Chrétiens, dont plusieurs peut-être ne faisoient ces offrandes qu'en se retranchant le nécessaire, reprissent chacun ce qu'ils avoient apporté ; mais nous apprîmes que c'eût été leur faire la plus grande peine que de le leur proposer. Dom-Iouan, non content de nous avoir si bien reçu, voulut aussi nous faire son offrande lorsque nous partîmes de Manguenzo.

Le Vendredi les Baptisés furent au nombre de quarante-trois, il y en eut quarante-neuf le Samedi. C'étoit pour nous un spectacle bien consolant de voir tous les jours arriver de fort loin de pauvres femmes chargées de leurs enfans. Quelques-unes en conduisoient un par

la main & en portoient un autre. Quelquefois elles en portoient deux, l'un sur les bras, l'autre sur le dos. Nous étions également édifiés de la charité avec laquelle les Habitans de Manguenzo les recevoient & leur donnoient l'hospitalité. Les Payens même faisoient comme les autres.

Le Dimanche, l'Assemblée des Chrétiens fut plus nombreuse qu'aucun des jours précédens. Nous eussions bien desiré de pouvoir célébrer les Saints Mysteres ; mais nous n'avions apporté avec nous, ni Ornemens, ni Vases sacrés : ne nous étant pas imaginé que nous dussions trouver les Peuples si bien disposés. Nous passâmes une partie de la journée à chanter des Hymnes & des Cantiques, & l'autre à faire des Instructions publiques sur les Commandemens de Dieu, & sur la maniere de produire des Actes de Contrition & des Vertus Théologales. Ces Peuples, simples & grossiers, qui ne savent ni lire ni écrire, ne manquent pourtant point d'intelligence : ils entendent ce qu'on leur

dit, comme nos Payſans en France. La plupart ont beaucoup de mémoire, & quelques-uns l'ont ſi heureuſe, que pluſieurs jours après avoir entendu une Inſtruction, ils en rendent compte, & la récitent même en partie mot à-mot. Cela vient ſans doute de ce qu'ils ne ſont diſtraits ni par les néceſſités de la vie, ni par la paſſion d'acquerir & d'amaſſer. Nous baptiſâmes ce jour-là quarante Enfans.

Le Lundi, quinze du mois, nous ſolemniſâmes la Fête de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, à-peu-près comme nous avions fait le Dimanche ; nous chantâmes de plus les Litanies de la Sainte Vierge, auxquelles le Peuple répondoit de tout ſon cœur, *ora pro nobis*. Le nombre des Enfans baptiſés en ce jour fut de cinquante-ſix. Nous en baptiſâmes encore vingt-huit le lendemain, & vingt le jour ſuivant. Sur ce qu'on nous dit qu'on ne prévoyoit pas qu'il dût s'en préſenter davantage, nous nous diſposâmes à retourner à Kilonga.

Ce ne fut pas ſans peine que

Dom-Iouan vit approcher le moment de notre départ. « Dieu, nous » dit-il, m'a accordé une grande » grace, en me rendant témoin du » Baptême de tant d'Enfans ; mais » les besoins des Adultes ne me touchent pas moins : si vous pouviez, » dès-à-présent, vous fixer auprès » de nous, vous célébreriez, les » Dimanches & les Fêtes, les Saints » Mysteres, auxquels nous n'avons » pas assisté depuis tant d'années : » vous disposeriez au Baptême les » Enfans des Chrétiens qui sont en » âge d'être instruits, & qui ne soupirent qu'après cette grace ; vous » administreriez aux autres les Sacremens de Pénitence & de l'Eucharistie ; ou vous les marieriez » selon le Rit de l'Eglise : vous voyez » par vous-mêmes combien nous » desirons moi & tous mes Vassaux » de profiter de vos Instructions & » de vivre chrétiennement ». Nous avions déja fait nous-mêmes ces réflexions ; mais elles nous pénétrerent jusqu'aux larmes, quand Dom-Iouan nous les rappella d'une maniere si touchante. Nous lui pro-

mêmes, pour le consoler de notre absence, ou que nous reviendrions bientôt nous-mêmes, ou que du moins nous engagerions quelques-uns de nos Confreres à venir se fixer dans sa Terre. Nos promesses, quoiqu'il n'en suspectât point la sincérité, ne le satisfirent pas pleinement, tant il craignoit que quelque obstacle ne nous empêchât de les effectuer.

Ce fut le dix-huit, sur les onze heures du matin, que nous allâmes prendre congé de lui. Il étoit alors occupé à terminer les différents de ses Vassaux : il suspendit son Audience pour nous faire ses adieux, & il nous conduisit lui-même à l'Eglise, où nous chantâmes le *Te Deum* en actions de graces. Il nous fit accompagner dans notre voyage par Pédro & par trois de ses Esclaves ; il nous donna aussi deux chevres de son petit troupeau, riche présent pour un Pays si pauvre. Nous convinmes avec lui qu'en passant par la Capitale, nous en offririons une au Roi pour lui témoigner notre reconnoissance, & l'engager à nous continuer ses faveurs.

Nous ne manquâmes pas de reprendre la route par laquelle nous étions venus pour passer par le Village de Guenga, dont nous avions vu le Chef en passant. Nous arrivâmes chez ce Seigneur vers les trois heures après midi. Nous ne le trouvâmes pas chez lui ; mais il avoit donné ordre à ses Gens de nous faire politesse, si nous passions pendant son absence : ils nous comblerent d'honnêtetés, nous & nos quatre Conducteurs. Guenga est un Village considérable : il n'y a qu'une partie des Habitans qui soient Chrétiens, les autres sont Idolâtres ; mais si peu attachés à leurs superstitions, que si les Chrétiens étoient assez instruits de leur Religion pour la leur faire connoître, ils renonceroient sans peine à leurs Idoles pour l'embrasser. Nous baptisâmes trente-six enfans le jour de notre arrivée, en suivant à-peu-près la même méthode qu'à Manguenzo. On nous en présenta encore le lendemain matin vingt-cinq à baptiser, dont plusieurs étoient d'un Hameau appellé Kioua, dépendant de Guenga. C'est à ce

Hameau qu'étoit allé le Gouverneur de Guenga quand nous arrivâmes chez lui ; & il y étoit occupé à faire planter une grande Croix ſur la Place publique. Il nous envoya quelques-uns de ſes Gens pour nous inviter à nous tranſporter ſur les Lieux, pour en faire la bénédiction. C'eſt avec bien de la joie que nous nous rendîmes à une telle invitation. Nous fîmes un diſcours au Peuple, dont l'affluence étoit grande. Les Payens confondus avec les Chrétiens, nous écoutoient avec une égale attention. Notre Hôte nous fit les mêmes inſtances que Dom-louan, pour nous engager à reſter chez lui, & nous lui promîmes, comme au premier, de revenir le plutôt qu'il nous ſeroit poſſible.

Nous nous diſpoſions à partir de Kioua, après y avoir dîné, & nous y être repoſés, lorſque je vis arriver deux femmes portant chacune un enfant ſur leurs épaules. Je me doutai bien que c'étoit pour le Baptême. « Homme de Dieu, me dit l'une » d'elles, nous arrivons des bords » les plus reculés du Zaire : auſſi-tôt

» que nous eûmes été informées de
» votre arrivée à Manguenzo, nous
» nous ſommes miſes en route avec
» pluſieurs autres femmes Chré-
» tiennes, qui apportoient comme
» nous leurs enfans pour les faire
» baptiſer : noüs avons appris à
» Manguenzo qu'il y avoit deux
» jours que vous en étiez partis. A
» cette nouvelle, nos Compagnes
» de voyage, ne ſachant point où
» elles pourroient vous rencontrer,
» ont repris la route de notre Pays,
» déſolées d'avoir manqué l'occa-
» ſion de procurer la grace du Bap-
» tême à leurs enfans : pour nous,
» ajouta-t-elle, quand on nous a
» dit qu'il n'y avoit que deux jours
» que vous aviez quitté Manguen-
» zo, & que vous pourriez bien
» vous arrêter à Guenga, nous
» avons continué notre chemin,
» déterminées à vous chercher plu-
» tôt par tout le Royaume, que de
» retourner ſans que nos enfans
» ſoient baptiſés ». Nous admirâmes,
à ce récit, la vivacité de la foi de
ces pauvres femmes; & plus encore,
quand elles nous firent connoître,

en nous désignant l'endroit d'où elles venoient, qu'elles avoient déjà fait treize lieues pour nous trouver. Quand leurs Enfans furent baptisés, elles nous dirent qu'elles tâcheroient de vivre chrétiennement en attendant notre retour ; & elles se mirent en route pleines de joie, & se croyant amplement dédommagées, par le succès, des fatigues d'un voyage de vingt-six lieues. Nous partîmes nous-mêmes pour la Capitale. Nous allâmes coucher au Village de n'Têlé, qui est gouverné par un des fils du Mangove, avec lequel j'avois autrefois fait connoissance. Il parut charmé de me revoir ; & il nous reçut fort bien : nous nous rendîmes le lendemain à Kinguélé. Nous allâmes d'abord saluer le Mangove, qui nous fit mille honnêtetés. Pédro le remercia de la part de Dom-Iouan, de ce qu'il nous avoit permis d'aller à Manguenzo. Il nous dit que puisque notre voyage avoit procuré tant de satisfaction à son Parent, il nous laissoit toute liberté de retourner chez lui quand nous le jugerions à

propos ; ſans qu'il fût néceſſaire d'en informer le Roi, ni de lui en parler à lui-même. Pédro alla ſaluer le Prince ; & il lui offrit, au nom de Dom-Iouan, la chevre qui lui étoit deſtinée ; mais le Mangove ne jugea pas à propos que nous allaſſions avec lui, ni qu'il lui parlât de notre voyage : ſans doute parce que lui-même ne lui en avoit pas parlé. Nous nous trouvâmes réunis avec nos Confreres à Kilonga, le vingt-deux du mois, & tous jugerent, ſur le rapport que nous leur fîmes, qu'il falloit prendre nos arrangemens, pour que deux ou trois d'entre nous allaſſent, le plutôt poſſible, ſe fixer à Manguenzo.

Les perſonnes à qui vous ferez part de cette Relation, verront que ſi on a des peines à eſſuyer dans ces Contrées, on y éprouve auſſi bien des conſolations. Ce que nous avons eu à ſouffrir, ſurtout dans les commencemens, la perte même que nous avons faite de pluſieurs de nos Confreres, ne feront point ſans doute des motifs capables de décourager les Ames généreuſes, à qui

Dieu inſpireroit le deſſein de ſe conſacrer à la bonne œuvre. Ce qu'un Miſſionnaire ſouffre par choix, & pour un ſi bon Maître, n'a plus rien d'amer : la mort même, nous en avons été témoins, la mort a des douceurs inexprimables, quand on peut dire à Dieu : « c'eſt pour vous » que je meurs ». S'il nous étoit poſſible de faire connoître, comme nous connoiſſons nous mêmes, les heureuſes diſpoſitions des Habitans du Pays ; le peu de confiance qu'ils ont dans leurs Idoles, le deſir qu'ils témoignent, pour la plupart, de connoître la vérité ; l'empreſſement avec lequel ils recherchent l'inſtruction ; & enfin la grande facilité qu'il y auroit à introduire la Morale chrétienne dans toute ſa pureté, chez des Peuples humains, déſintéreſſés, accoutumés à une vie dure & auſtere ; & par une ſuite de ces vertus naturelles, plus chaſtes qu'aucun des Peuples Payens dont l'Hiſtoire faſſe mention ; ſi, dis je, nous pouvions faire connoître parfaitement les diſpoſitions actuelles de ces pauvres Idolâtres, nous ne doutons

pas que plusieurs Ecclésiastiques zélés, songeant à assurer leur salut, en procurant celui de leurs freres, ne s'offrissent généreusement à venir nous seconder. Oui, la moisson paroît être dans son vrai point de maturité, & n'attendre que des Ouvriers. Depuis l'Esclave jusqu'au Prince, tous sont dans les mêmes sentimens à l'égard de la Religion. En voici une preuve toute récente. J'ai été faire ces jours passés une visite à deux Princes : j'ai demandé au premier, s'il agréeroit que je vinsse faire connoître le seul vrai Dieu, & la maniere de l'honorer à ceux de ses Vassaux qui voudroient m'écouter : « non seulement je l'agrée, me répondit-il, mais je » desire que vous veniez incessamment pour m'instruire moi-même » & tous les Peuples de mon Gouvernement sur un objet si intéressant ». Le second que j'ai vu est le Ma-n'Boukou, Prince du Sang : notre habitation est dans son appanage. Il m'a témoigné la plus grande satisfaction de ce que le Roi, en nous donnant une Terre qui rele-

voit de sa Seigneurie, nous avoit fait ses Vassaux. « Vous pouvez, » m'a-t-il dit, à commencer par l'Endroit où je fais ma résidence, parcourir tous les Villages de ma dépendance, & annoncer partout le » vrai Dieu & les Commandemens » qu'il a faits aux hommes ». Un autre Prince, à qui nous exposions, il n'y a pas bien longtemps, les premiers principes de la Foi, nous dit fort sensément : « Voilà de fort » bonnes choses que vous nous annoncez ; mais je voudrois savoir » si votre conduite répond à vos » paroles ; & si vous pratiquez vous-» mêmes ce que vous conseillez aux » autres » ? Nous lui répondîmes que notre Religion prescrivoit à ses Ministres d'être les modéles des Peuples ; & que nous nous efforcions de pratiquer nous-mêmes toutes les vertus que nous recommandions aux autres. « Me promet-» tez-vous, ajouta-t-il, que vous ne » ferez de mal à personne » ? nous l'assurâmes que nous tâcherions au contraire de faire du bien à tous : « Si cela est, nous dit-il, votre Re-

» ligion me paroît fort bonne : venez » quand vous voudrez, je ne sau» rois avoir de meilleurs Vassaux » que vous ; & je souhaite que vous » fassiez Chrétiens comme vous tous » les Peuples de mon Gouverne» ment ». Le Ma kaïa qui doit succéder à la Couronne, les autres Princes & tous les Ministres nous favorisent également. Hâtons-nous de profiter du moment. Le Démon dont nous troublons l'Empire, ne manquera pas, sans doute, de nous susciter tôt ou tard des contradictions.

CHAPITRE XVIII.

Dernieres nouvelles arrivées de Kakongo.

Vous croyez sans doute que je vais vous donner des nouvelles de notre second voyage de Manguenzo; mais il ne nous a pas été possible de le faire jusqu'à présent : depuis près de six mois il a régné ici une

maladie épidémique sur les Européens, dont il mouroit un grand nombre. Cette maladie étoit une fiévre putride inflammatoire. Pendant tout ce temps, nous allions presque tous les jours alternativement aux Comptoirs François, pour y administrer les Sacremens. Nous ne pouvions pas abandonner nos Compatriotes, dans une telle extrêmité, pour nous livrer aux Etrangers; & il nous eut été comme impossible de le faire, quand même nous l'eussions voulu. Il a plû à Dieu, au lieu des persécutions que nous ne connoissons point encore, depuis que nous avons abordé dans ce Pays, de nous exercer par d'autres genres d'épreuves. Nous avons essuyé nous-mêmes beaucoup de maladies; & outre quelques pertes temporelles qui nous touchent peu, parce qu'elles peuvent aisément se réparer, nous avons fait celle de deux de nos chers Confreres, Messieurs de la Roche & Chatelain. Nous avons regardé la mort de ce dernier comme une perte irréparable: elle nous a comme accablés.

Vous connoissiez le rare mérite du Sujet : peut-être comptions-nous trop sur lui pour le succès de notre entreprise ; & que Dieu vouloit que nous ne missions qu'en lui seul notre confiance. Il est mort à la suite d'une longue & cruelle maladie, pendant laquelle il nous a singuliérement édifiés. La patience & la résignation lui étoient comme naturelles : il eut jusqu'au dernier soupir la sérénité sur le visage, & la paix dans le cœur. S'appercevant un jour que nous nous attristions par avance de sa mort, qu'il savoit bien lui-même n'être pas éloignée : « ne pensez pas à moi, nous dit-il » d'une voix mourante, je ne suis » qu'un homme : redoublez vos prie- » res auprès de Dieu, & ne mettez » qu'en lui seul votre confiance, » c'est son œuvre que vous voulez » établir : vous trouverez de gran- » des difficultés à surmonter ; mais » ne perdez point courage : tout est » possible à sa Grace ; & l'on est bien » fort quand on travaille pour lui » & avec lui. Je meurs, mais je » meurs content ; parce que j'em-

» porte en mourant cette confiance, » que le temps eſt proche où le Sei» gneur va répandre ſa lumiere ſur » ces Nations Idolâtres ». Vous ne ſauriez croire combien ce peu de paroles nous conſola. Nous craignons encore pour la ſanté de quelques autres de nos Confreres qui eſt toujours bien chancelante. Quoique la température du climat ſoit ſupportable en détail, il ſe trouve néanmoins qu'en ſomme elle eſt meurtriere pour les François : chaque jour porte une nouvelle atteinte à leur tempérament. Les Italiens ſe trouvent beaucoup plus à leur aiſe que nous dans le Congo : la raiſon en eſt naturelle.

J'ai cru qu'il n'y avoit rien à ménager pendant ce temps de maladies : j'ai pris ſur les vaiſſeaux François la viande, le pain, le vin, & les autres choſes que j'ai jugé néceſſaires pour ſauver la vie à mes Confreres. Vous trouverez peut-être que notre dépenſe eſt un peu forte ; mais puiſque nous ſommes malades au ſervice du Seigneur, nous ne doutons point que ſa Providence ne

ſe charge des frais de nos maladies, auſſi bien que de notre entretien & de notre nourriture.

La Terre que le Roi nous a donnée ſeroit plus que ſuffiſante pour nous fournir du manioc & d'autres vivres du Pays; mais les bras nous manquent pour la cultiver. Cinq de nos Laïques ſont morts, & un ſixieme ſe voit obligé de repaſſer en France, en ſorte qu'il ne nous en reſte plus que deux. Nous avons fait défricher, il y a quelque temps, une portion de terre par des Negres pour y planter du manioc: nous leur avons donné pour leur main-d'œuvre une partie des petites marchandiſes que vous nous avez envoyées: & ſuivant notre ſupputation, notre manioc nous reviendra preſque auſſi cher que les vivres que nous aurions tirés de France. Nous avons ſemé du millet qui a très-bien réuſſi. Le riz que vous avez ſemé avant votre départ, a produit des épis, mais ſtériles.

Nous ſommes perſuadés que les Chrétiens de Manguenzo nourriront ceux d'entre nous qui iront ſe fixer

chez eux ; & nous ne ferons point difficulté, en leur dispensant le spirituel, de recevoir d'eux le temporel, comme nous le permet l'Apôtre. Si les Payens se convertissent à la Foi, comme nous l'espérons de la divine Miséricorde, ils ne manqueront pas, non plus, de pourvoir à notre subsistance ; soit en nous donnant des vivres, ou en cultivant pour nous le terrein que le Roi nous a donné. Alors il suffira que vous nous fassiez passer quelques provisions de bouche pour nos Confreres convalescents, ou pour ceux qui ne seront pas encore faits au climat.

Quant à nos vêtemens nous aurons toujours recours à vous ; & nous vous prions de nous faire passer dès à présent de l'étamine commune & de celle qui dure le plus ; car vous sentez qu'il n'est pas possible que nous fassions jamais des soutanes avec les petites toiles de soin qu'on fabrique dans ce pays ci. Nos Chapelles sont toutes nues. Si vous aviez quelque jour le moyen de nous envoyer des planches, nous les ferions boiser : ce qui, en les ornant, les

rendroit plus ſolides ; car vous ſavez qu'elles ne ſont que de joncs, mais je vous prie de faire l'impoſſible pour nous envoyer au moins, les Tabernacles, les chandeliers & les ornemens que je vous ai déja demandés : cela nous eſt abſolument néceſſaire, tant pour Kilonga, où nous avons la conſolation de voir, les Dimanches & les Fêtes, un nombre de Mariniers aux divins Offices, que pour l'Egliſe de Manguenzo, que Dom-Iouan, à ce qu'on nous a rapporté, vient de faire reconſtruire. Nous l'engagerons à en faire bâtir une autre à une certaine diſtance de Manguenzo, afin que les Chrétiens qui habitent le bord du Zaïre puiſſent s'y rendre les Dimanches & Fêtes.

Vous nous avez fait le plus grand plaiſir, en nous apprenant que notre jeune Roi continueroit à payer nos paſſages comme Louis XV. Nous offrons tous les jours nos prieres à Dieu pour la proſpérité de ſon Regne. Ce que nous diſent nos Capitaines François de ſa Religion & de ſon amour pour les Peuples nous rem-

plit de consolation, & nous fait croire que la Nation a retrouvé dans le Fils, le Pere qu'elle a tant pleuré.

Les personnes charitables qui s'intéressent à notre Mission désireroient, sans doute, que nos progrès fussent plus rapides ; & leurs vœux en cela sont bien conformes aux nôtres ; mais les opérations de la Providence, pour l'ordinaire, ne sont pas si précipitées que les desirs des Hommes ; & ce qui nous console, c'est que parmi les obstacles qui ont retardé l'œuvre jusqu'à présent, nous n'en avons éprouvé aucun de la part des Infidéles. Mais n'ayant ni le don des Miracles, ni le don des Langues, il faut bien attendre notre guérison, quand il plaît à Dieu de nous envoyer la maladie, & étudier la Langue du pays avant de la parler au Peuple. Vous ne sauriez imaginer combien nous avons découvert de nouveaux mots, de nouveaux tours de phrases, de nouvelles beautés dans la Langue. Nous avons été obligés de refondre notre Dictionnaire, après avoir rempli un espace considérable que nous avions laissé en

blanc à chaque Lettre. Cette opération nous a demandé beaucoup de temps, mais que nous croyons bien employé : nous avons aussi rectifié notre Grammaire en plusieurs points. Il n'est pas croyable qu'un Peuple si simple que le nôtre, & si borné dans ses connoissances, ait porté sa Langue à un si haut degré de perfection, par le seul usage de la parole : nous soupçonnons que cette Langue a été parlée, & même écrite par quelque Peuple savant. Vous en avez vous-même une connoissance assez étendue pour en donner une idée aux personnes qui seroient en état de constater l'analogie qu'elle pourroit avoir avec les Langues anciennes.

Notre voyage de Manguenzo est fixé à quelques jours d'ici. Nous y sommes attendus par nos Chrétiens avec un empressement qui tient de l'impatience. Ils ont en effet bien besoin d'instruction : ces pauvres Gens sont attachés à la Religion, sans trop la connoître que d'une maniere vague & générale. Quelques-uns même, dans les Endroits sur-tout

où il y a des Payens, font bonnement un mélange assez bizarre du Christianisme avec le Paganisme. Parmi ceux qui vinrent chez nous à Kilonga, j'en vis un qui portoit une petite Idole attachée à sa ceinture : Pédro, dont je vous ai déja parlé, s'en étant aussi apperçu, alla la lui arracher, & la jetta bien loin, en me disant : « que cela ne vous fasse point de » peine, ce n'est rien, ce n'est rien ». Vous n'eussiez pu retenir vos larmes si vous eussiez été témoin de la maniere dont ils se présenterent chez nous la premiere fois qu'ils vinrent à Kilonga : ils étoient au nombre de onze. En arrivant, & avant de nous avoir vus, ils demanderent où étoit notre Chapelle ; on les y introduisit : après y avoir fait une priere assez longue, la face prosternée contre terre, ils chanterent en leur Langue quelques Cantiques, dans lesquels ils célébroient les grandeurs de Dieu & ses miséricordes. En sortant de la Chapelle, ils demanderent à parler aux Prêtres du vrai Dieu : M. d'Aubigny s'étant présenté à eux le premier, tous se jetterent à ses pieds, en

en lui demandant ſa bénédiction : il fallut qu'il leur donna enſuite ſa main, qu'ils baiſerent avec les plus grandes démonſtrations de reſpect. Un Capitaine de vaiſſeau qui ſe trouvoit pour lors à la Maiſon, nous répéta pluſieurs fois depuis, que jamais de ſa vie il n'avoit été témoin d'un ſpectacle qui l'eût plus édifié. Je vous ai mandé, d'une maniere aſſez détaillée, comment ils nous avoient reçus dans notre premier voyage : j'eſpere que nous n'aurons pas moins de conſolation dans celui que nous nous propoſons de faire inceſſamment : je vous en écrirai le ſuccès par la premiere occaſion. Engagez tous les Gens de bien qui s'intéreſſent à la bonne œuvre, à la recommander à Dieu dans leurs prieres. Nous examinerons, étant ſur les Lieux, s'il n'y auroit pas moyen d'établir à Manguenzo une eſpece de Séminaire pour former aux vertus Chrétiennes, & enſuite Eccléſiaſtiques, ceux des enfans des Chrétiens en qui nous remarquerions les plus heureuſes inclinations. Les parens nous confieroient bien

volontiers leur éducation ; & il nous en coûteroit peu pour leur nourriture & leur entretien. Ce seroit, je crois, le moyen le plus sûr, & peut-être le seul pratiquable pour établir solidement & perpétuer la Foi dans ces climats meurtriers pour les Européens. Il n'est pas à présumer qu'il se présente toujours un nombre suffisant de Missionnaires pour soutenir la Religion dans une si grande étendue de Pays. Car si nous voulions prendre notre tâche particuliere, elle seroit d'un Royaume pour chacun. D'ailleurs, s'il survenoit dans la suite quelque persécution, les Missionnaires Blancs seroient bientôt découverts au milieu d'un Peuple de Noirs ; au lieu que les Naturels du Pays échapperoient bien plus facilement, à la faveur du tein, & par le crédit de leurs parens ou de leurs amis : ce qui seroit une ressource toujours assurée pour la Religion. Quoique les Apôtres fissent des miracles pour la propagation de la Foi, nous voyons qu'ils ne négligeoient pas ce moyen de prudence, & qu'ils

formoient des Prêtres pour la soutenir dans les lieux où ils l'avoient établie par la Prédication. La Chrétienté du Sogno n'est réduite aujourd'hui à un état si déplorable, que parce que les Missionnaires se sont plus attachés à convertir les Peuples, qu'à leur former des Guides qui pussent les diriger & les conduire à leur défaut. Il me semble qu'il faudroit penser à l'un, sans négliger l'autre. La chose, sans doute, demanderoit du temps & des soins, & je sens bien que pour ne pas exposer la Religion, il faudroit que ces Negres fussent longtemps éprouvés, avant qu'on les élevât au Sacerdoce; mais pendant ce temps d'épreuve même, ils nous seroient d'une grande utilité, en faisant la fonction de Catéchistes, & en disposant les Payens au Baptême. Le zele & la piété avec lesquels ils s'acquitteroient de ce premier emploi, feroient juger de leurs dispositions pour un Etat plus relevé: les Prêtres Negres du Cap Verd édifient par la pratique de toutes les vertus Ecclésiastiques.

Nous sommes tous, vous le sa-

vez, dans la résolution de suivre notre vocation, & d'offrir à Dieu, s'il l'exige, le sacrifice de notre vie, pour tant de milliers d'ames qu'il a rachetées de son sang; mais si avant même que nous pussions parvenir à nous former des Successeurs sur les Lieux, les maladies & la mort nous poursuivoient de telle sorte que, d'après l'avis des personnes éclairées, nous fussions obligés de conclure que la Providence ne veut pas que nous soyons les Ministres du salut pour ces Peuples, je crois qu'il ne faudroit pas encore renoncer à l'espérance de les sauver par eux-mêmes, en employant ailleurs le moyen que nous nous proposons d'employer chez eux, c'est-à dire, en faisant passer en France, ou à Saint-Domingue, des enfans des Chrétiens que nous éleverions dans un Séminaire, jusqu'à ce que nous les jugions en état d'annoncer avec fruit l'Evangile à leurs Compatriotes. Le climat de Saint-Domingue est supportable pour les Negres & pour nous.

Vous sentez, mieux que je ne

puis vous le dire, que tout dépend de ces commencemens & du nombre de fideles Coopérateurs que vous nous enverrez. Ne dissimulez rien à ceux qui se présenteront à vous pour la bonne œuvre ; dites-leur que les Rois nous protégent, & spécialement celui de Kakongo, dans les Etats duquel nous sommes fixés : que son Successeur désigné est dans les mêmes dispositions à notre égard : que les Princes & les Ministres nous favorisent, que le Peuple nous chérit ; mais demandez-leur en même temps, si les fatigues, si les maladies, si la mort même ne leur fait point de peur : car il faut s'attendre à tout cela quand on vient ici : mais si une infinité de Négocians ne font point difficulté de courir tous ces risques pour quelques avantages temporels ; des Ecclésiastiques animés de l'esprit de leur Etat, seroient-ils plus timides ; & pourroient-ils appercevoir l'ombre même du péril, dans la consolante alternative ou de mourir victimes de leur charité, ou de contribuer à gagner des milliers d'ames à Jesus-Christ ? Pauvres

Brebis ! si vous portiez des toisons d'or, vous ne manqueriez point de Pasteurs ; mais non, ce seroient des mercenaires ; & nous avons cette confiance en Dieu, que des Ames qui sont bien plus précieuses que l'or, exciteront aussi dans des cœurs charitables & généreux une soif plus ardente que ne l'est celle des richesses dans les cœurs mondains. Je desirerois assurément, & il seroit bien à souhaiter, pour ces commencemens, que vous pussiez nous envoyer un bon nombre de Confreres ; mais je ne puis m'empêcher de vous faire ressouvenir de ce que nous nous sommes souvent dit ensemble : qu'il falloit nous assurer avec beaucoup plus de soin de la qualité que de la quantité. Il est de la prudence de faire attention à la constitution physique des Sujets : les tempéramens les plus robustes ne sont pas toujours ceux qui se plient le mieux aux fatigues & à la révolution qu'opere le climat ; il faut cependant une certaine vigueur de corps pour soutenir ces assauts : je crois qu'il seroit à propos de prendre là-dessus

l'avis de quelque habile Médecin ; car il ne feroit pas de l'intérêt de la Religion d'envoyer ici à une mort probable, des Sujets zélés qui pourroient la fervir utilement en France. Si ceux qui fe préfenteront avoient des connoiffances étendues, & des talens diftingués, nous en bénirions le Seigneur ; mais on eft bien favant quand on connoît Jéfus-Chrift : un Miffionnaire en fait affez, quand il joint à la fcience du falut la capacité de la tranfmettre à fes freres ; & aujourd'hui, comme du temps des Apôtres, ce n'eft point par les difcours étudiés de la Sageffe humaine, c'eft par la vertu & la conformité de nos mœurs avec les vérités que nous annonçons, que nous pouvons nous promettre, avec le fecours de la Grace, la converfion des Infideles & des Pécheurs. Quand nous pouvons nous répondre de la piété pour le cœur, nous devons, comme Saint Paul, nous contenter du néceffaire pour l'efprit ; & ce néceffaire peut fe réduire à un jugement fain, joint à une certaine aptitude pour apprendre la

Langue, en quoi la mémoire est d'une plus grande ressource que la plus riche imagination.

Je ne doute pas que tous les Gens de bien, à qui vous ferez connoître l'état des choses, ne s'empressent de venir au secours de la Mission. Tous peuvent concourir, en quelque maniere, à la rendre plus florissante. Les prieres des personnes Religieuses & de celles qui ne sont point avantagées des biens de la fortune, nous feront d'un grand secours. Les Ecclésiastiques qui savent se renfermer dans les bornes du nécessaire, trouveront moyen de participer à la bonne œuvre, sans manquer à ce qu'ils doivent aux Pauvres des Lieux; & les Riches n'en feront pas moins riches, en appliquant à la Mission la dépense qu'ils auroient faite pour une partie de plaisir; & ils auront l'avantage de racheter leurs péchés par des aumônes destinées à gagner des ames à Jesus-Christ. Quoique la charité de bien des Chrétiens soit refroidie, je ne désespere pourtant pas que vous ne trouviez de quoi nous procurer le

néceſſaire que nous vous demandons.

Nous recevrons avec bien du plaiſir de vos nouvelles, par le premier Vaiſſeau qui viendra de France; mais notre joie ſera complette, ſi elles nous ſont apportées par quelques nouveaux Confreres. Que ceux à qui Dieu inſpirera le deſſein de venir nous joindre ne s'inquiétent ni de leur nourriture, ni de leurs vêtemens : la terre & toutes ſes productions ne ſont-elles pas au Seigneur? Ici, comme ailleurs, perſonne ne ſeme ni ne moiſſonne pour les petits oiſeaux, & il leur donne leur nourriture : en fera-t-il moins pour nous? Si la charité des Chrétiens ne pourvoyoit pas à nos beſoins, il commanderoit aux Payens de le faire eux-mêmes. Rien ne ſauroit manquer à celui qui ne cherchant que le Royaume de Dieu, s'abandonne généreuſement à la Providence. C'eſt ce que nous avons éprouvé en mille manieres, depuis notre arrivée en Afrique. Quand nous avons couché le long des bois & des forêts, n'ayant rien pour nous

défendre contre les bêtes féroces, elles ne nous ont point fait de mal. Quand nos provisions de bouche nous ont manqué, nous avons vécu aux dépens des Infideles ; & vous devez vous rappeller qu'un jour où, excédés de fatigue & de faim, nous avions pris le parti, ne pouvant mieux faire, de nous coucher sans souper au bord d'une Forêt ; nous trouvâmes, comme par miracle, en y entrant, une cabane abandonnée pour nous loger, notre souper tout préparé, & des vivres pour le reste de notre route. Ceux d'ailleurs qui passeront ici actuellement, y trouveront en arrivant un azile & des facilités pour apprendre la Langue : les provisions de bouche que nous recevrons de France seront pour eux plutôt que pour nous, qui commençons à savourer le manioc & la banane. Prions surtout le Maître de la moisson, prions-le avec ferveur & persévérance de benir son ouvrage. Engagez toutes les personnes de piété à prier pour la même fin. Ces prieres réunies nous rendront le Ciel favorable, & attireront sur

nos travaux les bénédictions auxquelles nos infidélités pourroient mettre obstacle.



REMARQUES SUR LA CARTE, en faveur des Pilotes qui abordent aux rades de Loango, Malimbe, Cabinde, *&c.*

LES plus habiles Navigateurs ne ſont pas ſans inquiétude, quand ils abordent pour la premiere fois ſur des côtes qu'ils ne connoiſſent que par des Cartes, dont la fidélité leur eſt ſouvent plus que ſuſpecte ; & l'on a cru qu'on leur rendroit un ſervice important, en leur faiſant part des obſervations faites ſur les Lieux, tant par les Miſſionnaires que par un Capitaine expérimenté qui fréquente depuis longtemps les côtes de l'Afrique. Quoiqu'on n'ait pas eu en vue de faire une Carte marine, on s'eſt néanmoins appliqué à donner à celle-ci toute la préciſion poſſible. Les latitudes ſont conformes à celles qu'on obſerve conſtamment : les différences qu'on remarquera, dans la comparaiſon avec les autres Cartes, ſont une

preuve de leur peu d'exactitude : il s'en trouve dont l'erreur est de plus d'un demi degré.

Quant aux Longitudes, on ne sauroit les assigner avec la même précision; mais l'erreur qu'on trouve dans le trajet d'Afrique en Amérique, fait juger que celles sur lesquelles on s'est réglé jusqu'à présent, péchent en excès. Il est vrai que cette erreur n'a pas été observée constamment la même dans toutes les saisons : ce qui donne lieu de conjecturer que les courans l'occasionnent en partie; mais il n'est aucun temps où elle ne soit sensible; & où les Navigateurs n'arrivent au terme de leur voyage, lorsqu'ils s'en croyent encore à une distance notable.

On auroit pu couvrir cette Carte d'une infinité de noms de Villes, de Bourgs & de Villages; mais comme on s'est fait une Loi, pour la Carte comme pour l'Histoire, de ne donner rien aux conjectures, ni aux à-peu-près, on a mieux aimé laisser en blanc les Lieux qu'on n'avoit point parcourus, que d'assigner au

hazard leurs positions respectives ; ou sur le rapport des Negres, ou sur la foi plus suspecte encore des Cartes géographiques de ces Royaumes, que nous avons toutes trouvées évidemment défectueuses pour la partie que nous connoissons ; & plus encore pour l'intérieur du Pays que pour les Côtes maritimes.

Ce n'est pas néanmoins que cette partie soit traitée d'une maniere bien exacte dans ces Cartes ; & si l'on veut se donner la peine de les comparer avec celle ci, on reconnoîtra des différences essentielles. C'est gratuitement, par exemple, que ceux qui les ont tracées supposent un beau Port sur la Côte de Iomba : on ne voit rien de semblable quand on est sur les Lieux. Il n'en coûte pas plus à ces Faiseurs de Cartes, pour transporter les rivieres, que pour former des Ports magnifiques : les Missionnaires, dans le voyage qu'ils ont fait par terre de Iomba à Loango, en suivant le rivage, ont été arrêtés par plusieurs rivieres qui ne coulent point sur ces Cartes, & il y en a d'autres dont les lits y

ſont tracés, & qu'ils n'ont point apperçues : ils ont rétabli les choſes ſur celle-ci, ou plutôt ils les ont laiſſées comme ils les ont trouvées.

On a marqué ſoigneuſement tous les écueils que l'on a découverts depuis Iomba juſqu'au delà de Loanguilli ; mais on n'oſeroit ſe flatter de la même exactitude depuis Loanguilli juſqu'au Port de Malimbe ; parce que l'on a fait ce trajet par mer, ſans pouvoir s'approcher aſſez près des côtes pour les bien reconnoître. Nous allons commencer par la Partie méridionale pour le détail des Obſervations.

Fleuve du Zaire.

On a donné tous ſes ſoins à faire graver exactement l'Embouchure de ce Fleuve, qui par ſa décharge impétueuſe dans la mer y forme un Courant des plus violens. Pour le traverſer, en venant du Sud vers le Port de Cabinde, on côtoye la terre à diſtance d'une lieue & demie ou deux lieues, en prenant neuf ou

dix brasses d'eau. La côte est bas[se] & couverte de bois.

S'il arrivoit qu'on se trouvât, à l'entrée de la nuit, sur la rive méridionale du Courant, il faudroit mouiller au S. O. dans le Cap Padron, à une lieue & demie, ou deux lieues de Terre; & attendre le lendemain, pour appareiller, que la brise fût formée : il seroit imprudent de tenter le passage pendant la nuit. C'est ordinairement sur les neuf ou dix heures que vient la brise, du S. S. O. à l'O. S. O.. On dirige la Proue de l'E. N. E. au N. E., afin de mieux présenter le bout au Courant, jusqu'à ce qu'on commence à entrer dans le Lit du Fleuve; car alors on met la Proue au N. N. E., en observant d'avoir toujours la sonde à la main. L'eau a tant de force vers le milieu du Lit, qu'elle entraîne la sonde, sans qu'il soit possible d'y trouver fond : ensorte qu'on tenteroit inutilement d'y mouiller, si l'on y étoit surpris par un calme.

Quand on a traversé ce Courant impétueux, on trouve depuis seize

jusqu'à treize brasses d'eau. Il faut alors se rapprocher de Terre jusqu'à la distance d'environ une lieue & demie, & s'entretenir par les six & huit brasses, sans jamais en prendre moins de cinq ; si l'on ne veut pas s'exposer à donner sur des bancs de sable, qui ne sont pas couverts de plus de quinze pieds d'eau. Un autre avantage que l'on trouve à s'entretenir par cette hauteur d'eau, c'est qu'on rencontre partout un fond égal & qui forme un bon mouillage ; ressource dont on est heureux de pouvoir profiter quand on se trouve surpris par les calmes. Dès qu'on apperçoit la montagne de Cabinde, on peut gouverner au N. E., pourvu qu'on s'entretienne toujours par le même fond.

De quatre à cinq lieues de Cabinde on découvre les Navires qui sont en rade par-dessus une Langue de terre fort basse, qu'on nomme la *Pointe des Palmistes*, parce qu'elle est couverte de palmiers. Si l'on ne veut pas entrer tout de suite dans la Rade ; il faut, pour se mettre en bon mouillage, amener les Navires

à l'E. S. E. ; & laiſſer la *Pointe des Palmiſtes* au S. S. O., par les cinq à ſix braſſes, fond de ſable vaſeux.

Rade de Cabinde.

Pour entrer à Cabinde, il faut gouverner ſur un gros arbre qu'on apperçoit aiſément dans le fond de la Baie, au S. E. $\frac{1}{4}$ S. de la Bouſſole, afin d'éviter les bancs de ſable de la riviere de Bélé, qui ſont très-dangéreux, & qu'on laiſſe à bas bord. Il ne briſe deſſus que pendant les rats de marée.

Il faut auſſi avoir ſoin de donner du tour à la pointe de Cabinde, qui eſt bordée d'écueils qui s'avancent un tiers de lieue en mer.

On mouille dans la Rade par trois braſſes & demie, fond de vaſe molle. On affourche E. N. E., & O. S. O., la plus forte ancre à ſtri-bord, à cauſe des coups de vent de S. E. & de S. Ceux de N. O. ſont quelquefois violens ; mais en affourchant E. N. E., les deux cables fatiguent enſemble.

Pour être en bon mouillage, il faut 1°. que la pointe de Cabinde ſe

trouve à l'O. S. O., à demi-lieue de distance : 2°. que la descente, d'où l'on se rend aux Comptoirs, se trouve au S. S. O., à un tiers de lieue ; 3°. enfin, que le gros arbre qui s'apperçoit au fond de la Baie, se trouve au S. E., & à la distance de deux tiers de lieue. On peut rectifier sur ce relevé, qui est de la plus grande exactitude, une erreur dont on ne s'est apperçu qu'après l'impression de la Carte : c'est que le mouillage y est placé trop au fond de la Baie.

Rade de Malimbe.

Malimbe est au N. N. E. de Cabinde, & à sept lieues de distance. On reconnoît la Rade, quand on n'y découvre point de Vaisseaux, à une éminence qui borde le rivage, & à une petite pointe de rocher qui avance en mer. On mouille à une bonne lieue de terre, sans avoir d'abri.

Quand on s'approche de la Côte on trouve une chaîne de rochers sous l'eau, au bout de la pointe dont nous venons de parler. Les

Chaloupes passent par-dessus pour se rendre à terre, en s'écartant plus ou moins de la pointe, selon que la Mer est plus ou moins agitée; quand une fois on a passé le sommet de cette pointe, on se replie à droite sur son côté. On trouve toujours moins d'agitation à mesure qu'on est plus près de la terre; & l'on peut s'en approcher assez pour y descendre sans le secours des pyrogues.

Rade de Loango.

La Rade de Loango est bonne & sûre, les Navires y sont tranquilles. Elle est terminée au N. E. par une pointe de terres basses, au bout de laquelle sont des chaînes de Rochers qui mettent à l'abri des vents de S. O.: elles s'avancent en Mer plus d'une demi-lieue. On laisse, en les côtoyant, leur extrémité la plus au large à l'O. N. O. des Navires qu'on apperçoit en rade, & l'on se met S. E. & N. O. relativement à eux pour aller les joindre.

Si en abordant on n'appercevoit point de Navires au mouillage, on gouverneroit S. E. sur une touffe

d'arbres remarquable, nommé le bois Loubou : ou enfin, si l'on craignoit de se tromper, on n'auroit qu'à mettre le Pavillon en berne & tirer le canon : aussi-tôt des Negres experts arriveroient à bord avec leurs pyrogues, & iroient indiquer le mouillage.

On trouve à deux ou trois lieues de distance de terre six à sept brasses d'eau : tout-à-coup on arrive à cinq brasses, & insensiblement à quatre : ce fond conduit au mouillage qui se fait par 17, 18, 19 & 20 pieds d'eau, selon la grandeur du Navire : le fond est de vase mêlée de sable fin. On y affourche N. N. E., & S. S. O. à un tiers de lieue de terre.

Quand on a mouillé par vingt pieds, la pointe du Sud de la Baie reste au S. O. ; la touffe d'arbres du bois Loubou, sur laquelle on a gouverné en entrant, se trouve au S. S. E. 5 d. E., & le milieu du bois Ma-kimbe à l'E. S. E. 5 d. S.

Le meilleur mouillage pour les petits Navires, est par 17 & 18 pieds d'eau. Alors la pointe du Sud reste au S. O. $\frac{1}{4}$ O., & O. S. O. ; &

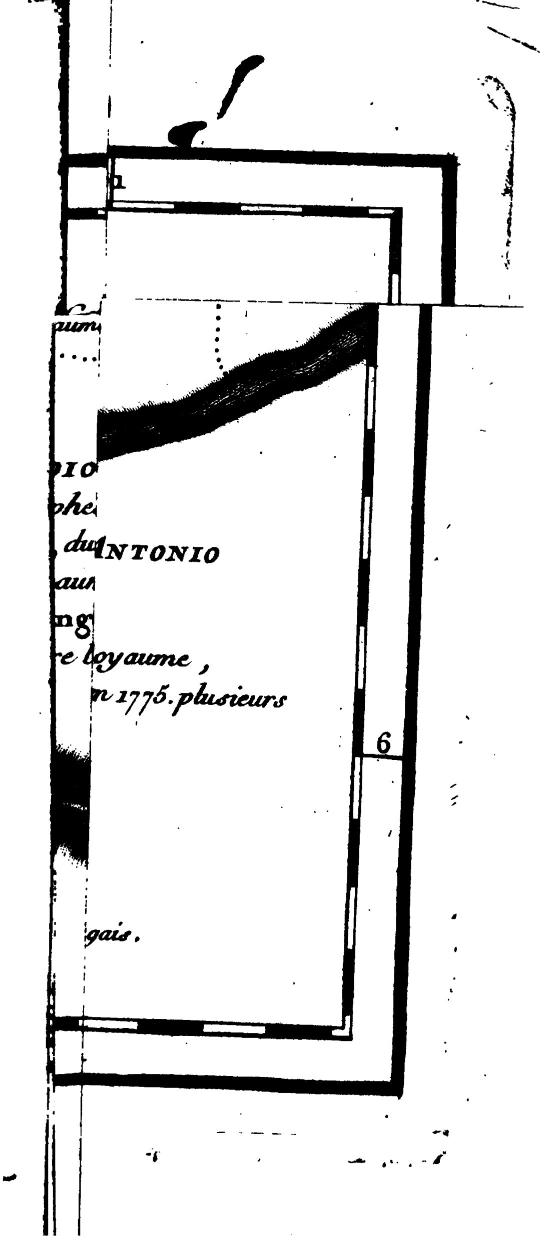
l'on se trouve par ce moyen à l'ab[ri] des rats de marée, qui sont quelqu[e]fois assez violents sur cette Cô[te]. Cette position néanmoins a ses in[]conveniens : comme on est pl[us] proche de la terre, on se trouv[e] plus exposé aux exhalaisons ma[l]saines qui s'en élevent, sur-tou[t] pendant la saison des plus grande[s] chaleurs & des pluies, c'est-à-dire depuis les mois d'Octobre ou Novembre jusqu'à ceux d'Avril ou Mai.

Les Chaloupes ne s'approchen[t] pas jusqu'à la terre, on les mouill[e] au large en dehors d'une barre d[e] sable sur laquelle les vagues s'élèvent beaucoup, & l'on fait usag[e] des pyrogues pour prendre terre.

Les Barques, pour sortir de la Baie, peuvent faire l'O. N. O., quand il n'y a point de brisans, & le N. O. s'il y en a ; mais les Navires doivent faire au moins le N. N. O.

On a suivi dans ces remarques l'indication de la Boussole, sans rectifier la variation, qui en 1773 étoit de 18 d. 20 min. N. O. à Loango.

FIN.


ANTONIO
6

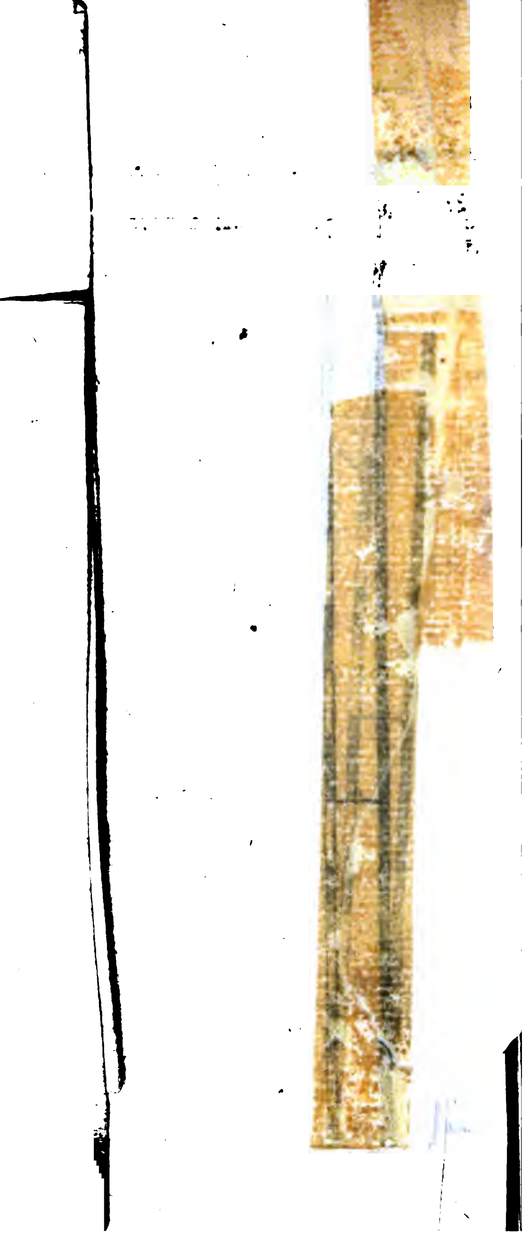


TABLE DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

CHAP. VI.

Fin de la Table.

On apprend que la Guerre que le Comte de Sogno faisoit à l'Usurpateur du Royaume de n'Goïo, vient d'être terminée par un Traité de Paix à l'avantage du Comte. On a aussi reçu les nouvelles les plus affligeantes pour la Mission : tous les Missionnaires, ceux même qu'on croyoit faits au climat, ou de tempérament à s'y faire, sont tombés malades, dans la derniere saison pluvieuse ; & se sont vus réduits à un état d'épuisement & de langueur qui les a mis hors d'état de remplir aucune des fonctions de leur Ministere. Il seroit bien triste que l'espérance que faisoit concevoir une si belle & si riche moisson, se terminât au regret de ne pouvoir en faire la récolte.

ERREURS À RECTIFIER.

Je me crois obligé, pour la fidélité de l'Histoire, de donner ici quelques éclaircissemens ; & d'indiquer

quelques erreurs que m'a fait appercevoir l'un des Auteurs des Mémoires sur lesquels j'ai écrit.

PREMIERE PARTIE, CHAP. XVI. Il est permis au Roi de Kakongo de recevoir des Marchandises d'Europe dans son Palais, pourvu qu'il n'y touche pas. Ceux qui portent des habits d'étoffes étrangeres, ont grand soin de se tenir à une certaine distance de sa personne, de peur de le toucher. Il ne boit au son de la clochette que dans la Salle des Audiences. Je donne au Roi actuel cent vingt-six ans; il en a cent vingt-huit révolus. Un Gentilhomme (1) de Nantes, qui l'a vû l'année derniere, & qui a chassé avec lui, m'a assuré que son âge étoit connu de tous les Navigateurs qui fréquentent les côtes de Loango.

CHAP. XVII. La défense que le Mafouque de Kakongo fait aux Courtiers de recevoir des avances sur le prix des Esclaves qu'ils doivent livrer, est habituellement

(1) M. de Foligny, Capitaine de Vaisseau.

transgressée, sous les yeux même de ce Ministre.

CHAP. XIX. *Lèzé*, que j'ai cité comme un des substantifs qui sont toujours suivis de leurs articles, prend le sien avant ou après, selon les circonstances. On doit lire dans le même chapitre, *i-mené lia* pour *i-lija*.

CHAP. XX. Les Nègres circoncis que l'on voit dans ces Royaumes, sont tous, ou presque tous Etrangers.

Page 9, *ligne* 28, été : *lisez*, Eté.

Page 38, *ligne* 14, servent de retraite à : *lisez*, sont remplis de.

Page 45, *ligne* 18, les Forêts : *lisez*, les arbres des Forêts.

Page 63, *ligne* 28, aîre : *lisez*, faire.

Page 65, *ligne* 24, faisoient : *lisez*, faisoit.

Page 104, *ligne* 8, esprit : *lisez*, Esprit.

Page 105, *ligne* 14, de suivre cet homme : *lisez*, de le suivre.

Page 124, *ligne* 19, ses : *lisez*, les.

Page 144, *ligne* 20, son jugement : *lisez*, à son jugement.

Page 149, *ligne* 22, ennemis, irreconciliables: *lisez*, ennemis irreconciliables.

Page 163, *ligne* 6, les: *lisez*, ses.

Page 211, *ligne* 2, lui: *lisez*, leur.

Page 218, *ligne* 2, penchant, de: *lisez*, penchant de.

Page 228, *ligne* 13, contet: *lisez*, content.

Page 239, *ligne* 14, fixes: *lisez*, fixés.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, l'*Histoire de Loango, Kakongo, & autres Royaumes d'Afrique, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui ne m'ait paru digne de l'impression. A Paris ce 26 Mai 1776.

D'HERMILLY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos

Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le Sieur Abbé Proyart, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public : l'*Histoire de Loango, Kakongo, &c.* s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'im-